

THOMAS BOIS, O. P.

LA VIE SOCIALE DES KURDES

Extrait de la Revue AL-MACHRIQ

JUILLET-OCTOBRE 1962

IMPRIMERIE CATHOLIQUE

BEYROUTH

1962

09 801

L.P. - FRA.

THOMAS BOIS, O. P.

LA VIE SOCIALE DES KURDES

Extrait de la Revue AL-MACHRIQ

JUILLET-OCTOBRE 1962

IMPRIMERIE CATHOLIQUE

BEYROUTH

1962



LA VIE SOCIALE DES KURDES

I. — LE MODE DE VIE.

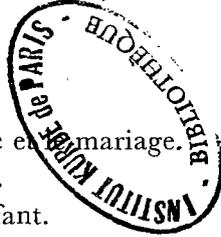
1. — Les différentes catégories de Kurdes: Nomades et Sédentaires.
2. — L'habitation kurde: la tente, la maison au village, à la ville.
3. — Les occupations: élevage, culture, artisanat. — En U.R.S.S.

II. — L'ORGANISATION TRIBALE.

1. — Nombre et importance des tribus.
2. — Formation et composition de la tribu.
3. — Le chef de tribu: origine, fonctions, concurrents.
4. — Décadence de l'état tribal.

III. — LA FAMILLE KURDE.

1. — Le Kurde devant la femme et le mariage.
2. — Les fiançailles et les noces.
3. — Le mari, la femme et l'enfant.



IV. — COUTUMES COLLECTIVES DES BONS ET DES MAUVAIS JOURS.

1. — *Sous le signe de la joie:*
 - a) Rythmes et chansons.
 - b) Fêtes et Saisons.
 - c) Les plaisirs et les jeux.
 - d) Chasse aux bêtes et course aux trésors.
2. — *Face à la souffrance quotidienne:*
 - a) Les maladies et les blessures.
 - b) Les remèdes: magiques, empiriques, scientifiques.
3. — *Sur le chemin de toute vie:*
 - a) Mort et toilette du défunt.
 - b) Les funérailles et le deuil.
 - c) Cimetières et tombes.

Conclusion: Portrait du Kurde par Abovian.

LA VIE SOCIALE DES KURDES

PAR

THOMAS BOIS, O.P.

Il y a un quart de siècle, en 1935, l'Émir Soureya Bedir Khan, petit-fils du dernier prince kurde indépendant, constatait avec amertume devant un auditoire parisien: «Si un jour vous aviez la curiosité d'ouvrir le Larousse et d'y chercher le mot kurde, vous liriez: «Leur occupation favorite est le pillage à main armée». Et la Grande Encyclopédie vous indiquerait: «Peuple montagnard vivant de vol et de rapine». Je ne sais si les éditions récentes de ces célèbres dictionnaires ont conservé ces définitions sommaires, mais il est de fait que cette réputation de brigandage est bien ancrée dans l'esprit de certains écrivains occidentaux. Et il n'y a pas si longtemps que des journalistes, parlant de mouvements insurrectionnels où des Kurdes étaient engagés, affirmaient sans sourciller qu'il s'agissait de «tribus sauvages», de «bandits», et autres épithètes qui ne peuvent que plaire aux amateurs de westerns. Il va sans dire que la réalité est tout autre et que, si on trouve aussi des hors-la-loi chez les Kurdes, comme ailleurs, la masse ne ressemble en rien à ce que beaucoup d'ignorants pensent ou que quelques malveillants propagent. Qu'on lise les récits de voyageurs de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle, en certaines régions du globe. On y verra d'autres horreurs. Il n'empêche que les représentants de ces peuples siègent aujourd'hui à part entière dans les assemblées des Nations-Unies. — Il s'agit donc de mettre les choses au point. Les pages qui suivent n'ont d'autre ambition que de faire connaître la vie sociale des Kurdes sous son triple aspect: économique, tribal et familial. Un dernier chapitre évoquera les coutumes collectives qui accompagnent, chez les Kurdes, les plaisirs de la vie et les tristesses de la mort (1).

I

LE MODE DE VIE DES KURDES

Comment vivent les Kurdes? Cela dépend. Les Kurdes, malgré leur caractère commun d'être de race montagnarde, se distinguent suivant leurs différentes classes économiques, qui entraîneront diversité d'habitations et d'occupations, avec pourtant des caractères propres, résultant de leur race et de leur histoire (2).

1. — *Les différentes catégories économiques kurdes.*

Le Dr. H. Christoff, dans son ouvrage sur les Kurdes et les Arméniens (3), distingue quatre groupes de Kurdes: — Le nomade éleveur de bétail du Taurus qui, en hiver, entre en contact avec le Bédouin dans les steppes de Syrie et de Mésopotamie. Ces Kurdes sont en lutte continuelle contre les intempéries et les pillards arabes. De Moltke fait remarquer: «Tous les deux ont du goût pour le brigandage, mais l'Arabe a en lui plus du voleur et le Kurde plus du guerrier». Ce serait la catégorie de Kurdes ayant le meilleur caractère. — Puis il y a le nomade éleveur des plateaux d'Arménie, où souvent il entre en conflit avec ses voisins arméniens, surtout en hiver, pour des questions de fourrage. Il y devient, paraît-il, plus rusé. — Une troisième catégorie est constituée par les tribus frontalières qui ne vivent que de butin et de l'exploitation des autres. — Enfin une quatrième catégorie est celle des semi-nomades qui ont souvent perdu leur courage personnel et laissé s'étioler leur amour de la liberté.

Ce tableau, à mon avis, ne reflète plus entièrement la vérité. Et d'ailleurs cet auteur semble oublier que depuis 1918 au moins, sauf en Arménie soviétique, les Kurdes ne cohabitent plus avec les Arméniens. Je classerai donc les Kurdes un peu différemment pour être plus conforme à la situation actuelle.

On peut et l'on doit distinguer chez les Kurdes les *Nomades* et les *Sédentaires*. Ces derniers comportent des paysans et des citadins.

Les nomades kurdes, *Koçer*, ressemblent peu aux Bédouins arabes. D'abord parce qu'ils sont montagnards et non hommes du désert et que leur occupation principale, l'élevage, se borne aux chèvres et aux moutons, aux buffles aussi, quelquefois aux chevaux, mais jamais aux chameaux. Les plus nombreux se rencontrent sur le haut plateau turco-arménien et dans le cours

supérieur de la Koura, c'est-à-dire du haut Araxe, du Mourad Sou, de l'Euphrate et du bassin du lac de Van, ainsi que sur le versant méridional du Taurus. Mais au vrai les Kurdes purement nomades ont aujourd'hui presque disparu. Ils sont donc, en fait, semi-nomades, car ils ont presque tous une demeure plus ou moins permanente, dans la plaine ou les vallées, qu'ils retrouvent en hiver (4). Les gouvernements d'ailleurs essaient de réduire le plus possible le nomadisme sans toujours y réussir facilement. Les semi-nomades de Perse sont ainsi décrits par Miss Lambton. «Pour la plupart, les tribus sont seulement semi-nomades: dans certains cas elles sont sédentaires, mais n'en gardent pas moins à certains égards leur organisation tribale. Les transhumances tribales varient considérablement quant à la distance et la part qu'y prend le groupe en son entier. Le plus souvent, quelques membres de la tribu restent en arrière au *qishlâq* ou quartiers d'hiver, quand a lieu la transhumance vers le *yaylâq*, ou quartiers d'été, afin de veiller sur les récoltes effectuées au *qishlâq*. Quelquefois il y a aussi quelques éléments permanents ou semi-permanents peu nombreux au *yaylâq*» (5). Les Kurdes de l'ouest utilisent plutôt le mot *zozan* pour désigner leurs quartiers d'été.

Les sédentaires, *demani*, comme leur nom l'indique, ne se livrent pas à la transhumance. S'ils vivent dans des villages, ce sont des paysans qui peuvent être, soit d'anciens nomades que des raisons économiques, politiques ou sanitaires ont retenu dans la plaine. On les appelle *Bamirî* ou *Gamirî*, c'est-à-dire «pères morts» ou «bœufs morts», ou encore *Gawestî*, c'est-à-dire «bœufs fatigués» (6). C'est ce qui explique que certaines tribus comptent des fractions importantes dans les montagnes et d'autres dans les plaines. Ou bien ce sont des autochtones ou *Rayet* (7), chrétiens ou musulmans tout aussi bien, qui auraient été conquis par des gens de tribus ou *aşiret* aux temps jadis et qui sont taillables et corvéables à merci. A ces paysans de style ancien, si je puis dire, on doit ajouter une catégorie nouvelle, du moins chez les Kurdes soviétiques, à savoir les kolkhoziens. — Un autre groupe de sédentaires est formé des citadins qui ont pratiquement rompu tous liens avec leur tribu d'origine et se sont installés dans les petites villes, dont le nombre et l'importance se sont accrus depuis cinquante ans. En Turquie tout spécialement les Kurdes ont bien dû remplacer comme boutiquiers ou artisans les Arméniens disparus.

2. — *L'habitation.*

Les nomades vivent sous la tente. Celle-ci, *kon* ou *reşmal*, est ordinairement basse et trapue, fixée au sol par des cordes courtes

et nombreuses, et présente donc des différences frappantes avec la tente arabe (8). La couverture est faite de longues bandes noires en poils de chèvre. Le nombre de poteaux varie avec la prospérité du maître du logis. Chez les Yézidis, il est rarement supérieur à cinq. La tente de Nayef agha, chef des Miran, en 1935, en comptait onze (9). Mais, au siècle dernier, la tente d'Ibrahim Pacha, chef des Milli, possédait quinze piquets (10). La disposition intérieure est simple. Des tapis et des nattes jonchent le sol : une cloison de roseaux, *çît*, sépare l'appartement des femmes de la pièce de réception réservée aux hommes ; au centre de laquelle se trouve chez les Yézidis, le foyer du café, creusé dans le sol (11). Certaines tentes de chefs, bien pourvues de coussins et de tapis de haute laine, ne manquent pas de confort et même de luxe (12).

La maison des villageois, *xanî*, est fort rudimentaire. Les plus simples comportent une grande pièce coupée en deux. Une partie est réservée aux bêtes, *yaxûr*, l'autre aux gens de la maison. Sur le côté, une construction plus légère sert à abriter les provisions de bois et les instruments du ménage. Les réserves de grains sont enfouies dans des trous creusés dans le sol, à l'extérieur des maisons, tapissés de terre et de paille hachée et recouverts de pierres et de terre (13). — Dans les plaines, les maisons sont construites en briques crues séchées au soleil, que les femmes ont elles-mêmes pétries avec de la terre et de la paille hachée. Le sol est en terre battue. Au centre de la pièce se trouve d'habitude le foyer ou *tendûr* qui a la forme d'une grande amphore enfoncée dans le sol. En hiver, on le recouvre du *kursî* et toute la famille s'installe autour pour bavarder et même pour dormir. Le long des murs, de chaque côté de la porte, un rebord de terre battue, recouvert de feutre, sert de siège (14). Il n'y a ni fenêtre ni cheminée. Le plafond bas et plat, noirci par la fumée du foyer, est formé d'ordinaire de poutres de peuplier non équarries. On y étend un matelas de broussailles, repaire assuré de scorpions et de serpents. Le tout est recouvert d'une couche épaisse de boue (15). Sur ces toitures en terrasse, on trouve toujours un rouleau de pierre qui sert à tasser la terre les jours de pluie.

Dans les montagnes, les Kurdes vivent parfois dans des grottes. Parfois aussi les maisons sont construites en étages, le toit de l'une servant de terrasse pour celle de dessus, et les murs sont en pierres plus ou moins bien équarries.

Dans les villes, les constructions sont évidemment plus vastes et plus confortables. Les pièces sont plus nombreuses, souvent séparées par un *îwan* ouvert qui sépare la chambre des femmes de la salle des hommes. Certaines habitations possèdent à l'étage des chambres pour les hôtes (16). Les chefs qui, autrefois, habitaient

de véritables châteaux-forts, bâtis sur des pics élevés d'où ils dominaient le pays d'alentour, possèdent maintenant dans les villes d'authentiques palais aux riches tapis et au mobilier moderne (17).

3. — *Les occupations quotidiennes.*

Les nomades se livrent à l'élevage et le métier de berger est celui que préfère le Kurde car, loin de toute contrainte, il se sent maître de la nature et de son âme. Cette existence en pleine nature développe sans aucun doute le courage, à cause des périls qui l'entourent, si elle ne favorise guère le progrès de l'esprit. «Si tu veux faire de ton fils un homme, fais-en un berger: mais ramène-le vite à la maison, avant qu'il ne soit devenu une bête». C'est, en définitive, à cette vie simple, loin de toute civilisation et, en fait, sans trop de soucis, que le Kurde doit son goût si prononcé pour l'indépendance. Là, nulle contrainte, nulle loi que son bon plaisir. Aussi ne nous étonnons pas de son horreur innée pour la discipline et tout ce qui pourrait réduire sa liberté (18).

Si ce sont les hommes évidemment, et ils sont experts en la matière, qui doivent veiller à la multiplication du bétail, ce sont les femmes qui s'occupent de la traite et de la fabrication du beurre et du fromage. — Pour le beurre, elles font d'abord bouillir le lait dans des chaudrons, *kazan*, puis, quand la température requise est obtenue, on y verse une cuillerée de lait caillé et on laisse fermenter jusqu'au lendemain. On transverse alors ce lait caillé dans des outres, *meşk*, suspendues à un trépied. Deux femmes alors le barattent en les secouant. Quand le beurre est fait, on le lave, on le sale et on le dépose dans des récipients appropriés.

«Le résidu du beurre *dew* sert à préparer du fromage blanc. On le sale, on l'assaisonne avec des herbes différentes et, quand il se consolide tout à fait, on le met dans des sacs de toile et on le presse sous un poids. Le petit-lait est employé pour les veaux; quant au lait pressé, on le serre bien dans des outres. Le fromage blanc sert aux Kurdes d'aliment principal. Les riches en préparent une grande quantité, dix à quinze outres: les pauvres, une ou deux outres pour la famille. — Le fromage est préparé de façon non moins primitive. Les femmes versent dans les chaudrons le lait qu'on a traité dans la journée, obligatoirement du lait non écrémé. Les Kurdes estiment que ce serait un péché d'agir autrement. Puis on fait bouillir le lait et on le fait fermenter avec du placenta. Dans ce but, les Kurdes ramassent les placentas quand les brebis mettent bas, les lavent soigneusement aux cristaux et les font sécher. On les coupe alors en morceaux de la dimension approximative d'un gros sou et on s'en sert pour la fabrication du fromage dans les chaudrons. La fermentation se produit vite: le lait se coagule en une quinzaine ou vingtaine de minutes. Ensuite, le contenu est versé dans de petits sacs de toile spécialement préparés qu'on ficelle et place sur une dalle de pierre lisse. Une grande pierre lourde remplace le pressoir. Le fromage pressé, sorti des sacs, en forme de ronds aplatis, est séché à l'air libre».

Cette recette nous a été fournie par un Kurde soviétique, Arab Chamo, dans son autobiographie intitulée: *Le berger kurde* (19).

A la campagne, les paysans cultivent les champs: blé, orge, riz. Mais les Kurdes sont aussi d'excellents jardiniers. Et, dans leurs montagnes, tout comme les montagnards libanais, ils s'ingénient à construire des terrasses, supportées par des murettes, où ils pourront semer maïs, millet et chénevis. Le tabac est une des richesses du pays. Rien que chez les Kurdes d'Irak, 9.000 tonnes en ont été récoltées en 1954. Et la vigne produit d'excellent raisin, dont, pour ma part, j'ai relevé le nom d'une vingtaine d'espèces. Signalons, en passant, que ce sont les princes kurdes qui, au X^e siècle, ont introduit en Syrie la culture du coton (19 bis).

Dans les villes éloignées des centres kurdes, beaucoup de Kurdes viennent chercher du travail: ce seront souvent les besognes pénibles de terrassiers ou de portefaix. A Istanbul, beaucoup sont des maçons. Mais dans les petites villes du Kurdistan, les citadins seront commerçants. Les petits boutiquiers fournissent aux nomades les objets usuels dont ils ont besoin. Mais il existe aussi de gros commerçants, marchands de moutons, acheteurs de laine et de peaux, amateurs de beurre et de fromage, acquéreurs de noix de galle et de bois de chauffage, qui se chargent d'alimenter le marché des grandes villes et des pays voisins. A Istanbul même, les gros marchands de bestiaux et les bouchers sont Kurdes.

P. Rondot fait remarquer (20) que les Kurdes abandonnent l'artisanat aux femmes, aux Arméniens et aux Juifs. C'était peut-être vrai autrefois. Maintenant que les Arméniens ont disparu, en Turquie du moins, et que les Juifs ont dû quitter le Kurdistan irakien, les Kurdes ont bien été obligés de se mettre au travail. Bien sûr, ce sont les femmes qui filent et tissent la laine. Elles confectionnent d'ailleurs de jolis tapis (21). Mais les hommes fabriquent les feutres (22) et n'ignorent pas le travail du cuir, des métaux et du bois (23). Ils ont des orfèvres habiles dans l'art de ciseler des poignards ou des boucles de ceinture en argent (24). Ils ont eu autrefois des armuriers expérimentés, rien que 150 à Sulaimani pour fournir de Martinis les tribus des deux côtés de la frontière (25). Les Kurdes sont devenus aujourd'hui d'excellents ouvriers dans les barrages du Dokan ou les travaux du pétrole à Kirkuk. C'est parmi les citadins que se recrutent aussi les médecins et les avocats qui sont beaucoup plus nombreux qu'on le croit habituellement. Bien des officiers de valeur sont sortis également de la ville de Sulaimani et d'ailleurs.

La vie des Kurdes d'Arménie soviétique mérite une mention à part. Ils étaient Yézidis pour la plupart. Ceux qui n'étaient plus bergers étaient, avant la guerre de 1914, devenus hommes de peine, portefaix ou vidangeurs, à Tiflis ou à Ériwan. Bref, ils étaient les

derniers des derniers. Aujourd'hui ils sont tous sédentarisés et embrigadés dans les kolkhoz. L'un d'entre eux, ancien portefaix lui-même, Emîné Evdal, nous a décrit en 1957 les *Mœurs et Coutumes des Kurdes de Transcaucasie* (26). Il insiste sur les progrès réalisés et les usages nouveaux. Bien des choses nuisibles d'autrefois ont été éliminées. Il n'y a plus désormais d'esclaves des cheikhs et des pirs, ni de serviteurs des aghas et des begs. Tout le monde vit heureux et libre. On ne dort plus sur des nattes ou des feutres pourris, mais sur des tapis de haute laine, avec couvertures et matelas de laine, recouverts de châles et de peluche. Dans la maison kurde d'aujourd'hui, on trouve radio, lits nickelés, commodes et pendules. Au lieu d'habitations souterraines, les Kurdes vivent maintenant dans des maisons lumineuses, construites en belles pierres de tuf et éclairées de lampes Ilitch. La propriété est devenue collective. Au lieu de la charrue et du chariot d'autrefois, les plaines des kolkhoz sont cultivées au tracteur et à la moissonneuse-batteuse. Ce genre de vie des habitants est donc pleinement transformé par la collectivisation de la culture et l'industrialisation de l'élevage. Des détails plus précis nous ont été donnés, en mars 1959, par un Kurde irakien, Asim Heyderî, dans un article du *Rizgarî*, écrit après un voyage en Arménie soviétique (27). Les Kurdes y sont au nombre de 40.000 environ, disséminés en trente-cinq villages en diverses régions. Le groupe le plus compact en compte sept. Notons en passant que sur ce total 324 Kurdes seulement sont membres du Parti communiste, ce qui fait un faible pourcentage, à peine 0,081 %. La proportion n'est d'ailleurs pas la même partout. On nous cite en effet un village modèle Ralkiz où se trouve la ferme coopérative Kirov. Elle a été fondée en 1929 et se compose de 700 maisons. La population s'élève à 300/350 habitants. Parmi eux 30 sont membres du Parti, 70 membres des Jeunesses communistes, 16 travaillent comme professeurs. On compte 170 élèves à l'école élémentaire et 84 à la ferme. Dans le village, il y a aussi une usine pour le lait et le lében, un cercle, une école secondaire, quatre bibliothèques publiques, deux coopératives, un hôpital de 15 lits avec deux médecins, dont un Kurde. La ferme coopérative possède 1.500 moutons, 400 vaches et 600 hectares, dont 500 réservés à la culture et 100 pour les pâturages. Il y a en outre 3 tracteurs, 2 moissonneuses et 3 camions. Jusqu'à présent 29 enfants de ce village sont sortis des Etablissements supérieurs. Une des filles du village est actuellement députée au Soviet de la Province. Le chef du village, le camarade Khido Miho adhère au parti communiste depuis trente ans et est chef de la ferme depuis vingt ans. Nous sommes loin, comme on on le voit, de la situation matérielle et sociale des Kurdes d'Irak, en général, par exemple.

II

L'ORGANISATION TRIBALE

Les Kurdes que nous avons vu vivre comme éleveurs dans les montagnes, paysans acharnés à la besogne et ouvriers expérimentés ont tendance à se regrouper par affinité, dont la plus claire semble bien être la tribu d'origine. C'est cette organisation tribale qu'il s'agit maintenant d'étudier.

1. — *Nombre et importance des tribus.*

Le régime tribal, qui n'est pas spécial aux Kurdes, est connu depuis la plus haute antiquité et n'a pas encore entièrement disparu. Il est extrêmement difficile de dénombrer les tribus kurdes. Un premier relevé assez complet avait été fait par Lerch, il y a un siècle (28), et avant la guerre de 1914, l'Anglais Mark Sykes (29) avait fait la liste de beaucoup de tribus de l'Empire Ottoman. Travail intéressant, mais malgré tout incomplet et parfois même inexact. J'ai moi-même plusieurs listes: aucune ne concorde. On prend parfois le nom d'une fraction ou d'un clan pour celui de l'ensemble. Et puis les tribus, comme nous le verrons, s'accroissent ou diminuent, changent ou perdent même leur nom, à la suite de bien des aventures. Certaines ne comptent plus que quelques tentes, d'autres en ont des centaines (30).

Signalons pourtant celles qui ont joué un rôle plus important dans l'Histoire et conservent aujourd'hui encore une certaine renommée. En Irak, les Baban, les Hamawend et les Herki; en Perse, les Chikak, les Moukri, les Ardalan, les Djaff, les Kelhour, sans parler des Lour et des Bakhtiari; en Turquie, les Hakkari, les Hartouchi, les Zirikan, les Djalali, les Heyderan; en Syrie, les Berazi, les Milli, les Miran, les Dakouri, les Hawerki, les Mersini, les Kiki et bien d'autres évidemment que je ne puis citer (31).

Voici en tout cas comment un Britannique W.R. Hay définissait la tribu kurde: «La tribu est une communauté ou une confédération de communautés qui existe pour la protection de ses membres contre une agression extérieure et pour le maintien des vieilles coutumes raciales et du genre de vie» (32). Il ajoutait que le membre de la tribu tire de cette allégeance non seulement profit mais fierté. Et P. Rondot relève alors les trois traits essentiels de la tribu montagnarde de l'Orient et plus particulièrement de la tribu kurde:

C'est un petit monde replié sur lui-même, un organisme de défense.

C'est une institution traditionnelle et conservatrice.

C'est une communauté qui, par rapport aux groupes n'ayant pas le même caractère, possède le sentiment fort de sa supériorité(33).

2. — *Formation et composition de la tribu.*

On a voulu faire de la tribu une famille élargie, un peu à la façon dont la Bible nous parle des tribus d'Israël (34). C'est trop simpliste, quoique bien des légendes soient plus ou moins en faveur de cette théorie. La tribu arabe s'y rattacherait plutôt, mais tout récemment un Kurde d'Irak, le Dr Chaker Khosbak (35) indiquait que si la colonne vertébrale de la tribu arabe est un lien de parenté (*neseb*), chez les Kurdes, c'est la terre (*erz*).

Plusieurs foyers (*mal*) forment un clan, *bavik*, à la tête duquel se trouve le *mezin* (grand) ou *makûl* (sage), conseillé par un ou deux *rêspi* (barbe blanche). Le *bavik* remonterait à un ancêtre commun. Plusieurs clans, installés dans la même région, constituent une tribu ou *aşiret*, qui peut compter plusieurs fractions (*bir*). Les tribus se divisent elles-mêmes en deux grandes fédérations: les *Milan* et les *Zilan* ou *Silivan*. D'après Mark Sykes, il faudrait voir dans les Milan et les Zilan des groupements foncièrement distincts à l'origine et ayant évolué de façon très différente: les Zilan, venus de l'Est, restés rudes et nomades sur les hautes montagnes, attachés aux vieilles traditions kurdes; les Milan, d'origine arabe, plus fins et plus intelligents et influents grâce à ces qualités. Ce dernier groupe se serait divisé en deux fractions: *Gamirî* et *Bamirî* à la suite de luttes intestines. A la première ressortissent les tribus Hasénan, Heyderan, etc. du Haut-Kurdistan; à la seconde la confédération tribale Mili, due à l'agrégation de forts groupements étrangers, Arabes Rouala en particulier. Sur d'autres points du monde kurde, on observe des sécessions et des agrégations analogues, bien difficiles à démêler dans l'état actuel de nos connaissances. Ainsi les Botan, qui sont un groupe de Zilan, se diviseraient, pour certains, en deux fractions. En tout cas, conclut Rondot, «l'origine, la nature et le développement des clans kurdes restent donc passablement mystérieux» (36).

Nous savons par ailleurs que telle tribu se désagrège par suite d'événements fâcheux: batailles, épidémies, tandis que d'autres se renforcent, grâce souvent au prestige d'un chef. C'est donc le rôle de celui-ci qu'il importera de bien saisir. En outre, à côté des éléments permanents, on distingue souvent, dans la tribu, des éléments flottants, composés d'étrangers qui sont venus s'intégrer pour

retrouver une cohésion perdue. Ce sera, par exemple, un meurtrier, poursuivi par la vendetta et banni de sa propre tribu. Isolé, il risque de perdre la vie, car il n'a plus personne pour le protéger.

Parmi les éléments ou membres constitutifs de la tribu, les observateurs distinguent plusieurs classes. Les écrivains arméniens, qui ont pu étudier à loisir leurs voisins, apportent sur ce point quelque lumière (37). Tous sont unanimes à reconnaître au moins deux classes: les nobles, *torun*, qui seraient nomades et éleveurs, et les sédentaires, *rayet*. Certains ajoutent une troisième classe, les *xolam*, qui sont la troupe armée du chef. Enfin Arakélian (1898) distingue quatre catégories: les *rayet*, ou plèbe qui travaille; les *xolam*, ou serviteurs armés du chef; les *axa*, ou familles de chefs; enfin les chefs religieux: *şêx* ou *mela*.

Ce dernier groupe doit être mis à part. Car ce sont les chefs religieux qui, très souvent, par l'influence qu'ils exercent sur le peuple, seront cause de conflits d'autorité au sein de la tribu. — Quant aux *xolam* que l'on a signalés, ils désigneraient en certains cas, d'après Nikitine (38), de véritables esclaves, jouissant de moins de liberté que les paysans *rayet*, qui passent précisément pour être des demi-serfs. Cet esclavage existait encore au début du XIX^e siècle et un Dominicain missionnaire au Kurdistan, le P. Campanile (1818) rapporte que certains aghas vendaient leurs sujets chrétiens lorsqu'ils avaient besoin d'argent (39).

Ce qu'il y a de certain en tout cas, c'est que, chez les Kurdes, tout le monde n'est pas mis sur le même pied. Il y a, tout comme chez les Assyriens d'ailleurs, les hommes des tribus et qui se disent libres ou *aşîret*, d'où sortent les chefs, et les autres, semblables aux serfs du Moyen-âge, qui ne participent pas aux combats de tribus et sont juste bons à travailler pour le profit des maîtres.

3. — *Le chef de tribu.*

Qu'il s'agisse d'un groupe de tribus ou fédération, comme on en a rencontré au cours de l'Histoire, qu'il s'agisse d'une tribu autonome proprement dite, ou qu'il s'agisse d'un simple clan, à la tête de chacun de ces groupements se trouve toujours un chef qui a pu porter, au temps des Ottomans, le titre de Pacha ou de Beg, mais que l'on nomme habituellement aujourd'hui *Agha* (40).

a) *Origine du pouvoir du chef.*

Mais qui sera le chef? Les modes d'acquisition du pouvoir du chef changent suivant les cas. Cela varie avec les tribus et aussi avec les époques (41). Ce sera donc: — ou la succession par l'hérédité; ou l'élection par la tribu; ou la nomination par l'autorité supérieure; ou aussi bien souvent la force du poignet.

L'hérédité joue évidemment souvent. A la mort du père, le fils aîné prend sa succession. C'est peut-on dire la forme normale de succession. Mais l'aîné peut être incompétent, sans influence. Il peut aussi ne pas désirer remplacer l'agha défunt et plus d'une fois on a vu des héritiers présomptifs préférer la voie de la piété à la charge de commandement d'une tribu. Il est moins rare de voir un cadet désireux de supplanter son aîné. Ce fut le cas du grand Bedr-Khan qui trouvait son aîné trop dévot (42). Si l'autre ne veut pas se désister, il est facile, au Kurdistan, de le faire disparaître. Si le nouveau chef sait se faire apprécier et aimer, on lui pardonne les moyens qu'il a utilisés pour acquérir le pouvoir. Il n'est pas rare non plus qu'un fils, s'estimant frustré, s'en aille ailleurs avec ses partisans et forme un nouveau clan. — On a connu des femmes qui, à la mort de leur mari, ont commandé à leur tribu, même sur les champs de bataille (43). La vieille Meyanê Khanoum des Yézidis, morte en décembre 1957, a toujours manœuvré de telle sorte que ce fût son fils préféré, puis le petit-fils qu'elle aimait le plus, qui devint Émir de toute la secte (44). Ce qui oblige le nouveau chef à vivre toujours sur le pied de guerre, entouré de gardes du corps, de peur de se faire assassiner par un frère plus âgé. L'assassinat politique, en vue de la succession, est fréquent chez les Yézidis.

L'élection, le choix, par les chefs des différents clans, peut se rencontrer aussi parfois. Le cas a même pu se présenter où l'élection était due au hasard. En effet, si un oiseau se pose sur la tête d'un candidat, on considère ce dernier comme choisi par Dieu lui-même. Le folklore signale plusieurs cas, plus ou moins authentiques.

Si l'autorité vient au chef par *nomination* du Gouvernement, comme cela se produisit parfois chez les Turcs et les Persans, il fallait de toute façon que ce nouveau chef fût choisi dans la famille des chefs héréditaires, sinon il devait s'entourer de gendarmes pour se faire respecter et obéir.

b) *Fonctions et pouvoirs du chef de tribu.*

Maintenant que les Gouvernements modernes se sont implantés un peu partout, il va de soi que les fonctions et pouvoirs du chef de tribu ont bien diminué.

Autrefois, sous la féodalité (44 bis), le chef levait les contingents de troupes qui avaient à renforcer l'armée du Sultan ou du Chah et participer aux batailles. Aujourd'hui, où le service militaire est obligatoire, le chef n'a plus à convoquer les recrues, ce qui serait mal vu d'ailleurs. En effet, le Kurde qui aime la bataille n'aime pas nécessairement le service militaire. S'il est soldat, il veut l'être librement, il s'engage. Il déteste être enrôlé malgré lui et les cas

d'insoumission et de désertion sont fréquents. «Un Anglais demandait un jour à un Kurde, magistrat à Shaqlawah, s'il y avait là beaucoup de crimes. Le Kurde lui répondit: «Nous n'avons ici que deux sortes de crimes. Ni vol, ni mensonge... Ici les seuls crimes sont, ou des affaires de femmes, questions d'honneur ou d'amour; — ou bien, lorsque nos jeunes gens esquivent le service militaire» (45).

Même suppression d'emploi, si je puis dire, en ce qui concerne la levée des impôts pour le Gouvernement. Mais les hommes de tribus sont toujours assujettis à certaines redevances à leurs aghas qui ne se privent pas de pressurer leurs sujets. Ces redevances portent le nom général de *axatî*, droit de l'agha. L'essentiel provient du *zekat*, dime sur le blé et l'orge. Le supplément est fourni par le *meran*, une tête de mouton sur cinquante, ou son équivalent en argent; le *pûsan*, ou taxe de pacage et les multiples prestations en nature sur la plupart des produits fermiers, par exemple, le *rûnan*, sur le beurre, *hélkan* sur les œufs, *hirmiyon* sur les poires, etc. Sans parler du *micêwer* ou contribution au salaire de la domesticité de l'agha. — A cela viennent s'ajouter les amendes, *cerîme* ou *dirav*, allant de quelques shillings à dix livres, pour méfaits accomplis ou calmer les disputes; le *sûran*, taxe de mariage et le *pîtek*, contribution aux frais de mariage d'un parent de l'agha ou d'autres cérémonies. Pour couronner le tout, les différentes corvées, *bégar* ou *herewez*, c'est-à-dire deux ou trois jours de travail obligatoire pour le labour, *herewezê cot*, la moisson et le battage, *herewezê dirû û gêre*, la corvée de fourrage et de bois, *herewezê gila û dar* (46). Le fait ne date pas d'aujourd'hui (47). Il va sans dire que les chrétiens, appelés par leurs aghas *zêr-xurlî*, c'est-à-dire achetés avec de l'or, selon le consul anglais Taylor, en 1860 (48), étaient, si possible, encore plus mal lotis que les sédentaires musulmans (49). Ces redevances au profit du chef étaient donc assez lourdes. Elles étaient dues souvent en nature, mais pas toujours (50). — Les «droits» des chefs religieux s'ajoutent, pour le paysan, aux taxes et aux impôts indirects des aghas de tribus. L'évêque chrétien lui-même rappelle la dime des récoltes, quand il le peut. Le mollah du village ne se laisse pas oublier au moment de la moisson et des fêtes, et des derviches itinérants, les *muftxwar* ou parasites, sous couleur de dévotion, veulent avoir aussi leur part de gâteau. Après l'installation des Assyriens en Irak, chaque soldat ou officier de la communauté enrôlé dans les *levies* britanniques donnait chaque année à son Patriarche nestorien, Mar Chamoun, l'équivalent d'une journée de sa solde par mois (51). Aujourd'hui encore, l'Emir des Yézidis perçoit de ses fidèles au moins 1/10 de leurs revenus, Kotlov dit même 1/7, sans parler des autres taxes (52). Mais ce que

l'homme des tribus n'est plus obligé de payer comme un droit pour son agha, il le lui apporte sous forme de cadeau, de *bahşîş* ou *pêşkêş*, à l'occasion des fêtes, des mariages, des visites, qu'on ne fait jamais les mains vides.

La seule fonction qui revienne encore au chef, sinon officiellement, est peut-être la fonction de justice, et encore! Au lieu de passer devant le tribunal des juges du gouvernement, *hakîm*, ou même des juges religieux, *kadî* ou *kazî*, pour l'application de la chari'a, le Kurde préfère souvent arranger les choses à l'amiable devant le chef de la tribu et suivant le droit coutumier, *irf* (53).

Voici quelques cas (54). Pour le rapt d'une jeune fille ou d'une femme non consentante, on pille, *talan*, la propriété du coupable. S'il y a eu consentement, on paiera une amende, *next*, de 10 à 100 livres. Pour d'autres crimes, ce sera l'incendie de la maison, *mal-soli*, et l'abattage des arbres fruitiers, *rezbîrî*. En cas de vol de bétail, on doit restituer l'équivalent au propriétaire et quatre pièces au chef; mais le chef n'aura que deux pièces, s'il s'agit de volaille. Au XIX^e siècle, certains chefs s'étaient montrés si sévères dans la répression du vol sur leur territoire qu'aucun délit ne se commettait plus. Ainsi en fut-il chez Mir Kor ou Bedr-Khan (55).

L'assassinat est jugé d'après la principe de vengeance, *tola* (56). Les parents de la victime acquièrent le droit de vengeance sur l'assassin qui, en même temps, est banni de la tribu pour une période de cinq ans ou plus. Si, dans ce laps de temps, les ayants-droit le tuent, la question est résolue; sinon, à l'échéance du terme, l'assassin peut revenir dans la tribu, après avis favorable des vieillards confirmé par le chef. Mais le droit de vengeance reste toujours acquis. On peut se mettre d'accord pour estimer le prix du sang: le versement de ce prix, qui n'atteint jamais celui que fixe la chari'a à cent chameaux, a la vertu d'arrêter le sang, *xwîn bestin*, car on croit que le sang coulera tant qu'il ne sera pas vengé. Mais cet arrangement à l'amiable n'est pas très en faveur chez les Kurdes qui préfèrent le coup de fusil ou le coup de poignard (57). Toutefois, si le coupable se présente chez l'ayant-droit avec son linceul et son sabre au cou, c'est-à-dire se livre à sa merci, l'arrangement par composition ne peut être refusé. Un bel exemple de pardon en même temps que de la loi d'hospitalité fut donné par un chef de clan, près de Malatia, Qadir Axa, dont le fils préféré avait été tué (58).

c) *Les concurrents du chef et ses complices.*

Les pouvoirs du chef, à l'heure actuelle, diminuent certainement; son autorité peut parfois être discutée, elle est aussi battue en brèche bien souvent par des concurrents qui, eux, n'ont rien de tribal.

Les premiers sont, à coup sûr, les *notables citadins* et *propriétaires fonciers*. Ce sont des sédentaires fixés. Ils possèdent des villages, des fermes et servent ainsi de juges aux gens des tribus, d'arbitres, d'intermédiaires auprès du Gouvernement, ainsi que d'employeurs et de bailleurs de fonds (59). C'est donc à eux qu'on aura recours, plutôt qu'au chef naturel de la tribu, souvent moins riche en numéraire et probablement moins instruit. Mais cela était peut-être vrai chez les Kurdes de Turquie, de la région de Diar-Békir. En Irak, certains chefs ont réussi à accaparer comme biens de famille les terrains traditionnels de pâturage de la tribu, si bien qu'ils sont devenus eux aussi propriétaires fonciers. Ainsi la famille des cheikhs de Barzandje de Sulaimani, depuis 1880 (60). De même les Djaff ont des propriétés qui s'étendent sur des dizaines de milliers d'hectares et également les Hamawend. Dans ce cas naturellement ces chefs de tribu, tout comme ceux de certaines familles princières d'Iran devenus aussi gros propriétaires, sont étroitement liés avec la bourgeoisie citadine et participent comme eux à des opérations commerciales, comme l'a signalé O.L. Viltchevsky.

Si les propriétaires terriens peuvent, en un certain sens, contrebalancer l'autorité morale du chef tribal, ils n'en soulagent pas pour autant la misère du paysan. Celui-ci en effet, déjà accablé sous les exigences de son agha, subit également celles du maître du sol. En tout cas, l'agha fait coup double quand il a réussi à s'attribuer la terre de labour ou les terrains de pâturage. Les études du régime agraire en Iran, par Miss Lambton (61), et dans le Moyen-Orient, par Miss Warriner (62), mettent à nu ses conséquences désastreuses pour le fellah. Le métayer finit son année avec des dettes et les mains vides, dit la première (63). En effet, ajoute la seconde, le propriétaire prend au paysan kurde, plus privilégié pourtant que le fellah arabe, la moitié des récoltes estivales: tabac et coton, et le 1/10 des récoltes d'hiver: blé, orge, etc. (64). Ajoutons à cela les taxes dues au régisseur, *serkal* (7,5 %), au Gouvernement (10 %), et autres bribes qui échoient à l'entourage domestique du patron (65). On comprend qu'avec un tel régime les jacqueries soient fréquentes et qu'il provoque un exode massif des serfs, dont les ressources atteignent à peine 500 à 1000 Fr par mois et par tête. Aussi une réforme agraire est-elle à l'ordre du jour et les Kurdes ne devraient pas être les derniers à en bénéficier (66). De fait, une *Loi de Réforme agraire* fut même publiée, le 1^{er} octobre 1958, après la proclamation de la République irakienne. Cette loi, d'après l'exposé des motifs, a pour but: 1) de mettre fin au féodalisme en Irak et à l'influence des seigneurs féodaux; 2) de relever le niveau social de la grande classe des paysans; 3) de développer l'agriculture et, partant, le revenu national. Mais les féodaux gros propriétaires

essayèrent de tourner cette loi à leur profit. «Au nom des revendications de la population kurde», ils brandirent leur slogan: «La terre de la tribu à la tribu», ce qui revenait à l'abolition des actes de propriété et à l'abrogation des contrats de location pour la plupart des paysans (67). L'évolution est donc loin d'être achevée et elle ne se fait pas sans heurts. En Turquie, dans les régions kurdes, prédomine encore la grande propriété terrienne (67 bis).

Un second concurrent du chef, surtout chez les nomades, sera l'*oba-başı*, qui centralise les petits troupeaux de 20 à 25 tentes ou ménages pour en faire un gros troupeau de plusieurs milliers de têtes (68). L'*oba-başı* choisit les bergers à gages, indique les lieux de pacage, organise la transhumance. Chacun paiera au prorata de l'importance de son troupeau. L'*oba-başı* ne paie rien et, en outre, a droit à certains services: on transporte ses affaires, on dresse ou démonte sa tente (69). Ce système d'exploitation économique, remarque encore O.L. Viltchevsky, diminuait d'autant le pouvoir politique des chefs de tribu.

Enfin les chefs religieux, cheikhs de confréries surtout, parviennent souvent à éclipser l'autorité du chef de tribu. Aussi ce dernier n'aime-t-il pas souvent voir s'installer chez lui, dans son village, un tel personnage pour y ouvrir une *Tekké*, car, sous prétexte de religion, le cheikh ne tardera pas à s'arroger un rôle politique pas toujours bienfaisant (70). J'ai signalé ailleurs cette activité de ces hommes de religion (71).

4. — *Décadence de l'état tribal.*

S'il existe encore des tribus et des chefs de tribus reconnus officiellement et même appointés par les Gouvernements irakien et iranien, le fait est qu'en Turquie et en Arménie soviétique, toute autorité tribale a été supprimée et souvent de façon brutale. Chez les Soviets, aucun doute possible. En Turquie, il reste encore des traditions. Tous les chefs n'ont pas été pendus et, en tout cas, leurs fils sont bien vivants. Il reste sans doute chez le peuple, dans quelques régions, un certain respect pour les anciennes familles nobles. Ce prestige est reconnu même par des auteurs soviétiques, comme Kotlov ou Viltchevsky. Mais y a-t-il regret de la disparition de l'autorité ancienne? C'est moins sûr. Interrogé par moi à ce sujet, dans l'été de 1959, un jeune Kurde évolué d'Istanbul m'a répondu: «Il est bien entendu que les tribus ont perdu leur cohésion, mais les chefs essaient de reconquérir leur influence, non point pour des raisons de féodalité, mais au moyen de nouveaux services rendus dans le domaine social. Les fils des anciens chefs féodaux sont devenus avocats, médecins et se rendent ainsi utiles à leurs anciens subordonnés. Et ceux-ci d'ailleurs ne les oublient pas, par exemple, lors des

élections au Parlement». Il y avait en effet à Ankara, en 1959, une centaine de députés kurdes, soit démocrates, soit républicains. C'est donc une nouvelle noblesse qui se forme. Mais un Kurde de Beyrouth, dont je connais la tribu d'origine, et à qui je demandais s'il avait encore des obligations vis-à-vis de son agha, m'a répondu que tout cela était de l'histoire ancienne, et que si ce chef avait besoin de quelque chose, il n'avait qu'à travailler comme tout le monde! C'est vrai qu'il s'agit là d'un Kurde momentanément déraciné, mais on voit l'évolution qui s'amorce.

Dans les pays arabes, Irak et Syrie, la centralisation travaille aussi à la diminution du prestige et de l'autorité des chefs. Des fonctionnaires civils s'occupent de la justice et des impôts. La réforme agraire, surtout en Irak, accentue la rapidité de cette transformation sociale (72). Il semble que ce soit en Iran que les liens de la tribu sont encore les plus étroits. Mais là aussi, avec la sédentarisation des nomades et la centralisation gouvernementale, on peut prévoir la disparition, plus ou moins prochaine, de toute organisation tribale chez les Kurdes.

III

LA FAMILLE KURDE

Qu'il vive en tribu ou qu'il soit entièrement dégagé des liens tribaux, qu'il soit pasteur nomade, vivant sous la tente dans la montagne, ou complètement sédentarisé, installé comme boutiquier ou cultivateur au village, artisan dans la ville ou bien ouvrier plus ou moins spécialisé dans les travaux de barrage ou d'exploitation du pétrole, le Kurde ne vit pas seul. Il a sa femme et ses enfants. Il a sa famille. La famille du montagnard kurde ressemble-t-elle à celle du Bédouin arabe? Peut-on la comparer à celle du paysan ou du citadin chrétien près duquel il vit?

Essayons de pénétrer dans le foyer kurde, franchissons le seuil de la demeure du Kurde moyen et nous n'aurons pas à le regretter.

1. — *Le Kurde devant la femme et le mariage* (72 bis).

Remarquons d'abord que tous les Kurdes se marient et que le *célibat* n'existe guère au Kurdistan, conformément à leur proverbe:

Homme seul devient faible,
Femme seule devient chaude!

La *prostitution* est aussi chose inconnue des Kurdes. Ils n'en peuvent parler qu'en empruntant aux Turcs leur vocabulaire. Pas une seule maison close dans les petites villes kurdes d'Iran, comme le constate Viltchevsky. D'ailleurs, les Kurdes se marient souvent très jeunes: les garçons vers quinze ou seize ans, les jeunes filles vers douze ans. Aujourd'hui pourtant il y a tendance à retarder un peu l'âge du mariage, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes gens qui poursuivent leurs études. L'amour lesbien n'a jamais existé chez les Kurdes, nous affirme K. Daghestani (p. 132).

Bien que Musulmans, les Kurdes ne sont point, pour l'ordinaire, *polygames*. Autrefois, et souvent dans des vues politiques, des chefs surtout épousaient plusieurs femmes et avaient de nombreux enfants. Le *Charef-Name* signale un certain Djan Bulad Beg, c'est-à-dire l'âme d'acier, ancêtre des Joumblat du Liban! qui avait soixante-dix fils (73). Le grand Bedr-Khan a eu quatorze épouses et quatre-vingt dix-neuf enfants. A sa mort, il ne lui restait plus que vingt et un garçons et vingt et une filles: c'est déjà toute une tribu! (74). Le fameux Ismaïl Agha Simko, de la tribu des Chekkak, assassiné par les autorités persanes en 1930, avait épousé lui aussi quatorze femmes. Mais c'est là malgré tout chose exceptionnelle. J'ai moi-même connu Saïd Beg, Émir des Yézidis, alors qu'il venait de prendre sa sixième femme, la jeune émira Wansa, élevée à l'Université Américaine de Beyrouth, et qui devait le quitter par la suite après lui avoir tiré un coup de revolver. Ce prince, au demeurant peu sympathique, devait avoir en tout dix femmes légitimes: mais c'est une bénédiction pour une fille de sa nation que d'être regardée par lui, dont l'origine passe pour être divine aux yeux de certains de ses sectateurs. Les gens du commun, eux, évitent les soucis et les tracasseries des ménages complexes, car «celui qui épouse deux femmes, fait le portier». Le *divorce* est également relativement peu fréquent. On se moque de qui voudrait répudier sa femme. Qui en aurait envie n'a qu'une seule ressource: quitter sa tribu. A moins de mettre en partique ce que dit la chanson:

«Les jolies femmes, de la part des hommes méchants,
Ne peuvent pas être abandonnées, mais tuées!»

C'est évidemment une façon radicale de résoudre un délicat problème. Si par ailleurs l'épouse est coupable, le mari assassin est protégé par tous.

Dans cette étude de la famille kurde, je voudrais rapporter les idées les plus courantes et les coutumes les plus usuelles concernant les fiançailles et les noces; le mari, la femme et l'enfant.

2. — *Les fiançailles et les noces* (75).

Le Kurde est ordinairement bon mari et bon père. Mais cette réussite familiale exige naturellement un bon choix, car l'affaire est d'importance. D'autres considérations que la personne ou la beauté de l'épouse vont donc entrer en ligne de compte: «Ne regarde pas la femme, regarde la parenté». — «Examine l'oncle maternel, puis conduis la femme à la maison». — Le meilleur choix sera souvent celui de la cousine, d'autant que le cousin a un droit de priorité sur elle, même si la dot qu'il propose est moindre que celle des autres prétendants. En tout cas, dit le proverbe: «Qui prend femme doit avoir un sac d'écus ou un ballot de mensonges!» Et aussi: «On ne peut épouser une princesse avec une dot de bouvier». Les travaux en plein air, chez les sédentaires, la vie des camps, chez les nomades, les fêtes saisonnières et les danses qui les accompagnent font que, non seulement il n'existe aucune séparation sociale entre garçons et filles, mais qu'il leur est très facile de se rencontrer chaque fois qu'ils le veulent. D'où ces amourettes et rendez-vous clandestins si souvent évoqués dans les chansons populaires. Après l'entente intime des deux jeunes gens connue et agréée de la famille, la mère ou la tante du jeune homme fait une démarche discrète chez les parents de la jeune fille; ou même un notable ami se présente chez la future fiancée et offre une arme ou un cheval. Si le cadeau est accepté c'est qu'on est d'accord: ce sont les accordailles, *herê kirin*. Quelque temps après, le père ou l'oncle ou le frère aîné fera la demande officielle du mariage, *xwezgîn*. A cette occasion il offre des raisins secs et autres sucreries, d'où le nom de *şîranî*, douceurs, qu'on donne à cette cérémonie. On fixe alors le montant de la dot, *qelen* ou *kelîm*, qui a déjà été discuté par les intermédiaires, pour éviter les brouilles familiales. Cette dot évidemment varie avec les régions et la situation des parents. Chez les Yézidis, elle s'élève à 40 dinars irakiens. Chez les Kurdes chrétiens d'Irak ou Chaldéens, l'évêque a dû fixer un montant maximum. De fait, cette dot au tarif trop lourd pour beaucoup de paysans leur rendait le mariage presque inaccessible. On sait la campagne menée contre elle chez les Kurdes d'Arménie soviétique (76). Après la demande officielle, les fiancés sont *xwestî*, promis. Après un délai de plusieurs mois ou même d'un an, on célèbre les fiançailles, *destgîran*, ce qui est l'occasion d'un grand repas de famille, à la fin duquel les convives font un cadeau en argent. Désormais les jeunes gens sont *destgirtî*, c'est-à-dire fiancés et le fiancé a la permission tacite de venir voir sa fiancée chez elle. Quand la dot aura été versée, ils seront *delenda*. Alors les parentes de la fiancée commenceront à s'occuper du trousseau, *cihaz*.

Tout est donc prêt, mais on attendra le printemps ou l'automne pour la cérémonie nuptiale. Pourtant il ne faut pas encore chanter victoire. «La mariée est à cheval, nul ne sait à qui elle appartiendra!» Il arrive en effet qu'au moment où le cortège se met en route, un prétendant évincé s'avise d'enlever la jeune fille si elle est consentante. Cet enlèvement est considéré comme un acte chevaleresque, bien qu'il soit souvent à l'origine d'une «affaire de sang» entre clans ou entre familles. Les fugitifs vont se mettre sous la protection d'un chef voisin, assez puissant pour calmer les parents et arranger l'affaire (77). En tout cas, tant que le mariage n'est pas conclu, le jeune homme respecte la jeune fille. C'est là une question d'honneur (78). Des chansons prétendent que la jeunesse doit avoir un pareil souvenir et que ce souvenir arrive toujours à dissiper les malentendus même graves du ménage (79).

Mais voici le grand jour arrivé. Les amis réciproques ont veillé à la toilette des futurs époux. On n'a pas épargné le *henné*. Pour les noces, *dawet*, un cortège s'organise, à cheval ordinairement. Il est de bon ton que la fiancée verse ou fasse semblant de verser quelques larmes en quittant le logis paternel. D'ailleurs, pour la consoler les assistants lui chantent un épithalame, *hevalé*, que tout le monde reprend en chœur (80). Et ce sont des cris et des chants et de la musique, jusqu'à ce qu'on arrive à la maison du fiancé. Ce dernier ne se montre pas de suite. On doit le supplier de ne pas abandonner la pauvre petite, qui de son côté fait mine de ne pas vouloir descendre de cheval. Finalement tout s'arrange. Avant de franchir le seuil de sa future demeure, la fiancée doit enjamber les débris d'une cruche pleine de pièces de monnaie ou de sucreries, qu'on a brisé à ses pieds (81). Aussitôt après a lieu la cérémonie religieuse ou *mehr*. Le mollah demande par trois fois le consentement des futurs ou de leurs représentants. Quatre témoins sont obligatoirement présents. Tous les assistants doivent rester immobiles, les mains posés à plat sur les genoux, en sorte que nul ne puisse nouer l'aiguillette au fiancé durant l'accomplissement du rite. Puis, tandis que tout le monde s'amuse, la nouvelle mariée, installée sur son trône, comme disent les Yézidis, reste silencieuse, recouverte d'un voile, dans un coin de la pièce, un peu comme une idole.

Chez certains Kurdes de la région de Houleilan, dans la province de Kirmanchah, la cérémonie de mariage est assez simplifiée. Là-bas, certains Kurdes sont chiïtes, d'autres Nosairis, d'autres Ali-Ilani. Les Nosairi mangent du porc. Dans cette tribu, les *akhond*, c'est-à-dire les mollah remplacent les Kadi. Le jeune homme et sa fiancée viennent chez l'*akhond* et lui déclarent leur intention de se marier. L'*akhond* prend une hâche et, accompagné des deux fiancés, se rend sur la montagne de Zerdélal, où croît

l'arbre *merdêlal*, entouré d'une enceinte comme un «*turbé*». L'akhond s'approche de l'arbre et dit en le frappant de sa hâche: «Oh! montagne Zerdêlal, oh! arbre Merdêlal, le mariage de cette jeune fille avec ce jeune homme est autorisé». Et ainsi se termine la cérémonie nuptiale (82).

Cette simplification du cérémonial est évidemment exceptionnelle. La fondation d'un nouveau foyer est d'importance dans toutes les parties du monde, mais, chez les Kurdes, l'amour de leur foyer, même matériel, revêt un aspect d'ordre mystique ou religieux, à moins qu'on ne dise superstitieux. Voici ce qu'en rapportait un Arménien Eguiazaroff, qui les avait examinés à la fin du siècle dernier dans la région d'Érivan:

«Les Kurdes professent à l'égard du foyer paternel et de celui de leurs cheikhs un respect absolu. Le foyer, composé de quelques pierres, est sacré et le feu qui y brûle est regardé comme un élément pur. Y cracher est un outrage sanglant. Le Kurde jure par son foyer. Le nouveau-né est promené tout autour. La fille qui se marie en fait le tour avant de le quitter pour celui de son mari. Une mère marie-t-elle son fils, elle vient elle-même préparer le foyer des nouveaux époux avec du feu pris au logis paternel» (83).

Mais revenons à nos jeunes mariés, *bûk û zava*. Les cérémonies sont terminées. On a bien festoyé, beaucoup chanté et dansé plus encore. Le *Brazava*, garçon d'honneur, posté à la porte de la chambre nuptiale, a tiré le coup de feu traditionnel, annonçant que le mariage est consommé, et chacun s'en retourne chez soi. La *pîrek* ou *berbûrî*, matrone qui accompagne la jeune mariée, montrera le lendemain aux parents et aux amies les «signes de la virginité», comme dit l'Écriture. Après quoi, son rôle est terminé (84).

3. — *Le mari, la femme et l'enfant.*

Voilà donc notre jeune ménage installé chez soi. La vie reprend... quotidienne, sans trop de heurts, si l'on se fie aux proverbes: «La femme est le pilier de la maison». «Femme vertueuse est de bonne prise; mauvaise femme, une chaîne! — La femme est une citadelle, l'homme est un prisonnier. — L'homme est une rivière, la femme un lac». Elle est, en effet, ordinairement du moins, plus conservatrice que son mari. Les voilà désormais unis à la vie à la mort. «*Jîn û mêr, tevîr û bêr*, c'est-à-dire Épouse et mari, pioche et bêche». Ce qui signifie que seules la pioche et la bêche qui creuseront leur tombe pourront les séparer. Ainsi d'accord, ils jouiront sans doute de bons moments: «Regards des yeux, contentement du cœur». Et le mari pourra rappeler à son épouse: «A cause d'une source, j'aimais une montagne». Pour autant il ne se laissera pas mener par elle. Chacun à sa place! «Une femme

modeste vaut une ville; un homme modeste ne vaut qu'un chevreau». Il n'est pas normal non plus que «l'homme soit au cellier et que la femme aille répondre à l'appel!», qu'il soit coq un jour et poule toute une année! Une bûche solitaire est pareille à un homme soumis à sa femme. D'ailleurs «ce n'est pas avec des prières que l'on gouverne sa femme». Mais n'exagérons rien. Contrairement à ce qu'on imagine couramment chez les peuples d'Islam, la femme, chez les Kurdes, est considérée comme l'égale de l'homme. Elle ne porte pas de voile. Elle dirige les affaires de la maison, tient souvent la bourse et règle les dépenses du ménage à son gré. Et si quelque étranger franchit le seuil de sa demeure, non seulement elle ne disparaît pas, mais elle peut très bien venir s'asseoir dans le groupe et prendre part à la conversation sans choquer personne (84 bis). Le Kurde a, en effet, confiance en son épouse, tout comme, d'ailleurs, il se fait une haute idée de la femme en général. Il jugerait indigne de lui de penser et d'agir autrement.

On voit déjà par là que la femme kurde n'est pas une esclave. Le mari aime sa femme et sait s'en faire aimer. La jeune Antaram de Trébizonde, cette Arménienne devenue l'épouse d'un chef kurde, le reconnaissait parfaitement (85). Sans parler des Européennes qui épousèrent des étudiants kurdes venus en Europe, il en est qui, au cours d'un voyage ou d'un séjour au Kurdistan, se laissèrent conquérir. Le cas n'est peut-être pas très fréquent, mais il n'est pas inouï. En 1891, une jeune Anglaise de 17 ans, Ketty Greenfield, fille d'un ancien consul d'Angleterre en Perse, tomba amoureuse d'un chef kurde de Saoudj-Boulak, devint musulmane et, malgré les exhortations du consul britannique et de sa mère, et les démarches du Gouvernement persan, elle voulut rester avec celui qu'elle avait choisi pour mari. Evidemment si ce dernier avait été une brute, à moins qu'elle-même ne fût dévoyée ou déséquilibrée, elle ne l'aurait pas rejoint (86).

Une histoire assez amusante illustre bien la manière avec laquelle une femme, kurde ou non, peut rendre heureuse son mari (87).

Ismail Pacha, qui fut le dernier chef héréditaire et indépendant d'Amadia (1842), avait pour conseiller un certain Issou, reconnu pour sa sagesse. Le Pacha lui posa donc un jour cette question: «Quelle est la meilleure femme du monde?» — «C'est celle qui est à la fois voleuse, passionnée et menteuse», répondit le sage. Comme le Pacha n'arrivait pas à comprendre cette réponse, Issou lui proposa d'aller faire un tour avec lui. Ils se déguisèrent donc en derviches et partirent.

Ils entrèrent dans une première maison, celle du benjamin de trois frères, et demandèrent l'hospitalité pour la nuit. — «Vous êtes les bienvenus, pères derviches». Ils s'assirent et remarquèrent que la barbe du maître de la maison était toute blanche et son dos tout voûté. Ils s'étonnèrent: «Comment peut-il en être ainsi chez un homme d'une quarantaine d'années?» — «Demain vous irez chez mon frère plus âgé, répondit-il, et vous comprendrez!» Là-dessus,

il appelle sa femme. Celle-ci s'écria: «Araignée rouge, venin de serpent, que me veux-tu?» — «Il faudrait préparer à manger pour nos hôtes les derviches». — «Est-ce que tu ne sais pas que dans ta maison ruinée il n'y a rien? Où puis-je prendre quelque chose?» Bref, à tout ce que disait son mari, elle répliquait grossièrement et effrontément. Quand vint le moment du coucher, le mari lui dit: «Nous avons deux couvertures et deux nattes; prenons les unes pour nous et donnons les autres aux derviches!» — «Puisses-tu devenir aveugle! Ne sais-tu pas qu'une fois par mois, je ne puis tolérer que quelqu'un touche à mes flancs? Prenez une couverture, je me couvrirai avec l'autre!» Ainsi le Pacha et Issou passèrent-ils une mauvaise nuit.

Le matin, ils partirent chez le frère cadet. Celui-ci avait une barbe poivre et sel, moitié noire, moitié grise. Le Pacha lui demanda: «Quel âge as-tu?» — «Je frise la soixantaine» — «Pourtant, observa le Pacha, à cet âge là la barbe est généralement presque toute blanche. Pourquoi n'en est-il pas ainsi chez toi?» — «Passez la nuit chez moi, soyez mes hôtes et demain vous irez chez mon frère aîné et vous le saurez!» Ils restèrent donc. Or, dans ce ménage, la femme tantôt exécutait les ordres de son mari, tantôt elle ne voulait rien savoir: elle était alternativement ou grossière ou polie!

Le jour suivant, ils se rendirent chez le frère aîné. Ils aperçurent que sa barbe était noire comme jais et pourtant il était âgé de quatre-vingts ans, à ce qu'il disait: «Ne vous étonnez pas, derviches. Restez chez moi et vous comprendrez». Ce frère était plus pauvre que les deux autres, mais sa femme lui obéissait en tout. Quand il s'adressait à elle: «Femme!» elle répondait: «Oui, je suis ta victime!» — «Y aura-t-il quelque chose à manger?» — «Mais bien sûr. Il y a de tout: des œufs, du riz, du beurre et du miel!» Et elle prépara un repas qui aurait pu convenir à la maison même du Pacha. Lorsque vint le moment de se coucher, son mari l'interpella: «Avons-nous de la literie?» — «Sous ton ombre, nous avons suffisamment de tout, comme chez un Pacha!» Elle sortit et se procura le nécessaire chez les voisins. «Femme, nous avons aujourd'hui des visiteurs, il ne convient pas de nous coucher ensemble, séparons-nous». «Non, non! Les derviches sont comme nos frères. Tu sais très bien que si je passe une nuit sans toi, mieux vaut ne pas vivre!»

Au réveil, le Pacha se renseigna auprès de cet homme: «Quelle est la meilleure femme?» — «Mais, c'est la mienne, répondit-il. Elle me cache des choses par-ci par-là et fait des provisions pour qu'ensuite nous n'ayons pas honte devant les invités: nous manquons de literie, mais elle en a emprunté chez les voisins; elle m'aime beaucoup. Avec une femme pareille, c'est bien sûr qu'on ne peut pas vieillir!»

Alors le Pacha comprit le sens des paroles d'Issou. Il lui fit des éloges et le récompensa. Puis il enrichit l'aîné des trois frères, fit divorcer le benjamin et trouva une seconde femme pour le cadet.

Si la femme kurde garde une telle place au foyer, il ne faut pas s'étonner de voir certaines d'entre elles acquérir une réelle autorité dans la tribu et la cité (88). C.J. Edmonds nous parle de Rabia Khan, qui était le chef des boulangers à Sulaimani. Au Kurdistan irakien, tout le monde a entendu parler de Adilé Khanim (m.1924), qui pendant quinze ans a dirigé les affaires de la grande tribu des Djaff. On pourrait multiplier les exemples (91). On sait aussi que, chez les Kurdes, se mettre sous la protection d'une femme, c'est trouver la sécurité (92).

Mais quelle que soit la valeur d'une femme aux yeux des étrangers, c'est à son foyer qu'elle est véritablement reine. «Dieu a créé la femme, la femme a créé le foyer», dit un proverbe. Et «quand la mère donne, c'est Dieu qui donne». Aussi son bonheur sera parfait lorsque l'enfant sera là (93). N'est-ce pas la raison pour laquelle on s'est marié jeune? — «Marie-toi jeune pour jouir en temps opportun de la présence de tes enfants». Ainsi donc, suivant la formule: «S'il plaît à Dieu, au bout de neuf mois, neuf jours, neuf heures et neuf minutes, le Très-Haut fera verdier le campement aride». Ou encore: «Le seigneur fera naître un enfant à la femme et répandra sur son visage trois gouttes de lumière!» Car vraiment «les enfants sont le fruit de la maison». — «Maison qui a de l'argent pour richesses peut se ruiner! Maison qui a des fils pour richesse ne le peut!» Et cette noble constatation fait taire tous les égoïsmes:

«Maison qui a un enfant, le Diable n'y va!» (94).

Quelle joie en effet pour le père et la mère, penchés sur le berceau, de saisir le premier sourire, la première caresse, le premier baiser, le premier mot! Le père lui-même, si rude parfois, se fait tendre et, les yeux clos, fumant sa longue pipe, au coin du foyer qui pétille écoute silencieusement la berceuse que la jeune maman chantonne pour endormir Bébé. Les berceuses kurdes, il y en a de très jolies. J'en ai déjà traduit et publié plusieurs. Chose curieuse, presque toutes celles que je connais ont été composées par les papas (95). Ce qu'on peut interpréter, je crois, comme une marque vivante d'amour paternel.

A Sulaimani, sous peine d'accidents possibles, la femme enceinte doit porter sur elle un *duabend*, sorte de talisman, sur lequel sont inscrits des passages du Coran. Mais il est connu que la femme de celui qui copie ces amulettes ne mettra pas d'enfants au monde.

Un médecin militaire français, A. Brunel, a fait une description poignante d'un accouchement, dans un chapitre intitulé: *Malédiction*, car l'événement n'a rien d'un conte ou d'une légende (96). La scène se passe à Dérîk, en Djezireh syrienne. Mais je puis ajouter quelques détails. A Sulaimani, par exemple, s'il y a des difficultés, on va à la inoquée chercher la «*dua*», qui est une pierre sur laquelle sont écrites certaines prières. On la pose sur le dos de la parturiente et tout se passe bien (97). Dans la tribu de Chamesdin, en pareille circonstance, c'est l'épée de Khano-lep-zerin, héros de l'épopée de Dîmdîm, qu'on dépose sur le lit de la future maman (98). Chez les Kurdes chrétiens de la région de Duhok, on dresse le rouleau de la terrasse de l'église (99). D'autre part, on doit bien faire attention à l'endroit où tombera le cordon ombilical, coupé par la

sage-femme. S'il tombe sur une arme, l'enfant sera un brave guerrier; si c'est sur une assiette ou sur un plat, il sera gourmand. En tout cas, nul n'ignore qu'un être malfaisant, *âl* ou *hal-anassi*, en Arménie soviétique ou en Perse, même chez les Arméniens, paraît-il (100), essaie d'arracher le cœur, ou le foie, et les poumons de la femme en couches. Chez les Yézidis, le *Reşê şevê*, le Noir de la Nuit, risque d'échanger le bébé ou de lui faire mal, ainsi qu'à sa mère (101). Chez les Moukri, c'est l'esprit *cheché* et, à Sulaimani, la goule *Chawa* qui voudrait étrangler le bébé. C'est pourquoi, disait déjà le Père Campanile:

«A peine une femme a-t-elle accouché, qu'on lui pose sur le lit un Coran, une épée, un poignard, un fusil, un pistolet, un bâton à bout recourbé, des clous de girofle et quelque relique venue de la mosquée de Médine. A la tête du lit, on place une longue broche sur laquelle on a enfilé, du haut en bas, de grosses ciboules blanches. Au milieu, une grande branche, formée de fleurs artificielles en soie ou en papier. Ils disent agir ainsi pour empêcher les sorts» (102).

Ces coutumes existent toujours. Et si l'enfant est un garçon, les hommes de la famille vont monter la garde, jour et nuit, durant une semaine, dans la chambre de l'accouchée. Il va de soi qu'il est interdit à toute femme en état d'impureté d'entrer dans cette chambre, car elle porterait malheur.

Des cadeaux nombreux sont offerts à la jeune maman, surtout si elle a mis au monde un fils. Ils varient suivant la coutume des tribus et la position des parents. A la mère, on offrira de l'or, un bélier à sacrifier. Au bébé, ce sera une jument, un pistolet, un poignard. De toute manière, la naissance d'un enfant est toujours célébré par un repas de fête.

C'est la mère qui donne le nom à l'enfant. Beaucoup de Kurdes portent des noms musulmans, cela va de soi. Mais il existe aussi des noms spécifiquement kurdes, portés par les héros de l'Histoire et de la légende nationales, ou qui désignent des vertus qu'on souhaite voir posséder par le nouveau-né, ou sont tout simplement des noms de fleurs, de fruits ou même d'animaux dont les qualités sont appréciées de tous (104).

A Sulaimani, il y a vingt-cinq ans, on circoncisait le garçon alors qu'il était âgé de sept à dix ans. Aujourd'hui, on procède à l'opération huit jours après la naissance. Le parrain n'est pas nécessairement de la famille; mais doit être de bonne renommée. Le plus recherché est celui «qui a bu l'eau de sept sources», symbole du Savoir et de la Sagesse. Les Yézidis acceptent, comme *kirîv* ou parrain, un musulman, mais jamais un chrétien ou un juif. D'autres Kurdes n'ont pas ce scrupule et n'hésitent pas à demander ce service, ou plutôt cette marque de confiance, à cause de la parenté de sang qui s'ensuit, à des chrétiens de leurs amis (105). L'excision des filles,

coutume barbare contre laquelle commencent à s'insurger les femmes musulmanes (106), est pratiquée à Sulaimani, mais pas avant que la fillette n'ait atteint l'âge de huit à dix ans. On fait remarquer, à ce propos, que la «*maman*», c'est-à-dire l'accoucheuse, qui procède à l'opération, doit être spécialement habile.

Le sevrage n'a lieu qu'assez tard. L'enfant en effet est allaité jusqu'à l'âge de deux ans et même davantage, chez les Bakhtiyari (107). Durant toute son enfance, il sera abondamment pourvu d'amulettes et de talismans, à l'épaule ou sur sa calotte, pour détourner le mauvais œil. Jusqu'à un âge assez avancé, les garçons portent sur leur bonnet rouge des porte-bonheur variés: dents de loup, clous de girofle, agates, solimans, onyx, racines de mandragore et autres morceaux variés de bois ou de pierre. Sur les bras, ils ont beaucoup de sachets, où sont écrits des versets du Coran ou autres papiers contenant des paroles de leurs saints personnages (108). Ainsi que le rapporte T.F. Aristova, une pince d'écrevisses, enveloppée dans un chiffon, et cousue sur le costume de l'enfant, est encore aujourd'hui très efficace contre le mauvais œil (109).

Ces coutumes féminines, malgré leur aspect folklorique, voire superstitieux, ne sont, somme toute, que la marque indirecte d'un amour maternel profond qui pousse la mère à chercher partout où elle croit pouvoir la trouver une protection pour son enfant.

IV

COUTUMES COLLECTIVES DES BONS ET DES MAUVAIS JOURS

Nous avons jusqu'ici fait connaître la vie sociale des Kurdes telle qu'elle se présente d'abord sous l'aspect économique du genre de vie du berger, du paysan ou de l'artisan citadin. Le caractère tribal de l'organisation, avec ses contraintes d'allure féodale, nous est apparu en pleine décomposition. Les habitudes familiales nous ont permis de constater, chez les Kurdes, un amour du foyer plus profond que beaucoup ne se l'imaginaient. Il nous reste maintenant à voir tout un ensemble de coutumes collectives qui débordent souvent le cadre familial et même le cercle de la tribu et qui n'en sont pas moins bien caractéristiques du peuple kurde. Elles ont trait aux joies et aux souffrances de la vie, ainsi qu'à la mort, et c'est

pourquoi nous les avons intitulées: Coutumes collectives des bons et des mauvais jours.

1. — *Sous le signe de la joie.*

Parce que le climat du Kurdistan a fait de ses habitants des hommes sains et vigoureux, le Kurde est de tempérament optimiste, gai dans son comportement, spirituel en ses réparties et, ce qui peut paraître étrange, assez sentimental. Tous ces aspects se retrouvent en maintes coutumes.

a) *Rythmes et chansons.*

Toutes les fêtes familiales: naissance, circoncision et surtout mariage, sont accompagnées de danses et de chants. De fait, on ne conçoit guère, chez les Kurdes, de noces sans danser. C'est pour eux, en tout temps, un amusement très recherché. Leurs danses, évidemment, n'ont absolument rien de commun avec les trépidations occidentales modernes. Elles n'en sont pas moins multiples et portent le nom générique de *reqs*, qui est arabe, et surtout *dîlan*. Les variétés sont infinies et sont désignées souvent du nom de la région d'où elles sont originaires, par exemple: *Amûdî*, *Botanî*, *Dêrîkî*, *Serhedî*, *Siwerekî*, *Rohayî*, *Şêxanî* qui correspond à la *dabké* libanaise. Mais on les nomme aussi d'après la forme des mouvements qu'elles font exécuter. On a alors la *govend* qui est plutôt une ronde, où jeunes gens et jeunes filles, se tenant par la main, ou bras dessus bras dessous, exécutent des pas, des chassés-croisés, des balancements fortement scandés, tandis que fifres et grosse-caisse en martèlent le rythme. Parmi les variantes, nous avons ainsi *ségavi* ou *sêpeyî*, *çarpanî*, *giranî*, *xirfanî*, *teşiyok* ou encore *milanê*, où les partenaires dansent épaule contre épaule, *ayîşok*, «petite Aïcha», quand les danseurs forment un cercle complet. Les étudiants ont une danse particulière qu'ils appellent *bêlîte* ou *bêlûte* (110). La danse *çopî*, très répandue, est une sorte de danse avec sauttillement. Celui qui la mène, *serçopîkêş* (111), agite d'une main un mouchoir et de l'autre entraîne les danseurs, dont la ligne s'avance ou recule en oscillant de côté et d'autre. «Il y a un mouvement doux et ondulant du cercle entier en harmonie avec la musique, tout à fait comme la masse du blé qui ondoie quand elle est mise en mouvement par une brise légère» (112). C. J. Edmonds nous dit que lorsque les femmes se joignent à la *çopî*, ce qui est l'habitude dans les villages, on l'appelle *reşbelek*, la bigarrée. Les danses *bêriyo*, la laitière, et *temzara*, tout comme la *şêxanî* sont pratiquées aussi par les Assyriens.

Les chansons également sont aussi nombreuses que variées (113). «On chante une chanson... Elle n'est pas la même la nuit

que le jour. Si un enfant la chante, c'est autre chose, et autre chose si c'est une femme. Elle change, selon que jeunes ou vieux la chantent. Elle n'est pas la même dans la montagne et dans la plaine, dans la forêt et sur la mer. Chaque fois elle varie. Le matin, à midi dans l'après-midi ou dans la soirée, ce n'est pas la même» (113bis). Les épopées d'allure guerrière, *şer*, appelées *delal* dans la plaine et *lawiqê suwaran* chez les montagnards, sont souvent très longues. La fiancée ou la bien-aimée, restée à la maison, chante les péripéties de la guerre et les faits d'armes de son héros parti pour la bataille. Chaque tribu, peut-on dire, a son *delal* propre (114). De longs poèmes religieux, *lawij*, à ne pas confondre avec les chants purement coraniques, sont également chantés sur une musique recueillie (115). Et puis, il y a les multiples chansonnettes qui agrémentent les mille et une occupations de la vie de tous les jours: les *berdolavî*, ou chansons de devant le rouet, que les jeunes filles fredonnent en filant leur étoupe ou en tissant leurs tapis et *kilim* multicolores; les chansons de moissonneurs; les *pehîzok*, chansons d'automne que jeunes gens et jeunes filles alternent en descendant du *zozan*, leurs lieux d'estivage; les *serêle*, chansons de printemps; sans parler évidemment des innombrables chansons de danse, les *dîlok*, qu'accompagnent la flûte et le tambourin. Nous avons déjà signalé les épithalames, *hevalê* ou *serêzavano*, ces chants qui accompagnent la jeune épousée en sa nouvelle demeure. Les *lorî* ou berceuses constituent un genre à part, remarquable surtout par sa fraîcheur et sa simplicité.

La musique kurde, inséparable des danses et des chansons, fait partie assurément de ce qu'il est convenu d'appeler musique orientale; mais on ne peut la confondre ni avec la musique arabe, ni non plus avec la musique arménienne. Il n'est pas rare d'entendre, sur les ondes d'Istanbul ou d'Ankara, des airs soi-disant turcs, mais qui sont kurdes en réalité, car la musique kurde a influé parfois sur les chants des peuples voisins (116). La vie musicale était très développée dans l'Empire des Sassanides (117) et la tradition s'est maintenue chez les Kurdes. C'est un Kurde de Mossoul, célèbre musicien et arbitre des élégances, Ziriya (789-859), qui, après avoir commencé sa carrière à Bagdad, la continua avec un éclat exceptionnel à la cour d'Abd er-Rahman II, à Cordoue, où il fonda un Conservatoire. La musique orientale qu'il y introduisit prit un aspect original, rappelé dans les airs andalous que les Gitans ont conservé jusqu'à nos jours (118). L'histoire a conservé encore le nom, au IX^e siècle, de toute une dynastie de musiciens kurdes: Ibrahim ibn al-Mehdi, son fils Ishaq et son petit-fils Hammâd (119). Quoi qu'il en soit de ses origines et de ses gloires passées, la musique kurde d'aujourd'hui n'est point

savante, mais populaire, et ne connaît point l'harmonie. Ses mélodies, aussi nombreuses que variées, conservent un caractère pathétique, assez souvent mélancolique. Elle n'a guère été étudiée scientifiquement par les occidentaux qui n'en ont entendu parler que par quelques voyageurs (120). Il est assez curieux de constater que c'est un prêtre arménien, au sens artistique, le Vartabed Comitas (1869-1935) qui, le premier, a recueilli et noté certains chants populaires kurdes, récemment réédités en Arménie soviétique (121). Mais aujourd'hui, il semble que les Kurdes eux-mêmes s'intéressent à l'originalité de leur musique nationale et ont à cœur de ne pas laisser perdre ce trésor (122).

Les instruments de musique utilisés par les Kurdes sont souvent de fabrication rustique (123). Tout berger a sa *bilûr*, ou flûte champêtre, dans sa musette. Lors des danses, la *zirne*, flûte courte, accompagne l'*erbane*, tambourin, et le *dehol*, tambour ou grosse-casse. Les cymbales, *xelîle*, scandent certains chants yézidis. La viole sur peau, *ribab*, et le violon, *keman* ou *kemance*, servent aussi à faire danser les paysans. La guitare, *saz*, n'est pas spécifiquement kurde, et la trompette, *borî*, n'est en usage que chez les militaires (124).

«Tout Kurde et même toute femme kurde est poète», a dit au siècle dernier le célèbre écrivain arménien Abovian. Il aurait pu dire aussi bien tout Kurde est musicien et aime chanter. Mais il en est parmi eux certains qui sont spécialistes. Les *stranvan*, chanteurs, et surtout les *dengbéj*, trouvères, et les *çîrokbéj*, conteurs, sont assez bien considérés par le peuple (125). Il n'en est pas de même des *mitîrb*, sorte de tziganes sans attache avec les tribus et qui circulent partout pour divertir les gens (126). Chanteurs et trouvères, qui malheureusement sont en voie de disparition, acquièrent leurs connaissances musicales, parfois auprès d'un maître, comme Rahman, l'informateur d'O. Mann (127), ou le plus souvent auprès d'un autre conteur, ainsi que l'a raconté lui-même Ehmedê Ferman, ancien barde chez l'agha des Kîkan (128).

b) *Fêtes et saisons.*

A côté des fêtes strictement familiales, il y a des fêtes saisonnières célébrées par les bergers. Ereb Chamo nous a donnée la description de certaines de ces festivités: *serépez*, lors des premiers agnelages; *berodan*, lors du départ pour le zozan ou pâturage d'été; *berxbîr*, pour la tonte des brebis; et surtout la fête plus grande encore du *beran-berdan*, que les Turcs appellent *kasim*, lorsqu'à la fin de l'estivage on lâche les béliers au milieu des brebis (129). C'est l'occasion de ripailles et de réjouissances en tous genres et

peut-être aussi de futurs mariages. En effet, nous dit toujours Chamo :

«Les jeunes filles enlèvent de leurs coiffures les mouchoirs de soie et les jettent au cou de leurs moutons favoris, tandis que les jeunes gens s'approchent et s'emparent de ces mouchoirs pour signaler qu'ils aiment ces jeunes filles et veulent les épouser. Les pères et mères surveillent quel jeune homme a pris le mouchoir de leur fille; ils savent que la jeunesse s'est entendue en été et que leur fille est d'accord pour celui qui prendra son foulard. S'il n'y a pas d'obstacle de la part des parents, les fiançailles ont lieu et quelque temps après on célébrera les noces» (130).

Si les bergers seuls célèbrent ces fêtes en relation avec l'élevage, il en est d'autres que tous les Kurdes célèbrent à l'envi. Le *nevroz*, *norúz* ou *núroj* est une fête antérieure à l'Islam. Elle a toujours été en honneur chez les Yézidis, qui passent pour avoir conservé la religion nationale (131), et qui la considèrent comme la fête du nouvel An, *Serésal*. C'est, en effet, la fête du printemps, du renouveau. Les Kurdes d'Irak, qui l'avaient laissé tomber en désuétude, ou plutôt à qui on l'avait interdite, l'ont reprise depuis plusieurs années. Elle est devenue véritablement une fête nationale que les Kurdes célèbrent, à Sulaimani avec des feux de joie ou à Baghdad par des séances de poésie et de chants. A son occasion, les journaux kurdes publient des numéros spéciaux illustrés. Les étudiants kurdes, partout où ils se trouvent à l'étranger, à Londres, en Allemagne ou en Amérique, en profitent pour faire connaître leur Patrie (132). Les poètes y vont de leurs poésies de circonstance, les orateurs prononcent des discours et tout le monde saisit cette occasion de chanter et de danser sur des airs nationaux.

En liaison avec cette fête de l'année nouvelle, il faut mettre sans doute «la «*Samanî Pazan*» (cérémonie de la cuisson du Samani), qui est une forme d'évocation des célèbres jardins d'Adonis. On fait lever des grains de blé dans une sorte de panier plat. Les plants ayant atteint une certaine hauteur, sont coupés à une date donnée après la fête du «Norouz» (le jour de l'entrée du soleil dans Aries). Puis on les macère dans un mortier pour en extraire le suc: les résidus sont jetés dans une eau courante. Le soir du même jour, ce suc est employé à préparer une sorte de gâteau. Chaque famille convie ses amis et voisins à la célébration d'un «mewloud», et le soir des danses sont organisées autour du feu sur lequel cuit ledit gâteau. Une fois cuit, le gâteau est mis sur un plateau en même temps qu'un miroir, du kohl et du henné, qu'on place et qu'on ferme dans une pièce. Des personnes ayant à formuler des vœux allument des cierges autour du plateau. A l'aube, on ouvre la pièce et l'on soulève le couvercle du récipient contenant le gâteau. On cherche alors à découvrir l'empreinte d'une main sur le gâteau, ce qui donne l'occasion d'une grande réjouissance. Car on croit que 'Aïcha ou Fatima', leur a rendu visite en esprit et a béni la cérémonie, en laissant l'empreinte de sa main comme preuve de sa visite. Cette pâtisserie est ensuite distribuée aux amis et voisins... A mon avis, cette cérémonie a ses racines dans un passé fort lointain. En provoquant, en forçant la végétation symbolique de quelques grains de céréales, la cérémonie devait avoir pour but d'aider, avec l'intervention de la déesse de la fertilité, à la réussite de la récolte.

De nos jours, elle est pratiquée dans le but d'avoir une progéniture ou de faire exaucer des vœux quelconques» (133).

Certains voyageurs de la fin du siècle dernier, de Morgan, par exemple, signalent, chez les Moukri de Saoudj-Boulak (aujourd'hui Mah-Abad) la fête, au printemps d'un faux émir, qui a tout à fait l'allure d'un Carnaval (134). T. Wehbi fait mention de cérémonies analogues :

«A Sulaymanieh, par exemple, des rites similaires sont encore pratiqués au printemps. A l'achèvement des préparatifs dont on a confié la surveillance à un comité spécial. Le jour fixé, les gens de Sulaymanieh quittent la ville pour le lieu désigné de la cérémonie. Un roi est intronisé, des courtisans et une garde lui sont assignés. Le roi chevauchant un bœuf, accompagné de sa cour, au milieu de la foule se rend au camp où des tentes et des «diwans» sont dressés et des chaudrons mis sur le feu. Des individus travestis en moutons et en chèvres miment les attitudes de ces animaux, durant toute la cérémonie qui dure trois jours. Le roi est obéi sans réplique. Il impose même des taxes aux personnes présentes ou non. Il jouit du titre jusqu'à la fête suivante et la nomination d'un successeur» (135).

c) *Les plaisirs et les jeux.*

A l'occasion de ces fêtes, saisonnières ou autres, les voyageurs, Rich, Millingen, de Moltke, ont signalé, chez les Kurdes, la pratique de certains jeux ou sports populaires (136). En tête vient le *cerîd*, sorte de fantasia qui trouve nécessairement place lors de toute fête nuptiale ou de toute autre réjouissance publique. Le *taghaleh* est de même un exercice à cheval très couru (137). La lutte, *zoran* ou *zoranê*, telle qu'elle est pratiquée en Turquie (138), ou en Iran (139), compte aussi des amateurs parmi les Kurdes. Si les combats de coqs ou de perdrix ne sont pas abandonnés, les combats de buffles sont plus spectaculaires et les batailles de béliers ne manquent pas de pittoresque. C'est au combat de ces derniers qu'un proverbe compare les luttes entre soufis musulmans et feqîrs yézidis. J'ai assisté à des parties passionnées de barres compliquées par des jeunes âgés de vingt à vingt-cinq ans. Les petits bergers ont aussi leurs amusements. Ereb Chamo nous a décrit le jeu du *zézé*. Chaque joueur met verticalement sur son pied un couteau ou un bâton et le lance au loin de toute sa force. Un joueur doit s'efforcer de ramasser tous les objets lancés, en répétant sans cesse *zé zé zé*, sans reprendre haleine. Sinon il a perdu (140). Un des jeux le plus populaire est le *hol* ou *gok*, qui correspond à notre hockey. D'ailleurs bien des jeux ressemblent aux nôtres : *baûtan* ou saute-mouton, appelé parfois *kerwanê xwê*, la caravane du sel; le jeu de barres ou *gîre*; *apê-mûs* ou colin-maillard. Les billes, *qaq* ou *gule*, sont également populaires, de même que le jeu du bâtonnet, *talûl* et les divers jeux de poursuites : *Sora berda Mema*, *Dîk û mirîşk*, les coqs et les poules, *Doşek û balîf*, matelas et coussins. Si les enfants s'amuse-

encore, en hiver surtout, comme tous les enfants du monde, à pigeon-vole, *çûkfrî*, ou à l'école, *dibistan* (sorte de jeu de la main chaude), à la marelle, *berdaq*, et surtout aux osselets, *kab*, les hommes, eux, se livrent à des jeux qui passent pour plus sérieux. Les cartes, *iskanbîl* ou *isqabil*, et les dés, *zar*, ont de nombreux amateurs parmi la «jeunesse dorée» des familles riches des Moukri, au dire de Vilchevsky. Le trictrac, *nerd*, est le passe-temps habituel de tous les piliers de *çayxane* ou cafés. Mais il est un jeu, noble celui-là, qui fait les délices des gens instruits et fait partie de la bonne éducation de tout agha qui se respecte: les échecs, *şetrenc* (141).

A ces amusements d'ordre privé, il en existe d'autres qui sont publics et intéressent la communauté. A l'occasion des fêtes de *achourâ*, les persans chiites avaient coutume d'organiser des séances théâtrales de caractères religieux, les *ta'ziyé*, analogues aux mystères de la Passion du Moyen-Age. Les Kurdes qui d'ailleurs ne sont pas chiites, à part de petites groupes, ne semblent pas avoir jamais pris grand intérêt à ces spectacles (142). Le *Karagöz* turc, ou théâtre d'ombres chinoises, d'une inspiration toute différente, n'a pas non plus fait école au Kurdistan (142bis). D'ailleurs si le théâtre est aujourd'hui encore presque inexistant chez les Arabes (143), on ne s'étonnera pas de sa pauvreté chez les Kurdes (144). A Sulaimani, en Irak, il y eut quelques essais scolaires (145), et lors du premier *Newrûz*, célébré après la proclamation de la République irakienne, «sur des tréteaux de plein air, des troupes d'amateurs interprétaient le vieux mythe iranien du forgeron Kâveh — symbolisant pour la circonstance le peuple kurde — révolté contre le monstre Zohâk, incarnation simultanée de l'«impérialisme américain» et du «fascisme nassérien» (146). De même, lors de la République kurde de Mah-Abad, en Iran (1945-1946), la jeunesse a joué certaines pièces patriotiques (147), et le Professeur Vilchevsky a publié la photographie d'acteurs en costumes et armements moyen-âgeux (148). Mais c'est en Arménie soviétique, à Éri van, qu'a été fondé le premier théâtre kurde soviétique, en 1934 (149). On signale également une troupe théâtrale formée au village d'Ali Koçek (150). J'ignore quelle en est la valeur artistique, son répertoire et le succès qu'elle peut obtenir auprès des spectateurs kurdes. D'autre part, certains groupes se sont fait entendre à la radio d'Éri van et y ont exécuté une pièce radiophonique de E. AVDAL, *Göltzer*, avec musique du compositeur arménien Umr Chat (151). Ainsi qu'on le voit, l'art dramatique kurde est encore dans l'enfance et le poète soviétique arménien Nairi Zarian en a fait lui-même la remarque (152). Il est à craindre que, comme dans les autres pays d'Asie occidentale, l'engouement pour le cinéma ne tue le théâtre kurde

avant même sa maturité (153). Ce n'est donc pas dans les salles de théâtre que le Kurde occupe ses loisirs.

d) *Chasse aux bêtes et course aux trésors.*

Cela se conçoit aisément si l'on se souvient que le Kurde est un homme amoureux du grand air. C'est donc au dehors qu'il cherchera ses plaisirs, en tête desquels vient la chasse, *nêçîr*. Le Kurde est en effet un chasseur enragé et un tireur adroit. La chasse est son sport favori et un Kurde bien né invite facilement ses hôtes à une partie de chasse. Le pays, abondant en gibier de toutes sortes, à poils et à plumes, favorise ce passe-temps royal. On y poursuit donc les animaux sauvages, plus ou moins nuisibles, comme l'ours, *hirç*, le loup, *gur* ou *gurg*, l'hyène, *heftiyar*, le renard, *rovî*, le sanglier, *beraz* (154). Jadis, jusqu'au siècle dernier si l'on en croit certains récits, on chassait encore le lion, *şêr*, aujourd'hui complètement disparu. Mais on poursuit aussi le lièvre, *kevrosk*, et, pour leur chair, les bouquetins *pezkûvî*. Un proverbe rappelle que «pour faire la chasse aux aigles, il faut s'aventurer dans leurs régions». C'est vrai de même pour les mouflons. Le perdrix, *kew*, est également recherchée et maints procédés sont mis en œuvre, suivant qu'on veuille la tuer ou la capturer vivante: le fusil, *tifing*, le filet, *tor*, ou la chanterelle: *çatî*, *marî* ou *bestî*, selon le cas. Au temps des neiges, les perdrix sont prises à la main, *qemelax*: au printemps, on le tue à l'affût, *sokin*. Certains abris pour affûts sont si favorables que leur prix peut atteindre celui de la dot d'une femme (155). Les lévriers kurdes, *tajî*, sont aussi célèbres que leurs gros chiens de berger, *gemal* ou *gembul*. Les chiens d'Hewreman, de Pijder ou de Bilbas sont renommés. Certains faucons sont dressés pour la chasse: ainsi le faucon royal, *şahîn*, dont la valeur peut s'élever jusqu'à trente livres-or, est utilisé pour la chasse aux pigeons. Le *sîpîr* qui ne vaut que vingt livres-or, et le *doxan*, de moindre prix, servent à la chasse aux perdrix et aux pigeons (156). Comme dans tous les pays du monde, les chasseurs kurdes ont souvent une âme de Tartarin et les conteurs s'en donnent à cœur joie à narrer leurs prouesses ou leurs mésaventures (157).

La pêche, qui est certes un métier, n'en est pas moins un sport qui procure bien des joies à qui s'y livre. Elle est florissante aussi, car le poisson foisonne dans l'Euphrate et ses affluents, dans le Tigre et le Khabour, dans les deux Zab et les multiples rivières du Kurdistan. On la pratique au filet, *tor*, à l'hameçon, *çengel*, et aussi au harpon, *metran*, quand il s'agit de capturer les gros poissons, comme le poisson de Tobie dans le Zab, qui touche terre de la tête et de la queue quand on le met sur un âne pour le transport (158).

Il est une autre forme de sport au Kurdistan qui est en voie de disparition, s'il n'a pas entièrement disparu, et que l'on se doit de signaler, au moins à titre de souvenir. Les Kurdes, en effet, ont une réputation bien établie de coupeurs de routes. Il ne faudrait tout de même pas exagérer et, lorsqu'on a vécu longtemps en Asie occidentale, on est bien forcé d'avouer qu'au fond ils ne sont pas plus pillards que les Bédouins du désert. On connaît la réflexion de von Moltke: «Tous les deux ont du goût pour le brigandage. Mais l'Arabe a en lui plus du voleur et le Kurde plus du guerrier». Les nomades ont de tout temps razzié les troupeaux des sédentaires ou des tribus ennemies, à titre de revanche d'ailleurs. Maintenant les pays qui firent autrefois partie de l'Empire Ottoman sont plus policés et le brigandage, à l'intérieur des frontières du moins, a perdu de ses facilités. J'ai pourtant encore connu, peu avant la guerre de 1939, des Kurdes syriens qui passaient en bandes en Turquie pour y piller à leur aise et revenir ensuite à leur base de départ. Et puis les caravanes d'antan ont perdu de leur pittoresque. Les marchandises circulent aujourd'hui avec plus de sécurité et surtout de rapidité, en chemin de fer ou en camions. Les deux guerres mondiales ont aussi transformé la mentalité et les mœurs et il n'y a plus de place, du moins en périodes de calme, pour les chevaliers de l'embuscade aux caravanes.

Les voyageurs de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e, ne tarissent pas sur l'insécurité des routes. Quiconque s'aventurerait sur les chemins de Turquie devait se faire escorter de *zaptié*, qui n'étaient souvent de nulle efficacité au moment du danger. En certaines régions, les bandes kurdes étaient un véritable cauchemar (159). Pourtant, en rapportant de nombreux faits de brigandage, ces voyageurs avouent bien simplement qu'ils ont affaire à des brigands peu ordinaires. Car le brigandage, *aşkıtlı*, est aussi un sport et il a ses lois propres et son code d'honneur qu'un Kurde se garderait bien de violer. Ainsi il s'attaquera de préférence aux caravanes de riches marchands et laissera en paix le pauvre bougre qui porte sa fortune sur son dos ou sur son âne. La galanterie aussi garde ses droits: on abandonnera ses bijoux à une femme qui aurait trop de chagrin de les perdre et la fouille des femmes est réservée aux épouses des brigands. Cette occupation n'est pas le moins du monde considérée comme déshonorante par celui qui s'y livre et ce sera une chance pour le caravanier, s'il vient à passer à l'heure de la prière, car un bandit qui se respecte n'oublie pas ses devoirs envers Dieu (160). Mais tout cela est de l'histoire ancienne. Certes l'habitat des Kurdes, à cheval sur plusieurs frontières, favorise toujours la contrebande, *qaçax*, mais cela n'a rien de spécifiquement kurde, et les vagues de banditisme, *çete*, qui peuvent se rencontrer

encore parfois dans certaines régions, n'ont plus le caractère chevaleresque d'autrefois (161).

2. — *Face à la souffrance quotidienne.*

a) *Les maladies et les blessures.*

Mais la vie n'est pas qu'une partie de plaisirs et les épreuves, maladies et blessures, sont quotidiennes. La vie au grand air du nomade, les risques de la chasse, les aléas des bagarres entre bergers, vigneron ou boutiquiers, seront souvent causes de coups et blessures, car le Kurde a le sang chaud et son poignard est toujours à portée de la main. Le danger peut venir aussi des bêtes : morsures de chiens, sinon de loups ; piqûres de serpents ou de scorpions ; coups de corne de béliers ou de vaches. Le maniement des armes à feu occasionne aussi des accidents et les brûlures ne sont point rares.

La rigueur du climat et leur simple condition d'êtres humains exposent aussi les Kurdes aux maladies de toutes sortes. Ce seront évidemment celles des pays de misère et de manque d'hygiène. La sous-alimentation est responsable de 50% de la mortalité infantile (162) et, pour les adultes, l'espérance de vie est limitée à 30 ans environ, ou même à 28 (163). Les maux d'yeux, suppurations ou trachome, abondent. La tuberculose fait de nombreuses victimes, à l'opposé de la syphilis, inconnue au Kurdistan au début du siècle, d'après Mark Sykes (164). La malaria opère des ravages, mais des mesures énergiques l'ont presque éliminée de certaines régions du Kurdistan irakien (165). L'émir Celadet Bedir-Khan donne, pour la tribu des Jeliyan au Botan, une liste de quarante-sept maladies qui s'y rencontrent couramment (166). D'après un Rapport officiel, les maladies qui furent causes du plus grand nombre de décès, dans le liwa de Sulaimani en 1952, sont la pneumonie, la malaria et l'anémie (167).

b) *Les remèdes : magiques, empiriques ou scientifiques.*

Il n'y a certes rien de plus personnel que la maladie, bien qu'il y ait des épidémies ; mais c'est bien la société qui nous fournit les moyens de la soigner. Chez les Kurdes, les procédés sont multiples : il y a en premier lieu le recours à Dieu ou à ses saints, à ses fidèles serviteurs, et l'utilisation de talismans ou de pratiques plus ou moins magiques ; les remèdes empiriques et naturels sont également d'usage courant ; enfin le Kurde commence à recourir aux services de médecins à diplômés.

La maladie vient de Dieu, et partant la guérison. C'est donc à Lui qu'on aura recours tout d'abord, suivant en cela l'exemple du Prophète lui-même (168). Boire de l'eau dans laquelle on a fait détrempier un papier où est inscrit un verset du Coran est d'usage quotidien pour toute espèce de maladies. La visite au sanctuaire ou au tombeau d'un saint personnage est habitude populaire. Peu importe d'ailleurs qu'il soit musulman ou chrétien. Ainsi la tombe du Père Poldo (Leopoldo Soldini), ancien missionnaire dominicain, excellent botaniste, médecin et chirurgien, mort à Zakho, en 1779, est fréquentée aujourd'hui encore, pour se guérir de la fièvre, par les Kurdes, musulmans, chrétiens ou juifs (169). La terre de certains sanctuaires est efficace contre telle ou telle douleur. Ainsi, si l'on souffre de démangeaisons ou de maladie de peau, on va, chez les Yézidis, au *mazar* de Cheikh Musa-sor. On apporte avec soi un vase d'eau qu'on répand sur le sol du lieu sacré, on râcle cette moisissure et on l'applique sur la partie malade. On brise ensuite le vase. Certains cheikhs sont habiles à exploiter cette crédulité du peuple. Ils conservent en des boîtes de la poussière des différents sanctuaires, car chacun a sa spécialité: maux d'yeux, membres douloureux, constipation ou diarrhée. Bu dans l'eau, pour les souffrances internes, ou appliqué au dehors pour les douleurs externes, ce remède est efficace, surtout s'il est employé après sept jours de jeûne et de prières (170). L'émir Ismail Beg des Yézidis, homme sans scrupule s'il en fût, n'hésitait pas à utiliser son soi-disant pouvoir de guérisseur. Il faisait boire, par exemple, aux femmes crédules de la tribu des Jamaldin, sur la frontière turco-iranienne, de l'eau dans laquelle il avait craché. Les malades devaient guérir, les stériles concevoir et enfanter, et les délaissées retrouver l'amour de leur mari. Ailleurs il donnera de la terre du sanctuaire du grand Abd el-Qadir Gilani (terre qu'il a ramassée n'importe où), aux femmes dont les enfants ne vivent pas et, pour couper la fièvre, mettra un fil au cou ou au bras des enfants malades. Toutes pratiques qu'il reconnaît cyniquement être des blagues (171). Quant aux verrues, dues au contact des pieds nus avec de l'urine de grenouille (172), elles guérissent, à Bashiqa, au sanctuaire de Melik-Mêran, spécialiste en ce domaine (173).

Mais tous ces procédés à saveur magique ne sont pas les seuls qu'emploient les Kurdes. Ils n'ignorent pas les remèdes naturels empiriques dont les effets sont certains. Chaque tribu possède son médecin, *hekîmê kurdmançî*, à la science héréditaire, et qui connaît par expérience l'efficacité des simples. Ces guérisseurs en font la cueillette, ainsi que les vieilles femmes expertes en la matière, et les utilisent sous forme de tisanes ou de compresses. Au XVIII^e

siècle, les premiers missionnaires dominicains au Kurdistan étaient maîtres en ce domaine. Le P. Garzoni a, sur ce point, enrichi notre vocabulaire (174), et le P. Campanile nous a indiqué l'usage que les Kurdes faisaient des différentes plantes (175). Mais il n'y a pas que les herbes médicinales. Un médecin français a signalé, pour l'avoir constaté de ses yeux, que certaines bonnes femmes connaissaient le rôle bienfaisant de la moisissure du pain pour certaines plaies ou maladies: c'était déjà la pénicilline avant la lettre (176). — Pour les plaies, on a souvent recours aux cautérisations, *dax*. Le cautère, *kew*, est un mélange de sel et de jaune d'œuf, ou de sel et de beurre et de miel, appliqué bouillant sur la blessure. La mèche, *fittl*, pour drainer le pus de certaines plaies, n'est pas inconnue. Pour les blessures par balle, le *kew* est composé d'herbe, *giya*, et de pulvérin, *dermané spî*. Pour extraire une balle, on fend, *qelaştin*, la chair. Si l'os est brisé, le chirurgien, *cerah*, ou le rebouteur, *cebar* ou *dilşar*, s'en charge et le raccommode, *cebirîn*. Certains de ces praticiens sont habiles (177). Un cataplasme de petits poissons, maintenu jusqu'à décomposition, doit attendrir les os d'une fracture mal recollée et permettre de recommencer l'opération. En 1935, pour remédier aux douleurs lombaires après une chute de cheval, on entoure d'une peau de chèvre fraîchement écorchée les reins d'un confrère blessé. Il dut la garder jusqu'à putréfaction... et guérison! Quelques médecins amateurs ne manquent pas d'audace. Le Rev. Wigram a rencontré à Barzan un médicastre yézidi qui proposait à un Kurde souffrant de trachome de lui enlever la «moisissure superflue» qu'il avait derrière le globe des yeux, disait-il, en passant une brochette rougie à blanc d'une tempe à l'autre! Ailleurs un Kurde, qui s'était tiré une balle dans le gras de la jambe pour essayer son fusil nouvellement acheté, remplissait le trou, à l'aide d'une baguette, d'une mixture de beurre et de bouse de vache (178). On nous a amené un jour, à notre dispensaire de Mar-Yacoub, un bébé d'un an qui était tombé dans l'âtre et s'était brûlé le pied. Les bonnes femmes de son village avaient enveloppé le membre atteint d'une sorte de cataplasme de bouse et de goudron.

Mais de plus en plus, le Kurde a recours au médecin officiel que le Gouvernement met à sa disposition en des dispensaires dans les principales villes ou bien à des praticiens privés. Ce docteur, *bijîşk*, *diktor* ou *doxtir*, jouit d'un grand prestige; mais il ne doit pas se contenter de bonnes paroles. Il sera d'autant plus apprécié qu'il donnera plus de remèdes et un remède ne peut avoir d'effet que s'il est désagréable à prendre (179). Les piqûres et injections sont recherchées, car leur résultat ne se fait pas attendre (180). Le médecin tribal n'était payé que si son traitement réussissait.

Dans les dispensaires gouvernementaux d'Irak, les soins sont généralement gratuits, mais le Kurde guéri n'est jamais un ingrat (181). Beaucoup de Kurdes, tant en Irak qu'en Turquie, étudient aujourd'hui la médecine dans les Universités et pratiquent leur art au profit de leurs compatriotes. C'est pour certains descendants de familles de chefs, comme pour ceux qui sont devenus avocats, une façon de garder une influence réelle sur leur peuple.

3. — *Sur le chemin de toute vie.*

Quelle que soit la confiance qu'il avait mise dans les amulettes et talismans, quelle que soit l'efficacité des remèdes qu'il a pu utiliser, le Kurde, comme tout le monde, finit par passer de vie à trépas. Au lieu des chants de joie, ce sont alors les cris de deuil qui retentissent. A l'occasion de la mort et des funérailles, les Kurdes ont aussi des coutumes qui leur sont propres (182). Le Kurde, dur à mourir, d'après Wigram, sait affronter la mort avec courage, ainsi que le disent ses proverbes: «Qui connaît bien la vie, n'a pas peur de la mort», ou encore: «Quand la mort t'offrira sa coupe, porte sans regret cette coupe à tes lèvres: il n'y a que le temps pour te séparer de ceux que tu quittes». Mais le Kurde préfère la mort dans la bataille, plutôt que dans son lit, surtout après une longue maladie: «*Mirin hebe, pîrî mebe*; La mort soit, la vieillesse non». «*Mirin mirin e, xiraxir çî ye?* Mourir c'est mourir, mais pourquoi agoniser?»

Chez les Yézidis, le mourant doit être assisté de son frère de l'Autre Monde, *brayê axêretê*, qui l'aide au besoin à doubler ce cap tragique si la mort tarde trop. La *toilette du mort* est faite assez rapidement, tantôt par le laveur de cadavres professionnel, *mirîšo*, sur une planche spéciale, *mefşen*, tantôt par le *pîr* chez les Yézidis. Une fois lavé, on frotte le corps avec des plantes aromatiques et on l'enveloppe d'un ou de plusieurs linceuls de coton, sans couture. Chez les Yézidis, le cadavre est cousu dans le linceul. Autrefois, surtout lorsqu'il s'agissait d'un jeune homme, on dressait dans sa chambre une sorte de mannequin pour le représenter. On l'appelait l'arbre de deuil, *darê şîné*, et on le plaçait sur la monture préférée du défunt quand se formait le cortège funèbre (183). Une lumière doit brûler, trois jours durant, dans la chambre funéraire.

L'enterrement se fait habituellement le jour même de la mort, à moins que le défunt n'ait été assassiné. Dans ce cas, on ne l'entertera qu'après que sa mort aura été vengée par la mort même de l'assassin (184). Le cadavre, mis sur un brancard, *darbestî*, et non dans un cercueil, *tabût*, est porté à bout de bras, par les amis, jusqu'au cimetière. Les parents et les voisins forment le cortège funèbre. Les femmes, qui se lamentent bruyamment, n'en sont point

exclues. S'il s'agit d'un personnage important son cheval drapé de noir l'accompagne à sa dernière demeure.

Le cadavre est déposé dans la tombe, *tirb* ou *gor*, couché sur le côté droit et le visage tourné vers la Mecque. La fosse est creusée à la profondeur de la taille d'un homme (185). Le mollah récite alors le *Talqîn*. Souvent aussi on chante des lamentations, *şîn*, ou on débite une oraison funèbre, *qewil* ou *ayin*, pour célébrer les qualités du défunt. Les Yézidis en ont de belles (186). Celles qui furent publiées, il y a quelques années, dans *Roja nû*, à propos de la mort de quelques cheikhs, sont la plupart assez banales (187). On dresse un tas de pierres, *şkêr*, là où quelqu'un a été tué, et les passants y ajoutent d'autres pierres pour sauvegarder le souvenir du mort (188).

Les cimetières, *goristan*, sont en général hors des villes et des villages, sur une colline. On aime à y planter des arbres, surtout des arbres de Judée, à l'ombre desquels reposeront les défunts, si bien que les cimetières n'ont rien de lugubre, au contraire. Les tombeaux varient avec les régions. On élève une coupole sur celui des riches, mais ordinairement deux pierres dressées, *kêl*, aux deux extrémités de la tombe, sont les seuls ornements. Il n'y a guère d'inscription. Pourtant les Yézidis du Cheikhan indiquent parfois, en arabe, qu'un tel a trépassé dans la miséricorde d'Allah à telle date (189). Habituellement on grave des dessins: poignards, fusils, outils de travail, aigles ou cercles signifiant le soleil, s'il s'agit d'un homme, surtout d'un guerrier. Pour rappeler le souvenir d'une femme, on sculptera des fleurs, des peignes, des bracelets. Y aurait-il dans ces dessins quelques survivances du culte zoroastrien, comme certains l'ont pensé? Cela ne me paraît pas évident(190). Le P. Campanile signale qu'il y a des Kurdes qui font sur les tombes de petits trous qu'ils remplissent d'eau, afin que les oiseaux ou les autres animaux altérés puissent boire à la santé du défunt. Fréquemment, ainsi que l'ont remarqué maints voyageurs, une veuve ou une fiancée sacrifie sa chevelure qu'elle accroche sur la stèle funéraire en gage d'affection envers celui qu'elle a perdu. Sur la tombe d'un saint homme on fixera une main de fer, symbole peut-être de la transmission de son étendard à la génération suivante(191). Certaines sectes se distinguent dans la façon d'honorer leurs morts. Ainsi il existe chez les Kurdes Sendjabi, fraction des Kalhour qui serait Ahl-é Haqq, un cimetière avec des pierres sculptées très curieuses. Les figures représentent les défunts. On voit, par exemple, une femme tenant deux enfants par la main ou un Kurde avec son fusil, entouré de mouffons et de gazelles (192). Chez les Bakhtyari, on dresse sur la tombe de l'homme courageux la statue d'un lion(193). Madame Chaghinian, dans son voyage *A travers l'Arménie*

soviétique (194), a été étonnée de trouver, dans le cimetière du village yézidi de Kandaksaz, «de hautes silhouettes d'énormes chevaux de toutes couleurs: roux, rouge, noir, blanc. Placés sur des piédestaux, ils galopent, les pattes d'avant et les pattes d'arrière repliées les unes vers les autres en forme de huit; la tête tirée vers le bas par de fortes brides s'appuie du menton sur le poitrail; leurs queues sont levées, arrondies comme des parenthèses; ces statues bizarres sont pleines d'intensité et de force». Il s'agit là de tombeaux kurdes. Mais cet usage, qui existait encore en d'autres villages, a disparu. Par contre, le tombeau des femmes n'était que de «simples dalles avec l'image d'un berceau». Cela donnait à ces vieux cimetières «un air fantastique et singulier».

Le deuil, *şîn*, en principe dure un an, Durant les trois premiers jours, les parents ne sortent pas de la maison, afin de recevoir les visites de condoléances, *serxweşîdan*. Les formules utilisées en ces circonstances reflètent soumission à la volonté de Dieu et souhaits de longue vie pour ceux qui restent (195). Par exemple: «*Serê te xweş e ou bit*» — Sois en bonne santé! «*Xwedê dilê te xweş kit*» — Que Dieu te réjouisse le cœur. A quoi l'on répond: «*Xwedê te parêzit*» — Que Dieu t'épargne. — «*Xwedê zêde dirêj kit*» — Que Dieu allonge ta vie! «*Bile hûn sax bin*» — Vous, du moins soyez en bonne santé! Si c'est un fils qui est mort, on dira: «*Xwedê xelefê li we veşerîn*» — Que Dieu vous donne un remplaçant, et autres expressions analogues. Pendant la durée du deuil, on s'abstient de participer aux fêtes. On bannit de la maison tout ce qui est rouge. Même les voisins évitent de cuisiner le plat de riz que tous les Kurdes mangent avec plaisir. Des repas de deuil ont lieu le troisième, le septième ainsi que le quarantième jour. Ce jour-là, on égorge un mouton sur la tombe et on en distribue la chair aux passants. Au jour anniversaire, tout le village participe aux agapes. Chez les Yézidis, la veille du *norûz*, on fait la tournée du cimetière. Des *qawal*, jouant de la flûte et du tambourin, s'arrêtent une dizaine de minutes sur chaque tombe, tandis que les femmes se lamentent en se frappant la poitrine. On laisse sur chaque tombe de la nourriture que l'on distribue ensuite aux pauvres et à ceux qui passent (196). Les femmes kurdes aiment se rendre au cimetière le jeudi soir. Celles dont le deuil est récent s'y laissent aller à leurs lamentations. Une des plus pathétiques histoires de ce genre a été narrée par un Père Dominicain, qui en fut le témoin, il y a cent cinquante ans, dans les environs de Zakho. J'en donne ici la traduction, car on pourrait aujourd'hui encore assister à de pareilles scènes:

J'avais quitté Zakho depuis quelques heures à peine et je traversais des montagnes nombreuses et escarpées. En passant près d'un rocher sauvage,

j'entendis au loin une faible voix jamais interrompue qui me fit penser que quelqu'un se trouvait dans le malheur. «Suivez-moi», dis-je à mes compagnons et je lançai mon cheval dans la direction des lamentations de ce malheureux. Je m'embarrassai dans les broussailles, m'engageai à travers les rochers pierreux et tombai dans une petite vallée. Elle était presque entièrement parsemée de cénotaphes muets et trop parlants. Au-dessus de chacun d'eux, pendait quelque chose : ici une fleur, là un vêtement en lambeaux, ailleurs des cheveux coupés. Quels monuments émouvants ! Au milieu d'eux, on distinguait une tombe fraîchement élevée. Près d'elle était assise une jeune fille qui, à voir, atteignait à peine ses vingt ans. Cette pauvre créature était tournée, avec ses lugubres lamentations, vers cette froide pierre, aussi sourde que la creuse et sombre vallée.

«O mes yeux ! Mon doux cœur ! Où sont donc allés ces jours heureux, lorsque, en te lutinant comme une tourterelle amoureuse, j'étais assise, avec ton joli visage joyeux comme une pleine lune auprès de moi ? J'entends, ô mon amour, encore bien vif à mon oreille, le doux son de ta voix, qui souventes fois me répétait : *Je suis ton Sacrifice*. Tu es mon plus doux repos, mon bonheur ; ma plus parfaite félicité, c'est toi». — Et moi, alors, devenue languissante d'amour, je te baisais tantôt les yeux, tantôt le front, tantôt les joues rosées... Oh ! malheureuse que je suis ! Ah ! que devenir à cette heure ? Tu étais mon âme et j'étais ton cœur. Tu ne vivais que pour moi et j'étais toute en toi... Ah ! mon cruel ami ! Pourquoi m'as-tu abandonnée comme une chevrette au milieu des bois, parmi les cavernes des ours et des tigres ! Ah ! mon amour barbare ! Toi qui entends la voix de ma plainte, pourquoi te réjouis-tu de me voir affligée et ne te lèves-tu pas à l'instant au moins pour embrasser ta bien-aimée ?... De grâce, mon cœur, montre-toi, par cet amour dont ton sein était riche ; montre-toi, une fois encore, une seule fois, à mes yeux, aux larmes de celle qui t'adore. Fais qu'elle te revoie un seul instant... Et comment tant de mes soupirs ne peuvent-ils réussir à ranimer ton corps ! au moins à le réchauffer ! ainsi qu'ils te ranimèrent tant de fois. Tu me le disais... Oh ! mon amour ? ... mon amour ?... Lève-toi, lève-toi cette fois seulement pour recueillir mes tristes larmes désespérées et qu'ainsi me viennent en aide ces jours languissants et dolents sans toi qui étais mon âme. Mes yeux étaient à toi, et maintenant je te les rends défaits par mes larmes. Cette chevelure que je soignais si bien uniquement pour te plaire, je te la redonne. Sans toi, ô mon cher cœur malheureux perdu, elle m'est d'un odieux poids inutile».

Elle répéta cela plusieurs fois et appliquait son pâle visage sur cette poussière humide qui recouvrait le corps glacé de son époux. Puis elle coupa la plus jolie chevelure blonde qui, déroulée et flottante, pendait tout le long de ses reins. Elle avait à ses pieds un bouquet de narcisses frais qu'elle tressa avec beaucoup de grâce dans la chevelure coupée et le suspendit sur la pierre qui se dressait à la tête du cadavre. On voyait en elle une femme abandonnée au plus sensible transport. Elle m'aperçut, mais ne s'arrêta nullement de chanter sa plaintive poésie funèbre, tant elle était plongée dans sa douleur (197).

CONCLUSION

Notre étude de la vie sociale des Kurdes manifeste clairement l'âme de ce peuple. Certes les Kurdes ont été jugés différemment par les voyageurs ou autres étrangers qui sont entrés en contact avec eux. Si certains se sont montrés sévères à leur égard, allant même jusqu'à en faire un «type manqué» (198), il y en a d'autres, plus nombreux et non moins objectifs, qui se plaisent à reconnaître leurs vertus. Certains même qui les ont approchés de plus près, comme Soane, Hay, Hamilton, par exemple, et on pourrait en allonger la liste, ne craignent pas de dire qu'ils les estiment supérieurs à leurs voisins Arabes, Turcs ou Persans, et leur prophétisent un bel avenir (199). Je ne citerai qu'un seul témoignage qui me paraît assez caractéristique :

«On pourrait appeler les Kurdes chevaliers de l'Orient dans toute la conception du mot, s'ils menaient une vie plus sédentaire. Caractère guerrier, droiture, honnêteté et dévouement illimité à leurs princes, stricte exécution de la parole donnée et hospitalité, vengeance pour le sang et hostilité de clans, même entre les plus proches parents, passion pour la rapine et le brigandage et un respect sans borne pour les femmes, voilà les vertus et les qualités communes au peuple entier» (200).

Aujourd'hui encore il y aurait peu à retoucher à ce portrait idéal du peuple kurde tracé, au siècle dernier, en 1848, par КН. АBOVIAN (1805-1848), que Minorsky appelle le «père de la littérature arménienne». Il était juste de relever ce bel éloge. Si certains événements ont pu laisser parfois planer quelques ombres sur ce tableau, du moins ils n'ont pas réussi à rompre l'amitié de ces deux peuples frères, «frères de la terre et de l'eau», si bien faits pour se compléter.

Beyrouth, 25 avril 1962

THOMAS BOIS, O.P.

NOTES

(1) L'aspect religieux a été traité dans mon article *La Religion des Kurdes*, dans Proche-Orient Chrétien (Jérusalem) XI (1961) p. 105-136. Pour le côté culturel voir *Coup d'œil sur la littérature kurde* dans Al-Machriq (Beyrouth), 1955, p. 201-238 et *Les Kurdes: Histoire, Sociologie, Littérature, Folklore* dans Al-Machriq, 1958, p. 101-147, 266-299. Tiré à part 82 pp. Spécialement p. 117-128 (17-28). Les mots kurdes de cet article seront orthographiés suivant le système de la Revue *Hawar*. Cet alphabet est phonétique et les lettres ont la même prononciation qu'en français, sauf les voyelles: A = A long, E = A bref, I = E muet, U = OU; les consonnes: C = DJ, Ç = TCH, G et S, toujours durs, Ş (S cédille) = CH, X = KH (arabe), X = ghain (GH) arabe.

(2) L'aspect économique et social de la vie kurde est signalé sur des points de détail par quelques voyageurs, mais a été peu étudié systématiquement. Signalons toutefois E. - R. LEACH, *Social and economic organisation of the Rowanduz Kurds* (London, 1940); W. L. E. *Iraqi Kurdistan, a little-known region*, dans *The world to-day* (oct. 1956), p. 417-432. C. J. EDMONDS, *The Kurds of Iraq*, dans *The Middle-East Journal* (XI, winter 1957, p. 52-62. Excellent résumé de ces deux articles par P. RONDOT, dans l'Afrique et L'Asie, n° 43, juin 1958, p. 58-65. — L.N. KOTLOV, *Le soulèvement de libération nationale de 1920 en Iraq* (Moscou, 1958); O.L. VILTCHESKY, *Les Kurdes Moukri* (Moscou, 1958), 42 pages; T.F. ARISTOVA, *Aperçu de la culture et du mode de vie des paysans kurdes de l'Iran* (ibid, 66 pages. C.R. de B. NIKITINE dans l'Afrique et l'Asie, n° 46, avril 1959, p. 49-55 et excellent résumé par A.N. AL-SAAD, *The Kurds in Iran*, dans *Kurdistan*, organe des étudiants kurdes en Europe (KSSE), n° IV, avril 1959, p. 11-14; EMINE AVDAL, *Mode de vie des Kurdes de Transcaucasie* (en arménien) (Erivan, 1957). C.R. de B. NIKITINE, l'Afrique et L'Asie, n° 49, janv. 1960; p. 61-66. cf. TH. BOIS, *Les Kurdes* dans Al-Machriq, 1958, p. 112-113; Dr. SHAKIR KHOSBAK, *Les Kurdes et la Question kurde* (en arabe) (Baghdad, 1959) 92 pages. Analysé par P. RONDOT dans *Orient*, n° 10, 2e trim. 1959, p. 53-58. — On trouvera aussi quelques petits renseignements dans ALI SEYDO GORANI, *D'Amman à Amadia, ou tournée dans le Kurdistan méridional* (en arabe), Le Caire, 1939 et ALI 'ADDIN SAJJADI, *A journey in Kurdistan* (en kurde), Baghdad, 1956. Dr. FREDRIK BARTH, *Principles of social Organisation in Southern Kurdistan*, dans *Universitetets etnografiske Museum Bulletin* (Oslo, 1953); H.H. HANSEN, *The Kurdish Woman's Life. Field Research in a Muslim Society, Iraq*. (Kobenhavn, 1961), XII, 214 p.

(3) Dr. H. CHRISTOFF, *Kurden und Armenier*, Hambourg, 1935. cf. B. NIKITINE, *Les Kurdes. Etude sociologique et historique* (Paris, 1956), p. 66. W.-D. HÜTTEROTH, *Bergnomaden und Yaylabauern in Kurdischen Taurus*, dans *Hamburger Geographische Schriften*, Heft 11 (1959).

(4) KHOSBAK, *op. cit.* p. 66, signale comme étant encore nomades en Iraq, des fractions des Bilbas, dans le liwa de Sulaimani; des Herki, dans le liwa d'Erbil, et des Surchi, dans le liwa de Mossoul.

(5) Miss A.K.S. LAMBTON, *Landlord and Peasant in Persia* (Oxford, 1954); cf. B. NIKITINE, *op. cit.* p. 72.

(6) Une faute de lecture fait écrire à B. NIKITINE, *op. cit.* p. 157, n. 1 *Ganûrt* et *Banûrt*, ce qui évidemment ne veut rien dire. Sur cette distinction entre diverses fractions de tribus unies à l'origine, voir *Notice* (manuscrite) *sur les tribus kurdes « Mili »* du Lt (alors, 1939) PAILLOT. Mais surtout dans Hawar, n° 52, 20 janv. 1943, QEDRI CEMIL PAŞA, *Gawestiyân û koçerên kurdan*, p. 1/753; OSMAN SEBRI, *Mirdêsan û gawestiyên wan*, p. 6/758 et p. 11-12/763-764.

(7) C. J. EDMONDS, *The place of the Kurds in the Middle East scene*, dans JRCAS, vol. XLV, ap. 1958, p. 149, les appelle *miskên* ou *kirmanj* ou même *goran*, par opposition aux *Kurd* proprement dits qui sont d'origine tribale. Cf. aussi du même, *Kurds, Turks and Arabs* (Oxford Univ. Press, London, 1957), p. 12.

(8) D'après R. LESCOT, *Enquête sur les Yézidis de Syrie et du Djebel Sindjar* (Beyrouth, 1938), p. 144-145. Une étude exhaustive sur *La Tente Noire* nous a été donnée par C. G. FEILBERG (Kobenhavn, 1944), 262 pages, mais la bibliographie s'arrête à 1935. Il y traite spécialement des Kurdes aux pages 81-86. Voici comment il résume, p. 86, les caractéristiques de la tente kurde: «D'une manière générale, la tente des Kurdes se caractérise par les traits suivants: (a) Le grand toit noir en poil de chèvre qui, des nombreuses pointes du faite, retombe en larges pentes sur les grands côtés et les pignons. (b) Les parois se composent presque toujours de clayonnés. (c) Les bandelettes et les liens à bâtons semblent entièrement inconnus. (d) La barre de faite fait défaut sauf dans le groupe oriental. (e) Tout au moins dans certains cas, le toit est divisé en plusieurs parties qui sont jointes à l'aide de ganses et de petits bâtonnets». — Nomenclature de la tente, qui complète celle de R. LESCOT: *Kon*, tente noire: *masîn*, faite; *stûn*, poteau; *sing*, piquet; *şelîl*, grande corde; *sixm*, tendeur; *xelek*, œillière; *çûk*, agrafe en bois; *parçe*, *tayîj*, *tej*, bande d'étoffe; *rîştî*, franges; *rewake*, grande cloison mobile en étoffe de tente; *perde*, rideau; *çît*, cloison de natte; *sînc*, broussailles; *koçîk*, partie réservée aux hommes. Les mots *xîwet* et *çadîr* désignent respectivement un pavillon et une tente blanche.

(9) Cf. RONDOT, *Les Tribus montagnardes de l'Asie antérieure. Quelques aspects sociaux des populations kurdes et assyriennes*, dans Bulletin d'Études Orientales et de l'Institut français de Damas, t. VI (1936, p. 38.

(10) Pourtant M. SYKES, *The Caliphs' last Heritage. A Short History of the Turkish Empire* (Macmillan, 1915), p. 317, dit qu'il fut reçu dans la grande tente du Pacha soutenue par plus de cent poteaux et mesurant 1500 yards carrés d'étoffe.

(11) R. LESCOT, *op. cit.* p. 145. Cf. l'étude intéressante de Moh. MOKRI, *Le Foyer kurde*, in l'Ethnographie (Paris, 1961), p. 79-95.

(12) Mme CHANTRE, *A travers l'Arménie russe* (Hachette, 1893), p. 305-306.

(13) R. MONLAGNE, *Quelques aspects du peuplement dans la Haute-Djézîrê*, dans Bulletin d'Études Orientales de l'Institut français de Damas, t. II (1932), p. 57. Dans sa description de la maison kurde, le Dr. KHOSBAK, *op. cit.* p. 56-57, insiste sur le manque d'hygiène, de propreté et de confort des villages où manquent l'eau et l'électricité. Sur la maison kurde et sa construction, cf. H. HANSEN, *op. cit.* p. 21-58.

(14) Cf. B. NIKITINE, *op. cit.* p. 88.

(15) Rev. WIGRAM, *The Cradle of Mankind* (Black, 2nd ed. 1922) p. 153.

(16) C. J. EDMONDS, *Kurds, Turks and Arabs* (Oxford Univ. Press, London, 1957), p. 90-93, qui donne le plan d'une maison de ville. Autres plans de maisons kurdes, dans H. H. HANSEN, *op. cit.*, p. 33, 40, 42; R. LESCOT, *op. cit.*, p. 146-147. Au Botan, on donne aux maisons un nom spécial d'après le nombre d'étages: *Nawko* (*yektebeq*), simple rez-de-chaussée; *olî* (*dutebeq*), maison à une étage; *qesîr* (*sêtebeq*), maison à deux étages. Cf. HAWAR, n° 34 p. 534 note.

(17) Signalons simplement le château de Khoshab à Mahmoudieh, entre Bachkala et Van, qui n'a pas son pareil pour le pittoresque en Turquie et même sur les bords du Rhin, dit M. SYKES, *op. cit.*, p. 422-423. H. BINDER, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse* (Paris, 1887) en fait une description complète, p. 122-129 avec une excellente photo, et F. BALSAN, *Les surprises du Kurdistan* (Paris, Susse, 1945) qui croit être le premier européen à visiter ces ruines (p. 254) en donne de magnifiques photos, p. 212 et 220.

(18) Cf. TH. BOIS, *L'âme des Kurdes à la lumière de leur folklore*, dans Cahiers de l'Est (Beyrouth), n° 5 et 6 (1946). Tiré à part, 57 pages. (Adrien-Maison-neuve, Paris), p. 16.

(19) B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 51. Ce regretté kurdisant m'avait envoyé la traduction française du texte russe du récit autobiographique de EREB ŞEMO, *Le Berger kurde*. Je revis cette traduction que je dactylographiai et en passai une copie à un ami kurde qui bientôt m'en offrit une traduction kurde, *Şivanê kurd*, imprimé à Beyrouth, en 1947. Pour une raison que j'ignore, erreur ou manque d'intérêt, le chapitre IX, *Ce que donne le lait*, d'où est extrait le passage cité, n'avait pas été traduit. Chose étrange, l'auteur, qui a donné à Erivan en 1958 une nouvelle édition revue et corrigée de son ouvrage et qu'il a intitulé *Berbang*, L'Aube, ne reproduit pas non plus ce chapitre. C'est bien dommage. Cf. aussi H. H. HANSEN, *op. cit.*, 45-48.

(19 bis) Cf. ALY MAZAHERI, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen-Age, du Xe au XIIIe siècle* (16e éd. Hachette, 1951), p. 272.

(20) *Art. cit.* p. 70.

(21) C'est dans toutes les régions du Kurdistan que les femmes tissent ainsi des tapis de haute laine, *xalçe*, ou des tapis à poil ras, *lop* ou *ber*. En Iran, T. V. ARISTOVA distingue de nombreuses variétés. Dans la première catégorie: *xankift*, *emanî*, *sinne*, *mîna-xanî*; dans la seconde catégorie: *zîlî* et *carçî* (*carcim*, au Kurdistan occidental). Elle donne aussi quelques modèles de dessins et explique par une légende celui si fréquent de l'araignée. — Au Botan, le métier est assez rudimentaire: un bâti de bois, *tevin*, avec les fils de chaîne, *tar*, et les fils de trame, *po*, entre lesquels passe la navette, *makok*. Un peigne de fer, *hepo*, sert à nouer les fils (cf. C. A. BEDR-XAN, *Ber Tevna mehîûrê*, dans Hawar, n° 4, p. 2-50). En ville, ce sont trop souvent des enfants très jeunes, de 8 à 9 ans, qui travaillent ainsi sur ces métiers pour un salaire de misère, «une soixantaine de francs par jour pour un garçonnet de huit ans». Cf. M. BONNEFOUS, *L'empire du milieu*, dans Orient, n° 10, 2e trim. 1959, p. 36. Sur le filage et le tissage, cf. H. H. HANSEN, p. 58-60, qui décrit minutieusement les deux espèces de métiers à tisser: le vertical à la Pénélope, et l'horizontal à pédale, déjà décrit par Leach et qui se retrouve aux Indes.

(22) La fabrication du feutre, *kolav*, s'il est d'une espèce grossière, *xorasanî*, s'il est plus fin, reste primitive. H. BINDER, *op. cit.*, p. 155, en a donné la description. J'ai moi-même assisté à ce travail. Sept ou huit hommes, en un rang, se tiennent par la main et sur la terrasse d'une maison, tout en chantant, piétinent et roulent en cadence des déchets de laines enroulés sur un bâton.

(23) Cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 57. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 169-170, nomme aussi quelques métiers et décrit en particulier le travail d'un savetier.

(24) Lors des événements tragiques de 1933, beaucoup d'Assyriens d'Irak ont perdu leurs magnifiques poignards, dont la poignée et le fourreau étaient recouverts d'or finement ciselés. J'ai un poignard kurde, dont le manche et la gaine sont assez grossièrement plaqués d'argent; mais sa lame effilée donne l'impression de devoir pénétrer les vêtements et la chair aussi facilement que dans du beurre. — L'incrustation du cuivre est une ancienne technique kurde

qui fut importée en Europe par les artisans d'Orient. Venise eut pour cela des ateliers spécialisés et la signature d'un certain Mahmoud le Kurde figure sur nombre de pièces de Venise. Cf. H. BAMMATE, *Visages de l'Islam* (2e éd. Lausanne, Payot, 1958), p. 300.

(25) C. J. EDMONDS. *op. cit.*, p. 80.

(26) On pourra lire un compte-rendu de cet ouvrage dans TH. BOIS, *Les Kurdes...* dans Al-Machriq, 1958, p. 12-13 et B. NIKITINE, dans l'Afrique et l'Asie, n° 49, janv. 1960, p. 61-66.

(27) Cet article a été traduit en arabe par IZEDDIN, dans le journal *Al-Hurriah* de Beyrouth, n° 41 du 14 avril 1959. — Après avoir lu cet article bien documenté, on reste perplexe à la lecture des impressions de voyage en Arménie soviétique de Jan VAN WIERINGEN, correspondant moscovite du journal *De Waarheid*, organe du parti communiste néerlandais, dans son n° du 30 juillet 1960. A Erivan, les balayeurs de rues, avec leurs habits nationaux de couleur pittoresque lui donnèrent «une impression purement touristique». Et son guide, l'Arménien léniniste Karnik Agopian, lui a alors expliqué: «En ce qui concerne les Kurdes: 50.000 se trouvent en Arménie et ont leur propre journal en langue kurde. Dans l'ensemble de l'Union Soviétique, vivent 6 millions de Kurdes et le balayage des rues est leur spécialité». Cité dans I.G.K. (devenu Kurdish Facts and West-Asian Affairs), organe de Société Internationale Kurdistan (Amsterdam), n° 1, nov. 1960, p. 4.

(28) P. LERCH, *Forschungen über die Kurden und Iranischen Nord-chaldaer*, (St. Petersbourg, 1857-1858), I, p. 63-121.

(29) M. SYKES, *The Kurdish Tribes of the Ottoman Empire* (1908). Appendice à son ouvrage *The Caliphs' Last Heritage* (London, 1915), p. 553-592; avec une carte.

(30) Les listes des tribus publiées dans le journal kurde de Beyrouth, *Roja Nû* (n° 66 du 14 janvier 1946 et n° 68 du 4 février 1946): *Naskirina Kurdistanê*, sont malheureusement presque inutilisables. Beaucoup de noms en effet sont estropiés et le nombre des membres n'est pas uniformément désigné. Parfois il s'agit d'individus, parfois de tentes ou de maisons, parfois même de villages. On ne peut donc en dégager des statistiques valables. — Pour les Kurdes de Syrie; *Les Tribus nomades et semi-nomades des Etats du Levant placés sous Mandat français* (Haut-Commissariat, Beyrouth, 1930), 261 pages. P. RONDOT, *Les Kurdes de Syrie*, dans France méditerranéenne et africaine (1939), fasc. I, p. 81-126; *Handbook of the Nomad, Semi-nomad, Semi-sedentary and Sedentary Tribes of Syria* (E. M. de la 9e armée Britannique, febr. 1942), *The Kurdish Tribes*, p. 112-135. — Pour les Kurdes d'Irak: ABBAS AZZAWI, *The Kurdish Tribes of Iraq* (en arabe) (Baghdad, 1947), et aussi S. DAMLOOJI, *Les émirats kurdes du Bahdînan, ou les émirats d'Amadiya* (en arabe) (Mosul, 1952). Pour les kurdes d'Iran, Moh. MOKRI, *Ashāyer-é Kord*, t. I *Il-é Sandjābi* Géographie, histoire et clans) Téhéran 2e éd. (1946).

(31) Il ne peut s'agir évidemment de nous étendre sur ces différentes tribus. B. NIKITINE, *op. cit.*, a quelques renseignements sur les *Baban*, p. 163, les *Hamawend*, p. 163-164, les *Moukri*, p. 164-167, les *Ardelan*, p. 167-170, les *Djaff*, p. 170-174, les *Kalhour*, p. 174-175, les *Herki*, p. 122-123. Mais on trouvera beaucoup de détails historiques sur les *Baban*, dans LONGRIGG, *Four Centuries of Modern Iraq* (Oxford, 1925), p. 80-81; 158-159; 177-180; 278-279 et *passim*, avec l'arbre généalogique des *Baban*, p. 346. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 53, a un autre arbre généalogique qui diffère de celui de Longrigg. Il a d'ailleurs tout un chapitre, p. 52-59, sur cette famille dont il parle à maintes reprises, ainsi que de ses principaux membres. E. S. SOANE, *To Mesopotamia and Kurdistan*

in disguise (London, 2e éd. 1926) 410 pages, passe rapidement en revue l'histoire des principales tribus kurdes: *Baban*, p. 371-372; *Hakkari*, p. 373-375; *Mukri*, p. 375-376; les *Beni Ardalan*, p. 376-379; *Jaf*, p. 379-381; *Guran et Ali-Ilahi*, p. 381-386; *Kalhur*, p. 386-387. La meilleure étude actuelle sur les Moukri est celle de O. L. VILCHEVSKY, *Les Kurdes Moukri. Essai ethnographique* (en russe), dans Recueil ethnographique de l'Asie Antérieure (Moscou, 1958), I, p. 160-222. — Mais l'ouvrage fondamental reste évidemment le *Charef-Name* (1596) de l'Émir Charaf Khan de Bitlis, édité par VELIAMINOF-ZERNOV, à St. Petersbourg en 1860-1862, avec une traduction française et commentaires par F. CHARMOY (*ibid.* 1868-1875). Une édition persane plus accessible a été faite au Caire, en 1930, par M. ELI EWNI. Une bonne traduction arabe a paru à Baghdad en 1953, par les soins de CEMIL BENDI ROJBAYANI. L'Académie des Sciences d'Érivan en prépare une édition scientifique, dans une traduction russe et une traduction kurde, d'après A. BENNIGSEN, *Les Kurdes et la Kurdologie en Union soviétique*, dans Cahiers du monde Russe et Soviétique (Paris), t. III, avril-juin, 1960, p. 526.

(32) W. R. HAY, *Two years in Kurdistan* (London), 1921, p. 65.

(33) P. RONDOT, *op. cit.*, p. 4-5.

(34) F. MILLINGEN, *Wild life among the Koords* (London, 1870), p. 282.

(35) Dr. C. KHOSBAK, *op. cit.*, p. 68.

(36) *Art. cit.* p. 26-27. W.L.E., dans son *art. cit.* distingue (p. 432) trois types différents d'organisation sociale et économique de la population rurale: 1) Tribu classique sous un *gha*, se réclamant d'une origine commune et divisée en fraction, *tira*. C'est le cas des Ako, Balik, Girdi, Siyan et Surchi. 2) Tribu sous un chef «féodal» de lignée différente. Cas des Dizai, Khosnao, Jaf. 3) Chefs religieux: Sayyeds et cheikhs dont le pouvoir temporel se greffe sur une autorité religieuse. Tels les cheikhs Barzinja à Suleimani, cheikhs de Barzan, de Chamedin, etc.

(37) Ils sont cités par B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 124-125, d'après une étude de N. MARR, *Sur le mot «Tchelebi»*.

(38) *Op. cit.*, p. 125, citant N. BOGDANOVA.

(39) G. CAMPANILE, *Storia della regione del Kurdistan e delle sette religiose ivi esistenti* (Napoli, 1818), ch. II, art. 1 Ce même père dit également là que Bitlis était un vrai marché d'esclaves. — Mir Mohamed de Rewanduz, dit Mir Kor, qui s'était taillé un petit royaume (1825-1836) vendait lui aussi les prisonniers de guerre qu'il faisait au cours de ses expéditions, au dire de H. HUZNI MUKRIANI, *Miran-é Soran*. Plus près de nous, WIGRAM, *op. cit.*, p. 317, signale que l'Agha de Chal gardait «a really large herd of domestic Jews» et lui a même proposé l'achat de l'un d'entre eux pour cinq livres! — Ce même auteur rapporte, p. 318, l'anecdote suivante: Un jour le frère du célèbre Bedr Khan Beg se présenta devant ce dernier vêtu comme un paysan et armé d'une pelle. «Qu'est-ce que cette mascarade?» lui demanda l'Émir: «Cher frère, c'est ce que nous aurons à faire, si tu continues à tuer nos *rayet* chrétiens; car tu n'en laisseras plus pour le travail de la terre!»

(40) Au dire de C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 223, ce titre d'*gha* est relativement récent et date du commencement du XVIIIe siècle, ou au plus tôt du milieu du XVIIe, c'est-à-dire, pour le Kurdistan méridional, postérieurement à la conquête de Baghdad par le Sultan Mourad IV, en 1637. En effet, le *Charef Name* (1596) utilise uniquement les titres de *Beg* et de *Khan*. «J'incline à croire, dit Edmonds, que les familles d'*gha* représentent en fait une nouvelle aristocratie devant leur position privilégiée à une nomination explicite par les différents princes kurdes autonomes».

(41) Cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 126-127.

(42) D'après ce que m'a dit son propre petit-fils, le regretté Émir Celadet Bedr-Xan. — E. B. SOANE, signale (*op. cit.*, p. 374, note) une curieuse coutume. Si l'héritier présomptif est considéré comme inférieur au poste qui lui est destiné, on convoque une assemblée des principaux de la tribu. Si, après délibération, le chef est estimé indigne, alors on dépose devant lui une paire de souliers et on s'attend à ce qu'il les chausse et quitte la salle, signe qu'il accepte le transfert de la succession à un autre candidat. Mais ses terres et ses propriétés lui sont laissées.

(43) J'ai cité dans *L'âme des Kurdes à la lumière de leur folklore* (Beyrouth, 1946), p. 44-46, un certain nombre de ces femmes vaillantes. Voir aussi SUREYA BEDR-KHAN, *La femme kurde et son rôle social* (XVIe Congrès Intern. d'Anthropologie, Bruxelles, 1935).

(44) Cette princesse yézidie (+ 31 décembre 1957) a toujours fait montre d'une énergie et d'une souplesse peu ordinaire. On l'accusa même d'avoir fait assassiner son mari, Ali Beg, en 1913, pour le remplacer par son fils, Saïd Beg, qu'elle protégea contre tous ses compétiteurs. Elle agit de même à la mort de Saïd Beg (1944) pour qu'il fût remplacé à la tête de la secte par le fils cadet, Tahsin Beg, à peine âgé de 13 ans (Cf. S. DAMLOOJI, *Al-Yazidiyya* (Mosul, 1949), p. 31-33). Son rôle de régente et de conseillère me fait penser à l'activité identique de Lady Surma, auprès de son neveu Mar-Chimoun Ichei, Patriarche des Assyriens, actuellement aux États-Unis.

(44 bis) Cf. B. NIKITINE, *La féodalité kurde*, dans RMM, 1925, 2e trim. p. 1-17.

(45) D. STEWART, J. HAYLOCK, *New Babylon. A Portrait of Iraq* (London, Collins, 1956), p. 227.

(46) Telles sont les redevances actuelles signalées, pour le Kurdistan méridional, par C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 224-225. S. ŞAMİLOV, *Berbang* (Érivan, 1958), p. 96 rapporte de son côté les exigences du gouvernement turc, au temps de son enfance: *xerc*, droits fiscaux, *qepc'ur* (?), *olam*, travail forcé, *bégar*, corvée, *seré pez* et *seré déwêr*, taxe sur le bétail, *diş kırası*, mot turc qu'il traduit par *k'iriya dirana*, prix des dents, c'est-à-dire frais d'entretien des fonctionnaires ou soldats de passage qu'il fallait nourrir aux dépens du village. De son côté, HEREKOL AZIZAN, dans son article *Jéliyan*, dans *Hawar*, n° 34 (15 oct. 1941), signale, p. 544-545, les revenus de l'agha de cette tribu: *Hatinên axé*. Au printemps, chaque village doit le *dosant*, un mouton ou deux, suivant la richesse, et à l'automne, le *kêsim*, une charge ou deux de raisiné, de riz et de blé. Au moment des fêtes, le cadeau, *édant*, consiste également en produits des troupeaux et des récoltes. L'agha se réserve aussi le droit d'affermage des terres, *deman*, refusé aux citadins. Pour chaque lot, *tof*, de 3 à 500 peupliers, il reçoit une redevance, *spîndari*, qui s'élève jusqu'à cinq *mécîdi*. Lorsque les agents du gouvernement viennent recenser et percevoir le droit sur le bétail, l'agha aide à cacher le nombre exact des bêtes. En revanche, les paysans lui paient le *dûwikê qemcûrê*. — Les commerçants de passage sont taxés, *licarî*, et paient un *çerxî* (5 piastres) pour toute tête de mouton ou tout *xunkarî* de beurre fondu, et un *qemerî* (piastre) sur chaque toison. (Le *xunkarî* vaut 7 ocques, *hoqe* pèse 400 *dirhem*, le *dirhem* équivaut à 3 gr. 21). — De même les nomades de passage sont astreints à payer le *pêriya kozê* ou droit de bercail. — En tant que juge, l'agha impose différentes peines, *ceza*: pour vol, *dizî*, assassinat, *kustî*, coups et blessures, *brîndar*: et pour tout procès, *dawa*, un droit de justice, *heqê qazîtiyê*.

(47) Cet état d'assujettissement a été étudié surtout par les kurdisants soviétiques, comme O. L. VILCHEVSKY, *Economie de la communauté agricole chez*

les Kurdes (1936) ; B. BOGDANOVA, *L'exploitation féodale des nomades* (1939) ; PETROUCHEVSKY, *La féodalité en Arménie et en Azerbaïdjan du XVIe au début du XIXe siècle* (Léningrad, 1949) ; L. N. KOTLOV, *Le soulèvement de libération nationale de 1920 en Iraq* (Moscou, 1958), surtout p. 31-36. B. NIKITINE les a largement utilisés, *op. cit.*, p. 140-143 ; 146-149.

(48) J. TAYLOR, *Travels in Kurdistan* (London, 1865).

(49) Après la révolution jeune-turque, un fonctionnaire ottoman du Gouvernement de Bitlis écrivait dans un *Rapport sur l'état du Kurdistan et le problème de la Réforme* : « Dans ces régions règne dans sa pleine acception l'adage tyrannique affirmant que la force prime le droit... Et même certains Arméniens, pour être à l'abri des persécutions, installèrent un *Agha kurde* pour vivre sous sa protection... En conséquence la population des villages, privée des droits naturels humains, était réduite à l'esclavage sous la main des tyrans. Tout ce qui appartenait aux paysans : terres, meubles, animaux domestiques, et même honneur et vie, était soumis au bon plaisir de l'*Agha* ». Cité par J. MECERIAN, S.J., *Tableau de la diaspora arménienne*, dans P.O.C. (Jérusalem), t. VIII (1958), p. 563-564. Tiré à part, p. 97.

(50) C'est ainsi, par exemple, que Mahmoud Beg, fils du célèbre Ibrahim Pacha des Mili, avait imposé des taxes à ses sujets, sur les ventes de leurs produits. Vers 1934, il exigeait 10 piastres par mouton vendu, 5 piastres pour une toison, 5 piastres pour un *oka* de beurre et 7 médjidiés pour un chameau.

(51) Avant la guerre de 1914, Mar Chimoun recevait de la Sublime Porte une pension annuelle de 500 livres-or. Il vivait somptueusement des revenus de ses troupeaux et des propriétés que possédait sa famille ab antiquo dans les montagnes du Hakkari. En outre, les évêques et les *mélîks* (chefs des tribus assyriennes) faisaient pour lui parmi le peuple une collecte qui s'élevait à environ 3.000 dollars par an. (D'après une *Notice manuscrite sur l'Eglise assyro-chaldéenne nestorienne et les Nestoriens* (1923) de l'abbé J. TFINFDJJI).

(52) *Art. cit.*, p. 35. D'après des renseignements fournis par Hassan Beg, son cousin, l'Emir Saïd des Yézidis aurait ainsi reçu de ses fidèles 80.000 roupies en 1922, sans compter les chevaux, juments, bœufs, brebis, etc. Mais il n'en avait reçu que 40.000 en 1926, parce que les Yézidis avaient alors 600 des leurs dans les *levies* britanniques, et le simple fait d'être soldat leur ouvrait les yeux et ils refusaient dès lors de payer les taxes rituelles ou tribales.

(53) Chez les Yézidis, les plaignants s'adressent plutôt à un vieillard dont la sagesse est reconnue ou à certains spécialistes de l'arbitrage. Cf. R. LES-COT, *op. cit.*, p. 165-166.

(54) D'après B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 133-136. Voici quel était le tarif de Mahmoud Beg, cité, plus haut : Pour un meurtre 10 livres-or. Pour le meurtre d'un notable, 50 livres-or. Pour le rapt d'une femme, 10 livres-or payées par le ravisseur et 10 livres-or payées par le père de la fille.

(55) Un frère de Mir Kor avait en passant pris une grenade dans le jardin d'un pauvre homme sans sa permission. L'émir le fit venir, et avouer sa faute et, après lui avoir demandé de quel doigt il s'était servi pour cueillir le fruit, il fit couper ce doigt. C'est ainsi que J. B. FRASER, *Travels in Koordistan, Mesopotamia*, etc. (London, 1840), I, p. 66 raconte l'histoire. A SCHER, *Episodes de l'histoire du Kurdistan*, J. A. (1910), p. 138, dit que c'est la main droite qui fut coupée. Et, en outre, l'émir fit couper la langue du jardinier qui avait accusé le voleur d'un si petit larcin. On ne prête qu'aux riches. D'après deux missionnaires américains, Bedr-Khan amputait aussi la main des voleurs. Cette sévérité supprima tout vol et tout meurtre sur son territoire. Cité dans A. SAFRASTIAN, *Kurds and Kurdistan* (London, 1948), p. 54-55.

(56) E. AVDAL, *La coutume de la vendetta chez les Kurdes de Transcaucasie*. Thèse en russe (Erivan, 1953).

(57) Chez les Yézidis, le prix du sang est de 550 medjidiés,... ou bien la main d'une fille ou d'une parente, sans dot ! Cf. R. LESCOT, *op. cit.*, p. 161-162.

(58) L'histoire est racontée par O. SEBRI, *Warê min ne î kor e*, dans Hawar, n° 51, p. 745. J'en ai donné la traduction française dans *L'âme des Kurdes...*, p. 28.

(59) Cf. P. RONDOT, *art. cit.*, p. 42.

(60) E. S. SOANE, *op. cit.*, p. 190.

(61) MISS LAMBTON, *Landlord and Peasant in Persia* (Oxford, 1956).

(62) DR. D. WARRINER, *Land Reform and Development in the Middle East* (London, 1957).

(63) *Op. cit.*, p. 306-307.

(64) *Op. cit.*, p. 137.

(65) KHOSBAK, *op. cit.*, p. 48. On trouvera dans cet opuscule, p. 43-51, des tableaux statistiques des richesses agricoles des liwa kurdes d'Iraq et, p. 51-55, leur richesse en cheptel.

(66) « 20.000 familles paysannes des Dizai se révoltèrent en 1954, demandant une réduction de rente de 1/20 de la récolte et la fin du travail obligatoire et des cadeaux spéciaux (cadeau de nocés) à leurs propriétaires terriens », dans S. S. GAVAN, *Kurdistan: Divided Nation of the Middle East* (London, 1959), p. 19. D'après JAAFAR KHAYYAT, *The Iraqi Village*, cité dans GAVAN, p. 18, le revenu annuel par tête du paysan irakien du nord, donc Kurde, était avant la 2e guerre mondiale entre £ 6 et £ 10. Il était, en 1957, de £. 11 8. La situation du paysan du sud (arabe) est encore inférieure de moitié. — On lira avec profit sur ce problème l'article éclairant de P. ROSSI, qui vécut longtemps à Baghdad, *L'Irak devant la réforme agraire*, dans *Orient*, n° 7 (3e trim. 1958,) p. 81-93. On y ajoutera son pendant non moins instructif, *Pour une industrialisation de l'Irak*, dans *Orient*, n° 10 (2e trim. 1959), p. 59-78.

(67) Voir l'article *La Réforme agraire en Irak*, dans le journal communiste de Baghdad, *Al-bilad*, du 12 sept. 1960, traduit dans *Documentation française*, *Articles et Documents*, n° 0.1027, du 29 nov. 1960.

(67bis) P. P. MOISEIEV, *Le problème agraire en Turquie*, dans *Sovietskoïe Vostokovedenie* (L'Orientalisme soviétique), 1956, n° 1. Trad. franç. dans la *Documentation française*, *Articles et Documents*, n° 0.369 (14 juin 1956), p. 8-15. Hans. E. TUTSCH, *Les plans de réforme en Turquie*, dans *The New Leader* du 9 janv. 1961. Trad. franç., *ibid.*, n° 0.1077 (30 mars 1961), p. 7; *Un projet turc de réforme agraire*, dans *Vatan* des 9, 10, 11 et 12 oct. 1961. Trad. franç., *ibid.*, n° 0.1174 (30 nov. 1961), p. 9-11.

(68) Ce système économique de l'oba semble avoir eu le plus d'extension chez les Kurdes de Transcaucasie. En effet, il est signalé d'abord par EGHIAZAROFF, *Essai sur les Kurdes et les Yézidis du gouvernement d'Erivan*, en russe (Kazan, 1888). Il est décrit également par EREB ŞEMO, *Le berger kurde*, en russe (Tiflis, 1935), éd. kurde, *Şivanê Kurd* (Beyrouth, 1947), p. 29; mais sauf erreur de ma part, l'auteur n'en reparle plus dans sa 2e éd., sous le titre *Berbang*, *L'Aube* (Erivan, 1958). Ce n'est pas la seule omission ou le seul changement caractéristique de cette refonte du travail de Chamilov. Enfin I. O. VILCHEVSKY, dans son étude sur *L'économie de la communauté agricole chez les Kurdes*, en russe (1936), nous affirme que la lutte des classes au Kurdistan se concentra autour de l'oba. Sur toute cette organisation, cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 149-152. C'est probablement à l'oba, mais sans le nommer, que fait allusion F. BALSAN, *Les*

surprises du Kurdistan (Susse, 1945), lorsqu'il parle d'une « union de petits villages de montagnes », p. 218, et des gros troupeaux de Bay Nafi, p. 238, qui a un personnel de 150 bergers et ravitailleurs. Miss LAMBTON, *op. cit.*, p. 357, signale également que les paysans s'arrangent pour grouper ensemble leurs bêtes au pâturage, mais ne parle pas d'*oba* non plus.

(69) M. LAMBTON, *op. cit.*, p. 350, nous dit qu'il existe en Perse deux sortes de contrats de fermage: *dendani*, où le berger restitue au propriétaire le nombre de bêtes confiées et garde le croît et *teraz*. Dans ce dernier cas, le propriétaire reçoit par an et par tête de buffle 4 à 6 *mann-i tebrizi* de beurre. En outre, on partage le croît par moitié. — Le droit de pâturage, *heqé mirti*, s'élève à 50 rials par bête et par an.

(70) P. RONDOT, *art. cit.*, p. 42-47, y insiste en apportant plusieurs exemples. Cf. aussi C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 59-79.

(71) Cf. *La Religion des Kurdes*, dans Proche-Orient Chrétien (Jérusalem t. XI (1961). Tiré à part, p. 9-15.

(72) Cf. NEGIB HADDAD, *L'économie et les finances des pays arabes*, dans Le Commerce du Levant (Beyrouth), n° du 7 janvier 1959. Cité dans Documentation française, Articles et Documents, n° 0.756 du 29 janv. 1959. — J. PECHTEL, *Le régime Kassem, une anarchie dirigée*, dans Aussenpolitik (Stuttgart) de janv. 1961. Cité dans Doc. franç. Art. et Doc. n° 0.1058 du 14 fév. 1961, signale que « la récolte de 1960 ne représente que le quart de celle de 1957, ce qu'il faudrait attribuer, non seulement aux conditions atmosphériques défavorables, mais à la mauvaise volonté des paysans déçus par la réforme agraire ».

(72bis) K. DAGHESTANI, *La famille musulmane contemporaine en Syrie* (Paris Leroux, 1932), 226 pages. Dans son ouvrage déjà cité sur *La vie de la femme kurde* Mme HANSEN, et c'est ce qui fait l'originalité de son travail, distingue quatre milieux caractérisés où se déploie l'activité de la femme kurde: les milieux villageois: aristocratique et paysan, et les milieux urbains de province: instruit et illettré. Bien des coutumes varient suivant ces différents cas. Ainsi, par exemple (p. 138), la polygamie existe dans le milieu urbain illettré (Sulaimani, Kirkuk), mais les femmes ne sont jamais plus de deux; tandis que la monogamie domine dans le milieu paysan pauvre et le milieu urbain instruit, mais pas pour les mêmes raisons.

(73) *Cheref-Name*, éd. persane (Le Caire, 1930,), p. 292; trad. arabe (Baghdad, 1953), p. 233. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 218-219, cite, d'après Clément, Ba Bakr Agha de Pijder, qui, en 1856, alors qu'il était âgé de 30 ans, avait 18 frères et 20 sœurs en vie.

(74) Le fait m'a été rapporté par l'Emir Kamiran, lui-même petit-fils du célèbre émir.

(75) Sur les coutumes matrimoniales des Kurdes, en général, voir CAMPANILE, *op. cit.*, ch. IV, art. 4; Dr. K. BEDR-XAN, *La femme kurde*, dans Hawar, n° 19, p. 294-196; TAWUSPAREZ, *Le mariage chez les Kurdes*, dans Hawar, n° 42, p. 764-768. Chez les Kurdes de Transcaucasie, TCHOORSINE, *Les Kurdes d'Azerbaïdjan* (Tiflis, 1926), cité par B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 108-111; EREB ŞEMO; *Şivanê kurd* (Beyrouth, 1947), ch. 13, p. 44-47 et *Kurdên Alagöz*, p. 114-118 et *Berbang* (Erivan, 1958), p. 87-95. Chez les Kurdes d'Ourmia, B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 113-115. Chez les Kurdes Yézidis, GAMIL, *Monte Singar. Storia di un popolo ignoto* (Roma, 1900), ch. VI, p. 45-49; E. S. DROVER, *Peacock Angel* (London, 1941), p. 18-23; 276-288; S. DAMLOOJI, *Al-Yazidiyya*, en arabe (Mosul, 1949), p. 276-288. Chez les Kurdes d'Alamout, FREYA STARK, *La vallée des Assassins* (Paris, 1946), p. 270-279. Chez les Kurdes d'Irak, C. J. EDMONDS, *op. cit.*,

p. 225-226; H. H. HANSEN, *op. cit.*, p. 115-138. — Chez les kurdes de Damas et du Kurd Dagħ, K. DAGHESTANI, *op. cit.*, *passim*.

(76) On pourra lire à ce propos, les poésies de ETARE ŞARO, que j'ai publiées dans *Les Kurdes...*, dans al-Machriq (1958), p. 59 du tiré à part. MIKAILÉ REŞİD a aussi plusieurs morceaux sur ce thème dans *Dilê min, Mon cœur* (Erivan, 1960), 122 pages. QAÇARE MIRAD, *Şewq, Les Rayons* (Erivan, 1951), p. 14-15.

(77) Cf. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 225-226. Cf. aussi DUFRESNE, *Un conte kurde de la région de Söörd*, dans J.A. (1910), p. 107-118.

(78) La vertu des femmes kurdes est bien connue. E. ŞEMO, *Le berger kurde*, p. 47-49, rapporte l'histoire de cette kurde de Kêrik qui, lors de l'invasion de la Turquie par l'armée tzariste, montait la garde avec ses trois brus pour défendre leur honneur contre la soldatesque russe. Il est étonnant et dommage que, dans la seconde édition de son ouvrage, Chamo ait cru devoir supprimer cet épisode tout à l'avantage de ses compatriotes pour le remplacer par un couplet sur l'oppression des Turcs et la gentillesse des soldats russes, telle qu'elle fut la cause de l'émigration des Arméniens et des Kurdes au Caucase pour se mettre sous leur protection. Cf. *Berbang*, p. 95-97.

(79) Dr. K. BEDR-XAN, *Le Soleil noir. Coutumes du pays des Kurdes*, dans Hawar, n° 26, p. 415-418.

(80) Lire de ces chants de noces dans B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 113; TAWUSPAREZ, *art. cit.*, p. 766-767.

(81) En Azerbaïdjan, une parente du fiancé jette quelques galettes de pain entre le seuil et les pieds de la fiancée. Celle-ci ramasse le pain et baise le seuil (B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 110). — Ailleurs, en franchissant le seuil, la fiancée élève les cierges allumés qu'elle tient en chaque main, tandis que le fiancé, debout sur la terrasse, lui jette de la menue monnaie, du blé, et du riz coloré (FR. STARK, *op. cit.*, p. 276). — Chez les Yézidis, à l'arrivée de la fiancée, la future belle-mère lui jette du haut de la terrasse du sucre, des bonbons et des fleurs. Puis elle descend et donne à sa future bru une jarre pleine de sucreries que celle-ci devra briser sur le seuil avant d'entrer. Chacun se précipite sur les bonbons répandus, car ils portent bonheur. La fiancée pénètre alors dans sa nouvelle demeure en passant sur les débris de la jarre et le sang d'un mouton qu'on vient d'égorger à ses pieds (E. S. DROVER, *op. cit.*, p. 21). D'après K. DAGHESTANI, *op. cit.*, p. 46-47, «chez les Kurdes du Kurd Dagħ, avant que la fiancée entre dans la maison conjugale, on s'empresse de briser en morceaux entre ses pieds une grande cuiller en bois. Nos interlocuteurs, dans la région du Kurd Dagħ, se contentent toujours de nous dire que cela porte bonheur aux deux nouveaux mariés». — A Topzawa (Irak), au moment où la fiancée franchit le seuil de sa nouvelle demeure, on fait s'envoler une volaille, tandis que le fiancé, du haut de la terrasse, donne un coup sur la tête de sa future avec une perche qu'il tient à deux mains. (H. H. HANSEN, *op. cit.*, p. 130).

(82) V. MINORSKY, *Notes sur la secte des Ahl-i Hağk*, dans RMM (1920-1921). Tiré à part (182 pages), p. 45.

(83) Cité dans Mme B. CHANTRE, *A travers l'Arménie russe* (Hachette, 1893), p. 258.

(84) Le coup de fusil est tiré par le mari à Ourmia, cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 115; ailleurs, par le *brazawa* ou *kerdaş*, qui garde la porte des nouveaux mariés. TAWUSPAREZ, *art. cit.*, p. 767, dit que cet usage est tombé en désuétude, mais je l'ai encore constaté chez les Kurdes et les chrétiens des environs de Duhok. De même en est-il de l'exposition du *pisiyar*, ensanglanté de l'hymen. Coutume déjà connue des Juifs (DEUTERONOME, ch. XXIII, 15), universellement pratiquée par les Arabes, cf. E. WESTERMARK, *Les cérémonies du mariage au Maroc*

(Leroux, 1921), ch. VII, p. 198-269), qui usent parfois de subterfuges, et en usage également chez les Kurdes (B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 109 et 115), ainsi que chez les Yézidis (GIAMIL, *Monte Singar*, n° 57, p. 49). Cf. aussi sur cette coutume, H. H. HANSEN, *op. cit.*, p. 134, qui dit que, dans la famille de la jeune mariée, on conserve le 'bridal sheet' environ un an, c'est-à-dire jusqu'à la naissance du premier enfant

(84 bis) Mme HANSEN, dans sa conclusion, *Position de la femme dans la communauté*, *op. cit.*, p. 163-186, nous oblige à nuancer quelque peu ces affirmations suivant les différents milieux.

(85) PAULE H. BORDEAUX, *Antaram de Trébizonde* (Paris, 1930).

(86) L'événement est raconté par un médecin français qui se trouvait alors en Perse. DR. FEUVRIER, *Trois ans à la cour de Perse* (Paris, Juven, s.d.), p. 278, 284-285, 297.

(87) Elle est racontée par B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 102-103.

(88) Voir par exemple: N. A. *L'hospitalité kurde: une femme, chef de tribu*, dans Hawar, n° 6, p. 87-88; DIYA FERZO, sur Perixan, chef de la tribu des Reman, *Bavê Emîn*, *ibid.*, n° 40, p. 631; FR. STARK, *op. cit.*, p. 185, apporte aussi quelques exemples typiques.

(89) C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 86.

(90) E. B. SOANE, *op. cit.*, p. 219 et sv.

(91) Dans un autre ordre d'idées, plus moderne, dirais-je, ne pourrait-on pas citer Madame Rauchan Bedir Khan qui, depuis la mort de son mari, l'Emir Celadet, en 1951, s'efforce, par ses écrits et ses démarches, d'en continuer l'œuvre littéraire et politique?

(92) Un exemple vivant nous est conté par E. ŞEMO, *Les Kurdes de l'Alagöz*, ch. III, p. 99-100.

(93) Nombreux sont les cas de manifestations d'amour maternel chez les Kurdes. Par contraste, FREYA STARK, *op. cit.*, p. 119, nous rapporte, à propos d'une femme kurde du Lakistan, un fait vraiment barbare que lui raconta son guide de la tribu des Dusani: «Les femmes là-bas sont plus cruelles que les hommes, disait-il; l'année dernière quand la tribu était en guerre avec le gouvernement, l'une d'elles eut un bébé. Son mari demande à le voir, mais elle répondit: «Cette époque n'est pas faite pour les enfants!» et prenant le sien par les pieds, elle le brisa contre les rochers. Plusieurs d'entre elles portent un fusil et s'en vont à cheval avec la tribu comme des guerriers».

(94) E. S. DROVER, *op. cit.*, p. 4, a entendu parler de nombreux «charmes» pour guérir la stérilité, mais jamais de moyens pour empêcher la conception ou provoquer l'avortement.

(95) On pourra voir une berceuse de Emin Aali Bedir Khan dans *L'Ame des Kurdes*, p. 41; une de Cesimé Celil, dans *Coup d'œil sur la littérature kurde*, p. 231; une de Hacıyê Cindî, dans *Les Kurdes...*, p. 51.

(96) A. BRUNEL, *Gulubar, Contes et Légendes du Kurdistan* (Paris, SPELT, 1946), p. 109-111. B. NIKITINE, décrit comment cela se passe en Azerbaïdjan, *op. cit.*, p. 105, et chez les Kurdes Moukri, 107, et Mme HANSEN, *op. cit.*, p. 99, chez les Kurdes d'Irak. Elle rappelle, p. 100, que le nouveau-né repose les sept premiers jours sur un tamis, ce qui le préserve des mauvais esprits. Pour les Kurdes de Transcaucasie, E. EVDAL, *op. cit.*, p. 62-73.

(97) Les détails pour la ville de Sulaimani m'ont été fournis par mon ancien élève, Monsieur Bakhos Rayes qui fut employé au barrage du Dokan, et pour qui j'avais préparé un questionnaire.

(98) Sur cette épopée de Dimdim on pourra se reporter à ce que j'ai écrit dans mon article déjà cité sur *Les Kurdes*, p. 77-79. Cf. aussi les étude en russe de ORDIXANÉ CELİL, *Canevas historique de l'épopée héroïque Kurde « Zlatarûki Xan »*, in Bull. de l'Acad. Sc. d'Arménie (Erivan, 1960), n° 10, p. 53-64 et *L'Épopée héroïque Kurde « Zlatarûki Xan » (Dimdim)* (Leningrad, 1961), 20 p.

(99) Pour faciliter l'accouchement, le P. CAMPANILE, *op. cit.*, ch. III, art. 2, écrit qu'on utilise aussi l'eau qui a servi à laver les mains d'un hôte, car sa transpiration est, paraît-il, efficace en l'occurrence.

(100) H. MASSE, *Croyances et Coutumes Persanes* (G. P. MAISONNEUVE, 1938), p. 44-46 et 356.

(101) E. S. DROVER, *op. cit.*, p. 32.

(102) CAMPANILE, *op. cit.*, p. 87-93.

(103) CAMPANILE, *op. cit.*, ch. II, art. 8.

(104) A Bagdad, en 1953, ELADIN SECADE a publié une brochure de 38 pages, *Navê kurdî*, qui est un catalogue de vrais noms kurdes à donner aux enfants. De son côté, BAVÊ CEMŞİD û SINEMXANE avait donné une longue liste de noms spécifiquement kurdes, *Navên Kurdmancî*, dans Hawar, n° 31 (1er août 1941), p. 42-43. Mme HANSEN, *op. cit.*, p. 108, dit que le nom est imposé par le mollah le septième jour.

(105) Cf. mon étude sur *Les Yézidis* (1961), p. 22 du tiré à part.

(106) Cf. les protestations des femmes égyptiennes dans la presse relevées par J. BERQUE, *Les Arabes d'hier à demain* (Paris, 1960), p. 169. Mme HANSEN écrit à tort, me semble-t-il, *op. cit.*, p. 193, note 58, qu'aucune référence à la «circoncision» des filles n'est faite par les Kurdes en Irak. C'est là preuve que certains sujets, comme aussi la prostitution, p. 197, note 10, restent tabou vis-à-vis des étrangères, même dans certains milieux féminins évolués. Les hommes ont moins de scrupules. Ainsi C. G. FEILBERG, *Les Papis* (Kobenhavn, 1952), p. 133, signale que cette coutume existe aussi chez les Lurs.

(107) H. MASSE, *op. cit.*, p. 503.

(108) CAMPANILE, *op. cit.*, ch. III, art. 2.

(109) T. F. ARISTOVA, *Aperçu de la culture et du mode de vie des paysans kurdes de l'Iran* (1958), cité dans B. NIKITINE, dans *L'Afrique et l'Asie*, n° 46, 2e trim. 1959, p. 55.

(110) Voici comment TAWUSPAREZ, *La Vie universitaire au Kurdistan*, dans Hawar, n° 53 (15 mars 1943), p. 775, décrit cette danse: «C'est une sorte de quadrille, qui se caractérise par la lenteur de son rythme et qui n'est en honneur qu'au sein de la corporation estudiantine. Les exécutants, se tenant par les mains, se rangent sur deux files parallèles qui se font face. Les deux groupes font simultanément les mêmes pas, de manière à s'avancer à la rencontre l'un de l'autre, puis à s'en éloigner. Les figures comportent: 1° Trois battements, jambe droite croisant la jambe gauche, puis la gauche croisant la droite, enfin la droite croisant la gauche. 2° Petits pas en avant, légèrement croisés. 3° Révérence, accompagnée d'une flexion du genou droit. 4° Petits pas en arrière, légèrement croisés. 5° Battements, pas en avant, révérence, etc. Ces évolutions sont guidées par des strophes que chante l'un des deux groupes, tandis que l'autre répond à chaque vers par un refrain». L'inspiration des anciennse *bêlîte* était parfois pieuse, les paroles étaient des poèmes de Melayê Cizrî ou d'Ehmedê Xanî. Mais aujourd'hui certaines sont assez réalistes.

(111) C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 84.

(112) F. MILLINGEN, *Wild life among the Koords* (London, 1870), p. 378-379, cité dans B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 139. De nombreux voyageurs au Kurdistan, comme Minorsky, de Sarcey, Binder, Müller-Simonis, Mme Chantre, etc. ont décrit eux aussi les danses auxquelles ils ont assisté.

(113) Sur les chansons kurdes en général, CELADET A. BEDIR-XAN, *Le Folklore kurde*, n° 3, dans *Hawar*, n° 3, p. 42-43. Cette même revue a publié le texte, et parfois la traduction de nombreuses chansons. De même la revue *Roja nû* (Beyrouth, 1943-1946), ainsi que *Reya Taze* d'Érivan, depuis 1929, en contiennent une multitude. Également l'hebdomadaire *Kurdistan*, publié à Téhéran depuis 1959. J'ai donné quelques spécimens de chansons dans *L'Âme des Kurdes*, p. 32-41. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 259-268, donne la traduction de 16 *lavij* de sa collection. Son texte aurait davantage mis en relief les beautés poétiques s'il avait été imprimé à la ligne, comme des vers, et si le traducteur n'y avait pas introduit ses explications et ses gloses. — M. MOKRI a publié à Téhéran, en 1951, avec traduction persane, des *Chansons kurdes*, *Kurdish songs* (198 pages). RESUL BIZAR GERDI a composé lui-même la musique de ses chansons, *Gorani*, publiées, p. 31-64, de son recueil *Bizar* (Baghdad, 1957), 106 pages. MARUF XIZNEDAR a donné, en arabe, la traduction de quelques chansons du Kurdistan, *Aghant Kurdistan* (Baghdad, 1956), 64 pages. On peut trouver aussi de nombreux disques de chansons kurdes édités par La Voix de son Maître, Columbia, etc. GERARD CHALIAND, *Poésie populaire des Turcs et des Kurdes* (Paris, Maspero), 1961, 148 p.

(113bis) YACHAR KAMAL, *Mémed le Mince* (Éd. mondiale, Paris, 1961) p. 75. Ce roman à revendications sociales, écrit en turc par un Kurde, se passe dans le Kurdistan. On y peut lire les exactions de certains aghas et la vie mouvementée des bandits au début de ce siècle.

(114) *Le Beau de la Steppe* est un *delal* adapté à la tribu des Kikan de Djézireh par le chansonnier Ehmed Ferman. Agé de 75 ans, il en a chanté le texte de 24 strophes (*Hawar*, n° 24 du 1er avril 1934, p. 376-377) à l'Émir Celadet Bedir-Xan qui en a donné la traduction française (p. 382-384) suivie d'un commentaire.

(115) L'Émir Celadet Bedir-Xan a publié et traduit en français un long *lavij* de 53 strophes qui décrit le jour du Jugement dernier et les châtements réservés aux pécheurs. Ce poème aurait été chanté par Mgr Basile-Simon II, évêque jacobite du Tour Abdin, devant Mir Mihemed, prince de Botan (+1740), qui l'avait convoqué, parce que ce prélat refusait de marier à sa cousine le domestique syriaque d'un agha du voisinage. Cf. *Hawar*, n° 25 (19 août 1934). Texte, p. 394-398; traduction, p. 399-403. Ces explications historiques se trouvent, *ibid.*, p. 465-466. — B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 259-273, fait un long exposé sur le *lavij* lyrique kurde, qu'il compare à la *qasida* arabe. Les exemples qu'il donne n'ont rien de religieux et sont plutôt des chansons d'amour, courtes pour la plupart.

(116) Cf. S. JARGY, *Chant populaire et musique savante en Proche-Orient arabe*, dans *Orient*, n° 6 (2e trim. 1958), p. 107-122.

(117) Cf. ALY MAZAHERI, *La vie quotidienne des Musulmans au Moyen-Âge* (Xe-XIIIe s.) (Hachette, 16e éd. 1959), p. 159. Et aussi H. BAMMATE, *Visages de l'Islam* (Payot, Lausanne, 2e éd. 1958), p. 307.

(118) Cf. A. CHRISTENSEN, *La vie musicale dans la civilisation des Sassanides* dans *La Civilisation iranienne* (Payot, 1952), p. 140-148.

(119) ALY MAZAHERI, *ibid.*

(120) Il est assez curieux que V. MINORSKY n'en parle pas du tout dans son art. *Kurdes* de l'Enc. de l'Islam. B. NIKITINE, *op. cit.*, y fait allusion, p. 136-137. Quelques brèves remarques par un Arménien P. G. MICHAELIAN, *A propos de la musique kurde*, dans *Hawar*, n° 10 (23 oct. 1932), p. 151 qui constate que les mélodées kurdes exercent sur les étrangers «un attrait et un charme très sensible». Le Dr. DIETER CHRISTENSEN a donné une Conférence sur la Musique kurde, lors des Kurdish Days à Oldenburg (Allemagne) le 8 mars 1961. D'après *Kurdish Facts*, n° 4, mars 1961, p. 9. Pourtant pour Mme HANSEN, *op. cit.*, p. 128-129, la musique kurde, avec ses dix-sept tons et son manque de polyphonie et d'harmonie, paraît «plate et fausse». — Aucune allusion dans *La Musique soviétique* (Moscou, 1961), 190 p. de LUDMILA POLIAKOVA qui traite pourtant des autres musiques nationales d'U.R.S.S.

(121) COMITAS, *Recueil d'Emine* (Inst. Lazareff des Langues Orientales, Moscou 1904). Une courte biographie de Komitas par S. BRUTIAN, dans *Reya Taze*, n° 1099, du 1er oct. 1959. Sur son activité musicale, cf. S. G. GASPARIAN, *Komitas et la musique du peuple kurde* (en arménien). Traduit en kurde par EMERIKE SERDAR, dans *Reya Taze*, nos 1270 et 1271 du 25 et 28 mai 1961.

(122) Ainsi, en Irak, BAKIR A. ALI, *An Approach to kurdish music*, dans *Kurdistan* (Organe des Étudiants kurdes en Europe), n° 1 (mars 1958), p. 3-6, préconise l'organisation de groupes pour la «preservation, standardisation and advancement» de la musique kurde. Une société de musique kurde aurait même été fondée à Bagdad (cf. S. S. GAVAN, *Kurdistan: Divided Nation of the Middle-East* (London, 1958), p. 15). Même souci chez les Kurdes d'Arménie soviétique où des jeunes filles s'intéressent à la musique nationale. Ainsi NURA CEWARI, après avoir terminé ses études à l'École de Musique Malikian d'Érivan, a donné un livre noté de *Chansons de danses du peuple kurde* (Erivan, 1968), 62 pages. Le livret contient 33 chansons. CEMILE CEMIL suit elle aussi les cours du Conservatoire gouvernemental d'Érivan (*Reya Taze*, n° 1248, du 9 mars 1961).

(123) E. S. DROWER, *Peacock Angel* (1941), donne la description d'un luth ou *tambûr* (p. 38). En d'autres passages, elle cite d'autres instruments, comme le *daff*, tambourin et le *shebâb*, ou flûte en bois (p. 16 et 97); le *label*, grosse-caisse et la *zurna*, flûte à large embouchure (p. 129-130); enfin (p. 218-219), elle décrit et note un chant yézidî. H. LAYARD, *Niniveh and Babylon*, a de même publié trois chants yézidîs, avec notation de la musique, n°s 667-669, édit. allemande (1853), p. 507.

(124) Lors d'un festival de danses folkloriques iraniennes à Istanbul, en 1959, où la troupe exécuta aussi plusieurs danses et chants kurdes, l'orchestre se composait d'instruments aux formes étranges, que je voyais pour la première fois et dont j'ignore le nom. — Les Kurdes montagnards que j'ai connus ne les utilisaient certes pas.

(125) Certains chanteurs et certaines chanteuses kurdes sont très appréciés des auditeurs. Autrefois les disques, aujourd'hui la radio ont fait connaître leur voix et leurs airs familiers à des milliers de compatriotes. Citons Meryem Xanim, de Botan, la Feyrouz du Kurdistan et, à Bagdad, Nesrîn Sirwan, Faziya Mehmûd et Elmas Mihemed. Parmi les hommes, Qawîz Agha, qui célébra les gloires de Cheikh Mahmoud, et Hesân Cizrawî. Omar Amin Dizayee, né à Erbil en 1936, actuellement étudiant en Sciences-Po à Paris, est, paraît-il, capable de chanter en six langues, outre le kurde. A la radio d'Érivan, les *dengbêj* sont aussi des amateurs et non des professionnels. Les chanteuses préférées sont Sûsika Simo, qui commença à chanter en 1936, pour les Olympiades de la République, et Zadin Şekir, qui n'a que dix-neuf ans et une voix d'or. Les jeunes Mecîtê et Efoê Esed sont également appréciés. Egîtê Cimo charme ses

auditeurs par ses morceaux de flûte et de chalumeau. Cf. K. ÇAÇANË, *Dengbêjêd me*, dans *Reya Taze*, n° 999, du 16 oct. 1958 et NURA CEWARI, *Dengbêjêd meya cimae'tiyê*, *ibid.*, n° 1234, du 19 février 1961, qui, entre autres chanteuses, cite Kôbara Xêdo, dont la voix cristalline évoque les sources de l'Alagöz.

(126) Sur ces *mitîrb* et leurs occupations, voir A. BRUNEL, *op. cit.*, ch. VII, *Les Gavandas de Kaniêmeched, troubadours kurdes*, p. 177-181.

(127) Cf. O. MANN, *Die Mundart des Mukri-Kurden*, I. Berlin, 1906, p. XXVIII-XXX. Cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 273-274.

(128) C. BEDIR-XAN, *Le Beau de la Steppe*, dans Hawar, n° 24, p. 305.

(129) D'après A. JABA, *Dictionnaire kurde-français* (St. Pétersbourg, 1879), le *berxbir* (p. 43), serait la Saint-Georges, en turc *Rûz-i Xizir*, qui se célébrait au mois d'août; le *beran-berdan* (p. 42), serait la Saint-Martin, fête que les Turcs appellent *Qâsim*. D'après D. KELEKIAN, *Dictionnaire turc-français* (Constantinople, 1911), p. 928, cette fête coïncidait avec la Saint-Démétrius, le 26 octobre (vieux style). Cf. STIG WIKANDER, *Ein Fest bei den Kurden und im Avesta*, dans *Orientalia Suecana* (Uppsala), vol. IX (1960), p. 7-10. Sur les différentes festivités, E. EVDAL, *op. cit.*, p. 94 sv.

(130) E. ŞEMO, *Şivanê kurd* (Beyrouth, 1947), p. 37; *Berbang* (Érivan, 1958), p. 69. Cf. B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 53.

(131) Cf. TH. BOIS, *Les Yézidis. Essai historique et sociologique sur leur origine religieuse*, dans *Al-Machriq*, LV, 1961, p. 109-128 et 190-244. Tiré à part, 74 pages.

(132) Le Bulletin, en langue anglaise, *Kurdistan*, organe de l'A.E.K.E. (Association des étudiants kurdes en Europe) a ainsi donné quelques détails sur ces festivités. Par ex., dans le n° 4 (avril 1959), K. FUAD a traité, en allemand, *Newroz und Kurdistan*, p. 32-33. Le n° 6 (juillet 1960) publie, p. 15-16, des photos des danses folkloriques kurdes à l'occasion du Newroz à Munich. Le n° double 7/8 (1961) donne quelques renseignements sur la célébration du Newroz à Londres, et la traduction anglaise d'un joli poème de SALIH KARADEGHI, lu à cette occasion (p. 32). On peut regretter que, dans ces numéros ou dans les bulletins similaires en langue allemande, les costumes représentés dans les photos ne soient pas typiquement kurdes, ou soient incomplets. Cela ne peut donner qu'une fausse idée du magnifique costume national kurde. Il vaudrait mieux ne représenter qu'un seul costume authentique, plutôt que d'exhiber ce qui n'est qu'une mascarade!

(133) TEWFIQ WEHBI, *The Rock Sculptures of Gunduk Caves*, dans *Sumer* (Baghdad), vol. IV (1948), n° 2. Traduction française dans *Bulletin du Centre d'Etudes Kurdes* (Paris, n° 7, mai 1949), p. 1-13, ici, p. 11-12. L'auteur ne s'estime pas loin de la vérité en identifiant «la visiteuse en esprit avec la reine «Anahita» des anciens Iraniens et «Ishtar» des Suméro-Babyloniens».

(134) DE MORGAN, *Mission scientifique en Perse* (1894-1904), II, p. 39. P. BEIDAR, *Grammaire kurde* (Paris, 1927) donne, p. 51-54, un récit kurde avec sa traduction, *Une royauté bizarre*, qui a trait sans doute aucun à cette coutume, où le monarque d'un jour est bafoué.

(135) T. WEHBI, *art. cit.*, trad. franç., p. 11. L'auteur croit pouvoir relier cette fête à la légende en l'Avesta où le héros céleste Thraetaona tue le dragon Azhi Dahaka, ennemi de l'humanité qui désirait priver la terre de la pluie et la rendre stérile. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 184-185, citant d'ailleurs T. Wehbi, dit que cette fête était tombée en désuétude, durant ou peu avant la Première Guerre Mondiale et la met en relation avec le Nouvel An iranien.

(136) Voir sur ce point TAWUSPAREZ, *Les Jeux Kurdes*, dans *Hawar*, n° 42 (15 avril 1942), p. 654-656. Cf. aussi B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 139.

(137) G. E. HUBBARD, *From the Gulf to Ararat. An expedition through Mesopotamia and Kurdistan* (Edinburgh-London, 1917), décrit ainsi, p. 219, ce sport pratiqué devant lui par le fils du Khan d'Ushnu: «On choisit un terrain aussi uni que possible. Les cavaliers galopent séparément à fond de train. Quand ils arrivent à l'endroit voulu, ils lancent sur le sol, un peu devant le cheval et pointe en bas, un gros bâton d'environ trois pieds de long. S'il est bien lancé, le bâton rebondit en l'air et l'adresse du cavalier consiste à faire rebondir son bâton de telle sorte qu'il puisse ou bien passer par-dessous, ou bien l'attraper dans la main droite ou dans la main gauche. Inutile de dire que le coup est beaucoup plus difficile quand le bâton est lancé de travers (off-side)».

(138) A. FALK, *Turquie* (Petite Planète, 1956), p. 94-95.

(139) V. MONTEIL, *Iran* (Petite Planète, 1957), p. 72-75.

(140) Cité par B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 140. Le texte ne se trouve pas dans *Şivanê kurd*. Par contre dans *Berbang*, E. ŞEMO cite d'autres jeux: *hol*, la balle; *bez*, la course; *tepotaş* ou *tepotaşo* (p. 62). D. N. MACKENZIE, dans son récent ouvrage *Kurdish Dialect Studies*, I (Oxford, 1961) cite lui aussi un certain nombre de jeux. Dans le dialecte de Sulaimani (p. 147): *Halûkên*, tip-cat, *fitbölên*, football, *sartrinjên*, échecs, *topên* ou *topânê* (Erbil), jeu de balle, *zôrân* ou *zôrânê* (Erbil), lutte. Pour le dialecte d'Akra (p. 218): *hólân*, polo, *camkâna*, hockey, *dâmânê*, dame, *gólânê*, football, *katkânê*, «five-stones», *lukmânê*, boxe, *muhr-o-xatânê*, «heads or tails», *mâtânê*, billes, *sarîrinjân(ê)*, échecs, *xê-lek-dâmânê*, lutte.

(141) Dans la célèbre légende de *Memê Alan*, publiée par R. LESCOT (Beyrouth, 1942), on décrit (vers 3091-3219) une partie d'échecs entre Mem et l'émir du Botan. Le texte et la traduction de ce passage avaient déjà paru dans *Hawar*, n° 36 (1er déc. 1941), p. 575-580. On y trouve le nom des différentes pièces: échiquier, *textê setrencê*; le roi, *şah*; la reine, *ferzîn*; le fou, *fîl* (éléphant); le cavalier, *hesp*; la tour, *rex* ou *birc*; les pions, *peyar* ou *peya*.

(142) Sur les spectacles iraniens d'aujourd'hui, voir les réflexions plaisantes de A. FALK, *op. cit.*, p. 72-75.

(142 bis) Cf. S.E. SIYAVUSGIL, *Karagöz, son histoire, ses personnages, son esprit mystique et satirique* (Istanbul, 1961), 38 p., 34 pl. en couleurs.

(143) C'est ce que constatait au récent Congrès Orientaliste de Rome, le critique irakien JABRA IBRAHIM JABRA, dans sa communication, *Pourquoi écrivons-nous?* publiée dans *L'Orient littéraire* (Beyrouth), n° 52 du 4 nov. 1961. Ces réflexions rejoignent celles de J. BERQUE sur le même sujet, dans *Les Arabes d'hier à demain* (Le Seuil, 1960), p. 180-182.

(144) On remarquera cependant que le génie théâtral n'est pas étranger au peuple kurde. En effet certains auteurs dramatiques de langue arabe, comme Jamil Sidqi Zehawi (1863-1936), sont des Kurdes authentiques; et bien des tragédies classiques ont été composées par le Prince des Poètes, Ehmed Chaouqi (1868-1932) qui était d'ascendance kurde également.

(145) Cf. TH. BOIS, *Les Kurdes*, *art. cit.*, p. 32.

(146) NEREVAN, *Notes sur la presse kurde d'Irak*, dans *Orient*, n° 10 (2e trim. 1959), p. 145.

(147) V. STEPANOV, *En visite chez les Kurdes*, dans *Temps nouveaux* (1949, nos 24-25), p. 26 et M. CHALITA, *Le problème kurde dans l'Orient contemporain*, dans *Mondes d'Orient*, I (1951), p. 201.

(148) Dans *Les Kurdes Moukri*, p. 200.

(149) D'après un art. de H. MAKHMUDOV, sur *Les Kurdes bâtisseurs d'une Vie Nouvelle*, dans le journal «*Kommunist*» d'Arménie soviétique du 5 mai 1961, cité dans *Kurdish Facts*, n° 8 (July-Aug. 1961), p. 5.

(150) M. CHAGUINIAN, *A travers l'Arménie soviétique* (Moscou, 1955), p. 85.

(151) Cf. *Reya Taze*, n° 940 du 23 mars 1958. Les principaux interprètes de la pièce étaient Çila Mûsa, Emma Çaçan, Roza Emin, Zadîna Keleş, Anûş Sahakian, Şehîdê Silo, Memedê Ezîz et Wezirê Eşo.

(152) Cf. *Reya Taze*, n° 947 du 17 avril 1958.

(153) Il est difficile de prédire l'avenir du cinéma au Kurdistan. Personnellement je n'ai rencontré qu'un seul cinéaste kurde, et encore il était palestinien. Je n'ai vu en Irak aucun film kurde. Par contre la firme Armenkino a produit, en Arménie soviétique, plusieurs films sur la vie kurde: *Zare*, en 1926; *les Kurdes d'Arménie soviétique*, en 1947; *les Kurdes d'Arménie*, en 1959. Mais ce sont peut-être des documentaires, à l'usage des Arméniens plutôt que des Kurdes eux-mêmes. Ces renseignements proviennent de l'article de H. Makhmudov, signalé à la note 149. Dans *Les Kurdes et le Droit* (Paris, 1947), p. 111, L. RAMBOUT signale, sans indication de source, un film sur Saladin et la mise en films des épopées nationales, comme Memozîn, Khani Dimdim et Siyabendê Séliwan.

(154) Plus d'une fois des Kurdes qui, parce que Musulmans, n'en mangent pas la chair sont venus dire au couvent des Dominicains de Mar-Yacoub, près de Duhok, qu'ils avaient tué un sanglier, à tel endroit de la montagne, afin que nous puissions aller le chercher. F. BALSAN, *Les surprises du Kurdistan* (Susse, 1945) rapporte que l'année de son voyage, 1200 sangliers ont été tués en trois mois, dans les environs de Bingol, où les ours aussi sont très abondants (p. 90-91), ainsi d'ailleurs qu'à Nebirnao, où ils ont 'table servie de juin à septembre'. Aussi tous les bergers sont-ils armés (p. 277). C. J. EDMONDS, *op. cit.* p. 286, donne toute une liste de gibier à plumes chassé, dans le Kurdistan irakien, sur les rives du Sirwan: bécassines, malards, cailles, perdrix, francolins, canards sauvages. Il parle aussi d'une battue au sangulier, organisée par Said Agha, du village de Jafaran, dans le Qara Dag. H. LAYARD, *Early adventures in Persia, Susiane and Babylonia, including a residence among the Bakhtyari and other wild tribes* (2 vol. London, 1887), I. p. 438-447, dit avoir assisté, chez les Bakhtyari, à plus d'une chasse au lion! — Sur le gibier qu'on trouve au Hakkari, une longue note de W.A. WIGRAM, *The cradle of Mankind* (London, 1922), p. 280-283.

(155) OSMAN SEBRI, excellent conteur qui l'affirme, nous a laissé de précieux détails et de savoureux récits de chasse. Sur la chasse en général, à l'hyène, au renard, au lièvre: *Nêçîr*, dans *Ronaht*, n° 17 (1er août 1943), p. 317-319; sur la chasse à la perdrix, *ibid.* p. 320-322 et n° 18 (1er sept. 1943), p. 347-350; sur la chasse au mouflon ou bouquetin, *ibid.*, n° 17, p. 318; sur la chasse au sanglier, *Beraz û Berazî*, *ibid.*, n° 16 (1er juil. 1943), p. 291; sur la chasse au lion, *Şêrek bi darekt*, un lion d'un coup de bâton, *ibid.*, n° 14 (1er mai 1943), p. 248-249; sur la chasse à l'ours, *Nêçîra hîrçan*, dans *Hawar*, n° 48 (15 août 1942), p. 716-718. J.B. FRASER, *Travels in Koordistan, Mesopotamia, etc.* (London, 1840), p. 97, raconte la façon pittoresque dont le fils du Khan d'Ushnou chassait les cailles.

(156) Certains voyageurs ont fait le récit de chasse au faucon auxquelles ils ont assisté, par ex. P. CAMPANILE, ch. III, art. XII; FLANDIN, *Souvenir de voyage en Arménie et en Perse* (1845), dans *Rev. des deux Mondes*, 15 sept. 1852, p. 1122-1123; H. NORDEN, *Sous le ciel de Perse* (Payot, 1929), p. 66.

(157) Dans *L'Ame des Kurdes*, sous le titre Nemrods et Tartarins, p. 19-22, j'ai traduit certaines anecdotes et donné d'autres références se rapportant aux diverses chasses et à leurs procédés.

(158) Sur la pêche, voir encore O. SEBRİ, *Nêçîr*, dans Ronahî, n° 17, p. 319-320. On trouvera la photographie d'un gros poisson du Zab dans A. M. HAMILTON, *Road through Kurdistan* (London, 1945), p. 48. Cf. aussi G. E. HUBBART, *op. cit.*, p. 249.

(159) Ainsi, par exemple, de TCHIHATCHEF, *Situation politique, militaire et financière de la Turquie* (1850), dans *Rev. des deux Mondes*, 1er juin 1850, p. 857-858, se plaint du banditisme des Kurdes Richvan; H. BINDER, *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse* (Paris, 1887), parle d'un consul turc dévalisé, p. 63; d'un village chrétien pillé, p. 84-85; lui-même et son compagnon de voyage furent complètement dépouillés et laissés entièrement nus par des cavaliers kurdes, p. 160-161. Les deux P. MÜLLER-SIMONIS, *Du Caucase au Golfe Persique* (Paris, 1892), ont de multiples pages sur le brigandage: on ne parle que de brigands, p. 118-119; on est toujours en alerte, p. 330. Ils rapportent les faits anciens, comme l'assassinat de Shultz, en 1829, p. 182, n. 1, ou des événements plus récents, comme ce chef de police, Dervich Agha qui se fait dévaliser en nov. 1888, p. 233, ou le P. Galland, dominicain, qu'on dépouille jusqu'à sa chemise, le 17 juin 1889, p. 365, n. 1. — On pourrait multiplier les exemples. Voici la tactique des brigands, telle que la rapportent ces deux voyageurs, p. 282-283. «Quand les Kurdes combinent le pillage d'une caravane, ils choisissent un défilé propice: chaque rocher cache un homme bien armé; le sentier reste libre, et sur le sentier un Kurde fume négligemment sa pipe. Arrive la caravane: le Kurde, de façon la plus polie, prie le chef de caravane de vouloir bien lui remettre, suivant le cas, partie ou totalité du chargement. Si le chef de caravane regimbe, le Kurde lui montre tout un cercle de carabines brusquement démasquées et braquées sur lui. Que faire? Il faut s'exécuter: on est surpris; on sait que le moindre geste suspect attirerait une balle; on sait aussi que les Kurdes n'en veulent point à votre vie; on se rachète donc en abandonnant son chargement».

(160) Dans les années 80 du siècle dernier, un certain Kérim eut son heure de célébrité. H. BINDER, *op. cit.*, p. 15, dit de lui que c'était un brigand chevaleresque qui «joue les fra Diavolo et ne s'attaque jamais aux femmes». P. MÜLLER-SIMONIS, *op. cit.*, p. 130, échappèrent au pillage, parce qu'un catholique chaldéen de Perse, autrefois membre de la bande, les a dépeints comme de «pauvres derviches français», alors que Kérim les croyait russes! C'est E. B. SOANE, *To Mesopotamia and Kurdistan in disguise* (London, 1926), p. 290, qui nous rapporte le fait de la délicatesse envers les femmes des Hamawend, bien connus pour être des pillards et qui cependant s'arrêtent aussi aux heures fixées pour se livrer ensemble à la prière.

(161) J'ai rapporté dans mon art. sur *Les Kurdes*, p. 9, le cas de ce déserteur kurde, Kholâ Pizé qui, avec toute une bande, sema la terreur dans le Caza de Chwarta, en Irak, de 1947 à 1955, en multipliant pillages et assassinats.

(162) La mortalité infantile est effrayante et s'élevait à 250-400 o/oo, d'après Miss D. ADAMS, *Current population in Irak*, dans *Middle East Journal*, vol. X (1956), n° 2. Et même en 1952, elle atteignit la proportion de 43 % — cf. KHOSBAK, *op. cit.*, p. 88-89.

(163) Cf. P. ROSSI, *Pour une industrialisation de l'Irak*, dans *Orient*, n° 10, (2e trim. 1959), p. 61; S. S. GAVAN, *op. cit.*, p. 18.

(164) M. SYKES, *op. cit.*, p. 342. Au contraire les Arabes *Jubur*, qui vivent aussi sur les rives des deux Zab et du Tigre, sont tous atteints de 'bejel' sorte de syphilis infantile acquise dès l'enfance, cf. C. J. EDMONDS, *op. cit.*, p. 275, n. 1.

(165) D'après Dr. ALI GHALIB, *Malaria and malaria in Iraq* (Baghdad, 1944), p. 33, cette maladie serait cause du quart de la mortalité en Iraq. — J. MANEVY,

Il est quatre heures, docteur Malaria, dans *Réalités* (mars 1956), p. 48-55, avec de belles illustrations.

(166) HEREKOL AZIZAN, *Jêliyan*, dans *Hawar*, n° 34 (15 oct. 1941), p. 536-545. — Voici le nom de ces maladies, que les dictionnaires, par ex. de Bedir-Xan (BX, inédit), Jaba-Justi (JJ) ou Qanat Kurdoev (KK) ne mentionnent ordinairement pas, et citées p. 544.

Maladies identifiées : *argûşketin*, contraction des machoires; *arsim*, rhume; *ba*, rhumatisme; *bayê sor*, *bayê spî*; *cevhkubûn*, ophtalmie; *devkubûn*, stomatite; *deuxwarî*, distorsion de la bouche; *dilêş*, maladie de cœur; *ewr* (*e'wr*, KK, 25), taie sur l'œil; *êşa zirav*, phtisie; *falinc*, paralysie; *gewrik* (KK, 276), calvitie; *guhêş*, otite; *serêş*, mal de tête; *sermayî*, refroidissement; *sorik*, rougeole; *ta*, fièvre; *taya sêroje*, fièvre tierce; *titme* (JJ, 94), colique; *xilt* (JJ, 159), gale, éruption cutanée; *xurî*, gale (BX); petite vérole (JJ, 163); variole (KK, 379); *zerik*, jaunisse, ictere: *zerika reş*, *zerika spî*; *zikêş*, colique; *zani* (KK, 562), plaie.

Maladies présumées, d'après des explications d'un Kurde de Beyrouth qui ne sait pas le français et ne connaît pas le nom de ces maladies en arabe: *ava reş* (= eau noire, en turc, *karasu*), amaurose; *bûkik*, orgelet (?); *hêvketin*, épilepsie, lunatique; *haloq*, torticolis (?); *mîzavokî*, incontinence d'urine; *mûmar*, panaris (?); *nav* (= nombril. Les Kurdes et les Assyriens emploient l'expression: mon nombril est tombé, pour désigner une certaine douleur d'entrailles; un rebouteux tord alors le nombril pour tout remettre en place!) *xîşrâk*, maladie infantile, de 3 à 10 ans.

Maladies non identifiées : *beqik*, *bijî*, *êşa giran* = maladie grave. Faut-il l'identifier avec *giranlî*, sorte de fièvre spéciale signalée par RICH, *Narrative of a residence in Kurdistan* (London, 1838), I, p. 140? — *kulmêrî*, sorte de bouton, comme le bouton d'Alep? — *perde*, cataracte?; *qoşî*, *sîkutok mêkutok*; *şîrsimak*.

(167) Voici d'après ce Rapport du Ministère de la Santé (1953), p. 59-61 et cité dans С.Н. КНОСВАН, *op. cit.*, p. 60-61, le nombre de décès causés par les différentes maladies: pneumonie 69, malaria 66, anémie 57, maladies de cœur 34, inflammation des reins 30, fièvre pernicieuse 23, tuberculose 23, dysenterie 17, maladies non identifiées 264. — Ces statistiques sont d'ailleurs très sujettes à caution. Un de mes anciens élèves, devenu médecin, et à qui je faisais part de ma surprise devant certains chiffres de tableaux analogues, il y a une dizaine d'années, me répondit qu'en fait n'étaient enregistrés que les maladies — et les décès — signalés par le docteur officiel du district: ce qui laissait en dehors des statistiques un grand nombre, sinon la majorité des cas, dont le médecin n'avait pas eu connaissance.

(168) D'après un hadith qui remonterait à Aïcha «lorsque le Prophète souffrait en quelque point de son corps, il récitait, dans sa paume droite, le verset: 'Qul, huwâ Allahu âhadun...'», puis les deux sourates de l'Assistance (*al-Falaq* et *al-Nâs*) et il en massait l'endroit où il souffrait... «Ce geste, efficace, ajoute le texte (11, 26-28) peut s'accompagner de souffle (*naflh*), mais l'usage en est déconseillé par les auteurs orthodoxes, parce qu'il participe de la sorcellerie, à la différence de la simple récitation des textes qui est licite et conforme». A. ABEL, *La place des sciences occultes dans la décadence*, dans *Classicisme et déclin culturel dans l'histoire de l'Islam* (Paris, 1957), p. 301.

(169) G. CAMPANILE, *op. cit.* ch. II, art. 4. — Ainsi par exemple: «A la tombe du 'Père Poldo', à Zakhô, les parents amènent avec l'enfant malade une galette de pain, un oignon, et un peu de sel qu'ils laisseront en offrande au 'saint', ainsi qu'une gargoulette d'eau qui servira à laver le malade et que l'on cassera sur la tombe après l'opération», dans J. FIEY, O.P. *Le mystère de la tombe de Jonas*, dans *Bulletin du séminaire syro-chaldéen* (de Mossoul), n° , p. 95-96.

(170) E. S. DROWER, *Peacock Angel* (London, 1941), p. 57.

(171) ISMA'IL BEG CHOL, *The Yazidis Past and Présent* (en arabe) (Beyrouth, 1943) p. 10.

(172) E. S. DROWER, *op. cit.* p. 182.

(173) Pour cela, on jette dans l'eau de la source un morceau de paille enveloppé d'un chiffon. Quand tout est pourri, la verrue est guérie. J. FIEY, *art. cité.*

(174) Voici quelques noms relevés dans M. GARZONI, *Grammatica e vocabolario della lingua kurda* (Roma, 1787), passim. La plupart de ces noms ne se trouvent pas dans le dictionnaire kurde-russe de Q. Kurdoev: absinthe, *mecewer*; absinthe pontique, *giya bend*; ail, *sir*; anis, *anfûn*; balsamin, *belesan*; bardane, *tehlegez*; basilic, *rihan*: bette, *selk*; betterave, *sêlim tirşiya*; buglosse, *znanê ga*: camomille, *beybûn*; cannelle, *kekule*; câpre, *kabar*; casse *xiyarçenber*; céleri, *kerefis*; chicorée sauvage, *weselok*; coloquinte, *hendel*; concombre d'âne, *xiyar sa*; coqueret, *pekusk*; coriandre, *kîşnîş*; endive, *hendibe*; *giya girê*: épurge, *genekerçek*; genièvre, *êvrtst*; gingembre, *zenêbil*; girofle, *kerinfol*; gomme gutte, *rawentcînt*; guimauve, *hêro*; laitue, *xas*; marjolaine, *bizirengos*: mauve, *tolik*; menthe domestique, *nana*; menthe sauvage, *pûnk*; millet, *garis*, *tale*; myrte, *mîtek*; moutarde, *xerdel*; opium, *efyon*; pavot, *botûnk panic* (ortie), *gezîng*; plantain, *ewezar*; pourpier, *perpûna*: raifort, *tivir*; réglisse, *mekûk*; résine, *cawî*; rhubarbe, *rawent*; ricin, *genek*; rue, *sidap*; rue sauvage, *hermele*; safran, *zafran*; séné, *sinameki*; sésame, *kuncî*; sureau, *giya genî*; dragagranthe, *gûnî*.

(175) D'après G. CAMPANILE, *op. cit.* p. 118 et sv., les Kurdes mastiquent le galanga pour se fortifier les dents; la sauge provoque la sueur et prévient l'attaque d'apoplexie; les graines d'agnus castus sont efficaces pour les règles des jeunes filles; les feuilles d'anémone ouvrent les vésicatoires, celles de l'ami rendent fécondes les stériles et celles de la jusquiame donnent un sommeil et des rêves tranquilles; la patience apaise l'acidité et excite l'appétit: la nymphéa éteint les chaleurs internes; la racine de saturione ou orchis accroît la vigueur naturelle. La verveine, assez rare, est appliquée avec profit sur la rate, au lieu de la ciguë qui est inconnue; le cerfeuil, rare aussi, est un stimulant du cœur. L'absinthe abonde et les Kurdes en abusent pour se fortifier l'estomac. Le ricin est aussi abondant. On fait usage de son huile en teinture, en onction pour les rhumes obstinés et aussi pour la colique. L'abrotone ou aurone aurait la vertu de tenir les poisons éloignés de l'eau près de laquelle on la garde. Enfin les bergers se servent comme purgatifs de suc de tithymale mêlé de moût cuit. Certains le remplacent par le suc de la coloquinte ou les graines d'épuration, ce qui n'est pas sans danger. — Le père s'étend ensuite sur les particularités de la mandragore, *gyabanok*, et les croyances qui y sont attachées. Sur ce point. cf. Th. Bois, *La Religion des Kurdes*, dans P.O.C. (Jérusalem), XI (1961), fasc. II, p. 130.

(176) Dr. L. MARQUIS, *Chronique médicale*, dans *L'Orient* (Beyrouth), n° 6521 du 16 sept. 1948: «En vieillissant l'acidité du pain augmente et il finit par être envahi par des moisissures (penicillium glaucum, etc.). Ce sont des champignons qui ont donné naissance à la pénicilline. Mais l'utilité de ces champignons était connue et ils étaient employés empiriquement longtemps avant la découverte de ce miraculeux produit. J'ai souvent entendu de vieilles femmes, surtout en Arménie, mais aussi à Karpouth, à Arzeroum, à Diarbékîr et à Bagdad, qui conseillaient du pain moisi très vert, pour des cas de maladies très graves. Et elles insistaient en assurant que plus le malade en absorberait, plus il avait de chances de guérir».

(177) HEREKOL AZIZAN, *art. cit.* p. 544. — Sur les maladies, les soins, la médication, la mort et l'enterrement chez les Kurdes de Transcaucasie, E.

EVDAL, *op. cit.* p. 98-106. Voici, à titre l'exemple, comment EREB ŞEMO, *op. cit.* p. 40-41, rapporte les soins prodigués à son frère qui se mourait de phthisie: «Mon père s'en fut chercher le *hakim* qui lui conseilla de bien charger le foyer, d'égorger un mouton, de l'écorcher et, après avoir enveloppé mon frère dans la peau, de le tenir au-dessus de l'orifice du poêle et de répéter plusieurs fois l'opération. Mes parents exécutèrent minutieusement l'ordonnance. En outre, le rebouteux fit à mon frère plusieurs saignées, fit bouillir de la chaux dans du lait et, avec ce mélange, fit des cataplasmes sur la poitrine de mon frère. Mais cette médication se montra inefficace. Mon frère s'éteignait. Mon père, attristé s'adressa alors à plusieurs reprises aux *pir* et aux *cheikhs*, mais ceux-là non plus ne purent venir en aide au malade qui mourut bientôt». — Dans *Berbang*, p. 77, le récit est très abrégé et le recours aux *cheikhs* est supprimé.

(178) Rev. WIGRAM, *op. cit.* p. 146 et 133.

(179) Quand les Kurdes venaient à notre dispensaire de Mar-Yacoub, c'est sur place qu'ils prenaient leur dose de 'sel anglais', par exemple. WIGRAM, *op. cit.* p. 173, fait remarquer que le Kurde a besoin d'une médication énergique. Par rapport à la dose normale, le coefficient de médicament est 3 chez les Assyriens, mais 5 pour les Kurdes!

(180) Ce que A. BENNAMOUN écrit sur *Les Musulmans devant l'hôpital moderne* (en Algérie), dans *L'Afrique et l'Asie*, n° 55 (3/1961), p. 23-30, se retrouve pour une part dans le milieu kurde et Mme Hansen signale à plusieurs reprises, p. 139 et 174, que le père de son interprète refusa de faire venir un médecin pour les malades de la famille, lors d'une épidémie de grippe, en 1957.

(181) Les Kurdes sont des gens reconnaissants. Les malades qui venaient consulter et chercher des remèdes à notre dispensaire de Mar-Yacoub, parfois à plusieurs et même jusqu'à douze heures de cheval, offraient toujours quelque chose, souvent des fruits ou des œufs en remerciement. Les Yézidis présentaient ordinairement un coq. Si le malade guérit sa reconnaissance se manifeste toujours et parfois de façon pittoresque et inattendue. WIGRAM, *op. cit.* p. 329, rapporte qu'ayant refusé les deux *mêcidî* (ou sept shillings) qu'un Kurde lui offrait comme prix d'une dent arrachée, celui-ci lui dit: «Vous êtes chrétien et moi musulman. Quand j'arriverai au Paradis, j'aurai droit à soixante-dix houris et vous à aucune, là où vous irez. Eh! bien, je vous en réserve deux sur ma part!» — De son côté, le P. CAMPANILE, *op. cit.* ch. IV, art. 4., qui avait guéri d'une maladie mortelle un agha kurde de Soran, se vit offrir en cadeau une des jeunes épouses de ce chef. Sur son refus, qui étonna fort le Kurde, il reçut une jument en échange. Par contre, le même père (chap. II, art. 3) signale comment le P. Ruvo missionnaire dominicain lui aussi fut tué de vingt-deux coups de poignard et jeté dans le Tigre, en 1785, par l'Emir de Djézireh, parce qu'il fut soupçonné d'avoir empoisonné le frère du Beg, qui mourut après avoir absorbé une cuillerée de compote de pomme que le père lui avait ordonnée.

(182) Sur les coutumes funèbres chez les Kurdes en général, G. CAMPANILE, *op. cit.* ch. III, art. I; B. NIKITINE, *op. cit.* p. 115-118; chez les Kurdes Moukri, O. VILCHEVSKY, *art. cit.* 214-218; T.F. ARISTOVA, *art. cit.*; chez les Yézidis, TH. BOIS, *Les Yézidis et leur culte des morts*, dans *Cahiers de l'Est* (Beyrouth) n° 7, 1947, p. 52-53; R. LESCOT, *op. cit.* p. 154-156; E.S. DROWER, *op. cit.* p. 98-98; 105; 185-186, etc.; S. DAMLOOJI, p. 70-72; Funérailles d'enfants, H.H. HANSEN, *op. cit.*, p. 139-143.

(183) Ces détails pittoresques sont rapportés dans la fameuse légende *Memé Alan* (éd. R. LESCOT, Beyrouth, 1942), vers 3477-3489. Dans le même poème on signale également les tresses sur les tombes (v. 3461, 3631), le lavage des cadavres (v. 3548), les cérémonies de deuil (v. 3626-3632).

(184) Cf. CAMPANILE, *op. cit.* ch. III, art. 3. Après un siècle et demi, ces coutumes n'ont point changé. En juillet 1953, un ancien ministre libanais, originaire de la tribu kurde des Hasenan, Mohamed Abboud Abd ul-Rezzaq, fut tué à Beyrouth, sur le perron du Palais du Président de la République. Le père de la victime, Mahmoud Agha de Akkar, jura que son fils ne serait enterré avant la mort de l'assassin, un certain Mahmoud el-Cheikh, à la solde de Sulciman Ali, autre ex-ministre libanais. cf. Y. MALEK, *Crime du siècle de la ruse* (en arabe), Beyrouth, 1953.

(185) Chez les Yezidis, le fossoyeur, *tirkkol* ou *gorkol*, creuse la tombe jusqu'à la hauteur de son cou, s'il s'agit d'une femme; jusqu'à la hauteur de sa poitrine, s'il s'agit d'un homme. E.S. DROWER, *op. cit.* p. 185.

(186) Telle cette élégie dont l'émir C. Bedir-Xan avait publié le texte kurde et dont j'ai donné la traduction française dans mon art. *Yézidis*, p. 30.

(187) On pourra lire par contre, dans *Hawar*, n° 30 (1er juillet 1941) l'élégie de Hadjo Agha, *Diljiniya Haco Axa*, par EHMED NAMI, p. 473, et celle composée pour son fils, *Şina Kurê minê Xurşîd*, par CEGERXWIN, *Seura Azadî* (Damas, 1954), p. 170-171.

(188) Rev. WIGRAM, *op. cit.* p. 15-16.

(189) Cf. E. S. DROWER, *op. cit.* p. 37.

(190) Cf. mes articles sur *Les Yézidis*, p. 14-15 et *La Religion des Kurdes*, p. 28-30.

(191) G. HUBBARD, *From the Gulf to Ararat* (London, 1917), p. 222.

(192) V. MINORSKY, *Notes sur la secte des Ahl-é Haqq*, dans R.M.M. 1920-1921. Tiré à part (182 p.), p. 38.

(193) H. MASSE, *op. cit.*, p. 116-117 et 508.

(194) Moscou, 1952. Éd. française (Moscou, 1955), p. 190.

(195) Voir ces formules, par ex., dans M. GARZONI, *op. cit.*, p. 64-65; R. F. JARDINE, *Bahdînan Kurmanjî* (Baghdad, 1922), p. 63-64. D'après WIGRAM, *op. cit.*, p. 278, durant ces jours, la famille est assise autour du foyer «littéralement dans les cendres», à se lamenter doucement. Parfois l'un d'eux se lève brusquement et pousse un cri. «Tout visiteur qui veut exprimer sa sympathie, prend du foyer une pelletée de cendres et la verse sur la tête de ceux qui sont dans le cercle». — Voici la formule de condoléances utilisée par la rédaction du journal *Reya Taze* d'Érivan: «*Kolêktîva gazêta «Reya Taze» serxweşiyê dîde xebatçiyê rêdaksiya X, bona wefatbûna apê wî Y»*. Ou encore: «*X, Y, Z serxweşiyê didin A, B, C X, bona wefatbûna babê wan D X»*.

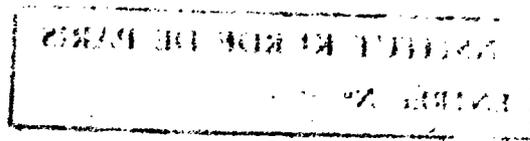
(196) E. S. DROWER, *op. cit.*, p. 97-98; R. LESCOT, *Enquête*, p. 72.

(197) G. CAMPANILE, *op. cit.*, ch. III, art 1, p. 85-86. Mme HANSEN, *op. cit.*, p. 140-141, considère ces lamentations funèbres comme des coutumes païennes, contraires aux préceptes de l'Islam.

(198) W. A. WIGRAM, *The Assyrians and their Neighbours* (London, 1929), p. 7.

(199) Ces différents témoignages ont été relevés par L. RAMBOUT, *Les Kurdes et le Droit* (Paris, 1947), p. 117-121.

(200) Cité par B. NIKITINE, *op. cit.*, p. 78.





تعريف عن الكتب

القديس اغوستينوس: اعترافات

ترجمة الحوري يوحنا الحلو

المطبعة الكاثوليكية ، بيروت ١٩٦٢ - مجموعة التراث الروحي - ٣٢٧ صفحة

يحاف الناقد عندما تقع بين يديه ترجمة كتاب ليقول فيها ما يراه ، من حسنات وسيئات ، فما القول عندما يكون ذلك الكتاب اعترافات اغوستينوس الذي ضمّنه القديس اختباره النفسانية وعصيرة تفكيره اللاهوتي ، فصار هذا الكتاب صورة سائر الكتب التي وضعها اسقف هيون . ولذا فبدأنا بطلاعة هذه الترجمة وسرنا بها رويداً رويداً فاذا باسلوبها ودقة تعابيرها وصريح تسلسلها تعطي النص الأصلي بكل ما فيه من تحليل دقيق وسعة اطلاع ، انما تلك الروعة التي نقرأها بين سطور وكلمات النص الأول اللاتيني فلا نجد هنا ، اذ في لغة الاصل رونق وروعة لا يتبدلان ولا يحلها الا لغة المؤلف . ولكن ما توصل اليه المترجم ، دون ترداد ، هو تلك السهولة ، وكأني بالقارئ محمول على تيار هادئ يفرج قلبه ويجعله يفكر دون عناء . ويعود الى الباطن فيرى ان اختبار اغوستينوس اختباراً انسانياً وان في ما قاله ليس من المبالغة من شيء . عندما يعود الحاطي الى نفسه ويرى بانتباه وصلابة ما هو الله وما هي الحطيئة . فنهنئ المترجم على صنيعه ونود لو يتابع ترجمة أئمة الكتب لأئمة قادة الفكر العربي ، فيكون خدام المكتبة العربية المسيحية ، ويكون أدخل في التراث العربي ثروة لا تضاهاه ، وأدخل في كلماتها المعاني الجديدة . قد بدأ التمرين بكتاب صعب وابلى البلاء الحسن ، فما عليه الا ان يسير والنجاح نتيجة مسعاه .

١٠٠٠ ع . خ

مواعظ وتأملات

بقلم الاب رفايل نخله اليسوعي

بيروت - مطبعة قفاط ١٩٦٢ - ١٢٥ صفحة قطع وسط

كيف لا نقرأ هذه المواعظ بشغف وقد اسبغ عليها المؤلف ثوباً نيراً من

INSTITUT KURDE DE PARIS

ENTRÉE N° 930

